

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, E-UNIS, and Union Postale for both daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration 430 EST NOTRE-DAME MONTREAL

TELEPHONE: Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: Harbour 1243

Rédaction: Harbour 3679

Gérant: Harbour 4897

De la Saskatchewan à l'Ontario

Pour ceux qui souffrent — Ce que peuvent faire des associations vivantes

Nous reproduisons intégralement ci-dessous l'appel du président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario aux Canadiens français de la région d'Ottawa.

C'est une pièce intéressante à plus d'un titre. Elle montre d'abord de quelle façon peut être organisée une grande collecte publique et de quelle façon une organisation méthodique permet à la charité de s'exprimer.

Entre les gens qui souffrent en Saskatchewan et ceux qui restent aptes à les aider dans la région d'Ottawa, quel contact se serait établi, si, à la suite des vénérables évêques de la Saskatchewan, l'Association catholique des Franco-Canadiens de la province n'avait fait appel à sa sœur d'Ottawa?

L'A. C. F. C. de la Saskatchewan n'a pas été, on le pense bien, fondée dans le dessein de pourvoir à une situation comme celle d'aujourd'hui, que personne ne prévoyait alors. Ce sont des besoins d'un autre ordre qui l'ont fait naître. Mais elle existait, elle constituait un centre capable d'agir suivant les nécessités de l'heure. Et, la crise venue, elle a naturellement couru au secours.

L'A. C. F. C. a d'abord provoqué des envois des régions les plus favorisées de la province vers celles qui, à cause des mauvaises récoltes successives, souffrent d'une façon particulièrement douloureuse; puis, elle s'est rappelée qu'une société fondée comme elle, tout d'abord et surtout, pour la défense des droits nationaux, existait en Ontario. Elle lui a jeté son appel. Voici la réponse, qui marque ce qui sera fait dans la région d'Ottawa et qui rappelle le magnifique exemple déjà donné par le diocèse de Saint-Hyacinthe:

Ottawa, 7 janvier 1932.

AUX CANADIENS FRANÇAIS DE LA VILLE D'OTTAWA, DES VILLAGES ET DES PAROISSES DES COMTES DE RUSSELL ET DE PRESCOTT

Chers compatriotes, Le 20 novembre dernier, nous recevions de l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan un appel de détresse. Depuis trois ans, nos compatriotes du sud-ouest de cette province n'ont absolument rien récolté, faute de pluie.

Des appels de ce genre ont été faits dernièrement par diverses nationalités ou sectes religieuses de la Saskatchewan à leurs compatriotes ou coreligionnaires de notre province. Ils ont été entendus et les offrandes sont déjà parvenues.

À la réception de cette demande pressante de secours, nous avons convoqué d'urgence une assemblée du comité exécutif de l'Association. La décision fut unanime: écouter l'appel et le communiquer aux compatriotes de notre région après en avoir obtenu l'autorisation de S. Exc. Mgr Forbes. Cette autorisation ne tarda pas. Elle fut accordée avec bienveillance. À la date du 28 novembre, Son Excellence écrivit:

"Vous avez eu l'obligeance de me soumettre une lettre de M. le secrétaire de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, à vous adressée en votre qualité de Président de l'Association d'Education canadienne-française d'Ontario, en laquelle il demande de l'aide en denrées alimentaires ou autres choses en nature pour secourir nos frères du sud de la Saskatchewan réduits en quelque sorte à la famine par la condition dans laquelle le sol a été dépeuplé de sa couche arable. Je sais que des secours ont été apportés à ces malheureux frères par les nôtres du Québec. Nous d'Ontario nous ne pouvons rester sourds à leurs demandes. C'est donc de tout coeur que j'encourage cette oeuvre de secours, qu'il convient bien que l'Association d'Education d'Ontario s'empresse. Je bénis le travail qui sera entrepris et lui souhaite plein succès."

Un comité spécial fut constitué pour voir à l'exécution de la décision prise par les officiers de l'Association. Il se compose de l'honorable sénateur Belcourt, président de l'Association, de Madame P.-E. Marchand, présidente générale de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, de M. Rodolphe Beaudet, président de l'Union des agriculteurs franco-ontariens, et de M. Joseph Cyr, président de l'Association des Maraichers de la province d'Ontario.

Ce comité a tenu plusieurs assemblées. Il a demandé aux présidents du Pacifique Canadien et du Canadien National la faveur du transport gratuit des offrandes. Tous deux, très aimablement, accédèrent à la demande, pourvu que les expéditions se fassent par chargement complet et qu'elles soient adressées à la "Commission de secours de la Saskatchewan" reconnue par le gouvernement de cette province. Il a été décidé de s'entendre avec elle pour faire parvenir les offrandes aux endroits les plus éprouvés recommandés par l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan.

Nos compatriotes affligés demandent des habits d'hiver surtout, des chaussures usagées et utilisables, des denrées alimentaires: fèves, pois, maïs en épis, poissons en fût, mélasse, sirop, des légumes: patates, navets, carottes, choux, oignons, betteraves, panais, produits de la ferme en conserves. On peut aussi envoyer des pommes, surtout dans les endroits où elles sont en abondance.

À la demande du comité, Monsieur Joseph Moynere, négociant d'Ottawa, voulut bien mettre à notre disposition une partie de son entrepôt, numéro 72, rue York, pour recevoir les offrandes des compatriotes d'Ottawa et des environs: Cyrville, Billings, South Gloucester, Saint-Joseph d'Orléans, Blackburn, Carrières, Bowersville, Carlsbad, comme aussi les offrandes des paroisses limitrophes de la province de Québec qui voudraient venir en aide aux compatriotes de la région menacés de famine. Il a poussé la condescendance jusqu'à promettre l'usage de ses camions pour faire le transport aux voitures de chemin de fer.

La même faveur nous est promise par des marchands et des négociants d'autres endroits. Nous publierons la liste lorsqu'elle sera complète.

Le chargement des offrandes commencera le 20 de ce mois à des jours et à des endroits fixés et annoncés d'avance dans le Droit.

Les offrandes des personnes domiciliées aux endroits mentionnés plus haut peuvent être déposées dès maintenant à l'entrepôt de M. Moynere, 72, rue York.

Dès que le montant et le pesant des offrandes provenant des autres paroisses seront connus par le comité, celui-ci déterminera l'endroit du chargement et le jour où la voiture de chemin de fer sera prêt à recevoir le chargement. L'annonce sera faite dans le Droit. Les wagons pour le transport des légumes et autres offrandes périssables seront chauffés. La charge d'une voiture de chemin de fer varie entre 35 et 40 mille livres.

Pour faciliter l'expédition, il faudra un bon nombre de sacs; on pourrait en pas en ramasser dans les hangars, les greniers, etc., les laver et les déposer à l'entrepôt, 72, rue York, Ottawa?

Le comité de secours a travaillé, il a organisé, il lance l'appel des compatriotes en détresse de la Saskatchewan aux compatriotes de notre région, il le confie à leur généreuse charité.

On voudra bien s'adresser à l'Association d'Education pour les renseignements, 100, rue Georges, 1er étage, ou par téléphone, Rideau 514. Le président, N.-A. BELCOURT.

L'Association des cultivateurs franco-ontariens est née d'un congrès organisé par l'Association d'Education, la Fédération des femmes canadiennes-françaises collabore depuis longtemps avec la même société, le président des Maraichers figurait au congrès agricole de l'Association; toutes ces relations anciennes ont dû singulièrement faciliter le travail de cette dernière.

En tout cas, l'entreprise a été rapidement montée et, grâce à l'Association d'Education et à ses alliés, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan recevront d'ici quelques semaines d'importants secours.

Et ceci montre, une fois de plus, l'avantage de posséder des organismes permanents, capables d'agir en cas de besoin; ceci montre, en plus, comment une association qui pouvait paraître à certains spécialisée dans un domaine particulier, mais qui, dans l'intention de ses fondateurs, n'était point, peut s'adapter aux circonstances; comment, par son esprit et ses habitudes, elle tend à créer des formes d'action nouvelles.

Pendant de longues années, l'Association d'Education a dû consacrer la majeure partie de son effort à la question scolaire proprement dite. Travail énorme, dont la portée n'est pas encore complètement connue, mais qui ne l'empêchait pas cependant de s'occuper d'autre chose. On n'a sûrement pas oublié, par exemple, le très grand apport que l'Association donna à la campagne pour la collecte et la diffusion du livre français en Ontario. La société s'est toujours occupée de colonisation, elle a été l'initiatrice des concours d'instruction religieuse qui ont pour objet de stimuler, de systématiser l'enseignement religieux dans les écoles bilingues de la province. Elle a fait surgir, par son congrès agricole, l'Association professionnelle des cultivateurs franco-ontariens, elle s'est particulièrement intéressée aux problèmes nés de la crise actuelle et voici qu'elle intervient pour le bénéfice particulier des victimes de la sécheresse en Saskatchewan.

Elle donne par là un nouvel exemple d'énergie et manifeste un esprit d'initiative toujours en éveil; elle aide à fortifier entre Canadiens de l'Est et de l'Ouest l'esprit de solidarité.

Elle montre surtout — répétons-le, car c'est particulièrement utile — ce dont est capable une société vivante, qui devient naturellement, en cas de besoin, le centre et le moteur des campagnes les plus fécondes et, parfois, les plus inattendues.

Omer HEROUX

crifier, pour le bien commun, une légitime ambition. Les amis du candidat, auquel il fait le plus tort, se sont alertés et l'ont approché. Il a laissé entendre qu'il comprenait la situation et que ses chances, si elles n'étaient pas assurées, suffisaient tout de même à mettre en péril l'autre candidature. Il est consentant, quant à lui, à se retirer, mais comment régler cette délicate affaire avec ses amis et ses bailleurs de fonds? Ils ont fait des frais déjà lourds, et s'il se retire subitement, la décision pourra être mal interprétée. Bref, il fait miroiter habilement sa nuisance value. Dès lors les négociations s'engagent à fond. Son désintéressement reste admirable et les agents de l'adversaire doivent y rendre hommage, mais il n'est pas seul, encore une fois, il est absolument entre les mains de partisans dévoués qui croient en son étoile et qui sont persuadés que l'argent placé dans la campagne devait leur rapporter au centuple en influence, patronage, etc. Il est fort difficile de dissuader ces zèles et ces fanatiques.

On finit tout de même par y parvenir, probablement en mettant le fameux centuple de frais grossis. Et le candidat se retire sous sa tente, n'ayant rien perdu, lors les honneurs, au plural, qui ont quelque valeur et l'honneur au singulier, lequel est offert le gold standard bien avant la livre anglaise et le dollar canadien.

Et voilà comment votre fille, pardonnez-moi, votre candidat, est muet.

Paul ANGER

L'actualité

Maires éphémères

On annonce des candidatures fantaisistes à la mairie. Ce n'est pas tout à fait exact, car il est évident qu'elles ne se produisent pas plus vite.

À chaque élection municipale, il surgit une ou plusieurs candidatures de cette catégorie. Les postulants sont moins nombreux qu'il n'en est l'air. À notre époque où la publicité est devenue la collaboratrice indispensable du succès en affaires, chacun cherche à accaparer la première page des journaux. On fait n'importe quelle folie pour y parvenir. Les uns se jettent à l'eau le premier janvier, même quand le premier janvier est normal, c'est-à-dire glacé; les autres marchent sur les mains; les uns se laissent pousser la barbe; les autres dansent à se morfondre; celui-ci fonde une société dont il est le chef et qui distribue les chevaleries et les décorations; celui-là achète deux pages dans les biographies officielles et se donne des coups d'encensoir féroces contre son nez incassable; ce troisième vote ou assassine même pour avoir une belle manchette dans la Presse; ce lauréat use des influences qu'il a dans un journal pour faire publier le portrait de ses ascendants et de ses descendants dans la pudeur et le bon goût devraient lui enjoindre de cacher, etc., etc.

Le candidat fantaisiste à la mairie fait un bien plus fructueuse transaction. Dans la plupart des quotidiens l'espace de la première page ne peut pas s'acheter, il faut pour y accéder prendre l'un des moyens que nous disions plus haut, faire un geste étonnant, fuir, inquiéter ou criminel, ou encore tirer des ficelles ou distribuer des largesses. Le candidat à la mairie, quelle que soit son initiative obscurité, peut conquérir la première page presque tous les jours, s'il sait répéter les services d'un agent habile à plaire sa popularité. D'abord, il a le droit à la publication de la liste de ses assemblées, de son bulletin de présentation, de son manifeste, à celle de son portrait, de la photo de la future maîtresse (laquelle, en règle très générale, n'est pas plus hostile à la publicité que son mari; souvent même c'est elle qui a cultivé cette candidature-champignon. La présidence des dames de Sainte-Anne ne donne pas droit à son portrait dans la presse et le retour d'âge pousse à des folies dont le prurit de la notoriété n'est pas le moindre). Le futur maire est en affaires, ou il ne l'est pas; il est dans la politique ou il sent les ailes de l'ambition s'y pousser, ou il veut atteindre à cet empyrée. S'il est en affaires, son nom se répandra partout; il sera connu, ses entreprises seront singulièrement facilitées. Quel avantage de pouvoir mettre sur ses cartes: ancien candidat à la mairie de Montréal! quel titre savant! Tandis que vous et moi si nous voulons vendre de porte en porte une brosse à curer les ongles, il faut d'abord, pour gagner la confiance, nous faire connaître et accepter; lui entre de plain-pied en pays de connaissance, sa carte est le sésame et, vous le savez, time is money (quel dommage que l'inverse ne soit pas aussi vrai: les gens riches aiment la vie longue!)

Or, toute cette publicité coûte avec les faux frais en plus la somme insignifiante de cinq cents dollars. Pas même cela: plus d'un, qui est finaud, ne se rend pas jusqu'à la nomination, se retire avant d'avoir risqué son dépôt. Il aura eu quand même, à condition d'avoir été bien placé, une large part de réclame à prix de rabais.

Près de ceux-là, il y a la catégorie des normaux, de ceux qui se laissent porter d'avant sans dire oui, sans dire non.

Le candidat de cette sorte a généralement une certaine notoriété qu'il confère une valeur qualitative dans la fameuse enquête de la Beauharnois: à nuisance value.

Cette valeur négative ne le porterait pas aux honneurs suprêmes, mais il peut nuire à qui les ambitionne. Il fait jonction de grand diseuseur.

S'il sait jouer habilement sa partie, il en peut retirer beaucoup de profit. Il n'en sortira pas très réjoui, car il disparaîtra de la liste avant la nomination ou au moins avant la votation, et les malveillants, toujours enclins aux motifs grossiers, déclareront tout net qu'il s'est vendu, alors qu'il n'a rien fait, et que son seul motif a été une idée de vente. Il n'aura fait autre chose que de sa-

Haec decies repetita placebit

Le poète latin qui a écrit cela, Horace, ne se doutait probablement pas de l'usage qui en est fait ici — Les offrandes à répétition au fonds de secours ne sauraient jamais être trop nombreuses non plus que trop fréquentes — Deux urnes en cuivre martelé et ciselé, de style arabe, sont offertes en

Haec placuit semel, haec decies repetita placebit. C'est Horace qui a écrit ce vers latin que l'on peut aisément traduire en français: "Telle chose n'a plus qu'une fois; telle autre, dix fois répétée, plaira toujours."

Le poète latin avait bien raison d'écrire cela car c'est très vrai. Il est des choses dont on ne se lasse pas. En pareil cas l'aphorisme latin d'usage courant: Bis repetita placebit, ne suffisait pas. Il faudrait le compléter: bis, ter, quater, haec repetita placebit. Et encore, ça ne serait pas suffisant. Le vers d'Horace se rapproche davantage de la vérité.

Comme de raison, ça n'est pas n'importe quoi qui se puisse répéter à l'infini sans faire naître de lassitude. Il arrive que deux fois la même chose soit une fois sinon deux fois de trop.

Ça n'est pas le cas, à propos des souscriptions répétées au fonds de secours de la Maison Ignace Bourget. Les répétitions ne sauraient alors être trop nombreuses non plus que trop fréquentes. La Maison Ignace Bourget le sait d'expérience.

Un bon nombre de souscriptions au fonds de secours de l'an dernier ont renouvelé leurs offrandes cette année. Certains même qui avaient inauguré, dès le début de 1932, le mode des souscriptions à répétition ont tenu à continuer cette année.

Ainsi, les employés de l'Agence Canadienne de Publicité, limitée, par l'entremise du président de cette entreprise, M. H. Fontaine, nous font tenir leur offrande: vingt dollars. L'hiver dernier, les mêmes employés avaient de la même façon adressé une souscription à la Maison Ignace Bourget.

Le secrétaire de la Maison Ignace Bourget a déjà dit, à l'occasion par exemple des multiples offrandes du Club de Publicité de Montréal, du plaisir qu'il a de temps en temps de recevoir de l'argent ou des articles divers qu'offrent des gens de son métier — le secrétaire en question, faut-il le dire, exerce le métier de journaliste — ou de gens qui touchent de près à ce même métier, qui accomplissent des tâches si-

non exactement journalistiques du moins parajournalistiques. Les employés de l'Agence Canadienne de Publicité, sans appartenir au journalisme proprement dit, y touchent de bien près. Le journal d'aujourd'hui, en pays d'Amérique, n'aurait pas loin sans le concours et la collaboration du publicitaire.

La Maison Ignace Bourget est née d'une enquête journalistique et l'enquêteur est heureux de ce que des journalistes et des publicitaires s'intéressent à l'oeuvre. Ceux-ci et ceux-là sont de la même famille, une famille qui ne se compose pas de millionnaires mais simplement de gens qui travaillent quotidiennement — ce que la vie est quotidiennement — dans un journal quotidien principalement pour gagner leur pain quotidien. Quand il le faut, ils savent en faire une part pour ceux qui n'ont pas temporairement la chance de gagner leur vie.

De l'art arabe Il s'agit encore d'une offrande plusieurs fois répétée. Cette fois encore le donateur appartient au monde de la publicité. Nous taisons son nom — car il s'agit d'une seule personne et non d'un groupe — parce qu'il nous l'a recommandé d'une façon expresse.

À maintes reprises dans le passé, ce bienfaiteur nous a adressé sa souscription — personnelle en argent; à sa demande des associations ont pareillement souscrit, en argent et parfois en nature. Voici qu'il nous offre maintenant en cadeau un cadeau qu'il avait reçu à l'occasion de Noël: deux urnes en cuivre martelé et poinçonné.

Ce sont des urnes de bonne dimension, mesurant à peu près trente-cinq pouces de hauteur. De style arabe, elles doivent être vieilles, peut-être même antiques, ce qui n'est pas de nature à amoindrir leur valeur.

Mais, s'il s'agit d'objets d'art et de l'art de valeur, pourquoi, se demandera-t-on, ces urnes sont-elles si tôt transmises à la Maison Ignace Bourget? Cette question part d'une légitime curiosité et qui mérite d'être satisfaite.

Le donateur des urnes à la M. I. B. nous a fait part de la lettre qu'il vient d'adresser à celui qui les lui avait données:

"J'ai reçu la magnifique cadeau que vous avez bien voulu m'envoyer à l'occasion de Noël. Vous conviendrez avec moi qu'une telle largesse de votre part ne peut être motivée que par le service que la Compagnie que je représente a pu vous donner au cours de l'année, par mon intermédiaire. Comme ce service est une partie de ma raison d'être ici et qu'il s'étend indifféremment à tous nos clients, je ne saurais songer à accepter quelque chose en retour.

"Je me suis donc permis de passer le cadeau, en votre nom, à une association charitable, la Maison Ignace Bourget, qui va se charger d'en faire bénéficier ses pensionnaires.

"En terminant, je vous fais mes meilleurs souhaits du Nouvel An, en retour des vôtres que j'apprécie."

Cette lettre parle par elle-même et l'on comprend comment il se fait que la Maison Ignace Bourget ait hérité de deux grandes urnes en cuivre martelé et ciselé, de style Montigny, de telles urnes ne seraient d'aucune utilité; elles seraient même de surrogation. La Maison Ignace Bourget n'a donc qu'une chose à faire, c'est d'en disposer au meilleur prix possible.

On a bien pensé à les mettre en tirage mais cela nécessiterait beaucoup d'organisation. Il vaudrait mieux trouver un acheteur pour les deux urnes.

Ces deux pièces constitueraient une belle garniture dans une pièce qui serait assez vaste. Elle conviendrait même tout à fait dans une pièce de dimensions plus restreintes, à la condition que cette pièce soit un boudoir oriental.

Pour l'ornementation d'une église ou d'une chapelle, cela conviendrait on ne peut mieux. Un bienfaiteur généreux pourrait en faire l'acquisition pour les offrir ensuite au curé de l'une des colonies étrangères de Montréal. Ce bienfaiteur aurait le choix entre les paroisses hongroise, polonaise, allemande, lithuanienne, ukrainienne et tchéco-slovaque. Ce serait une double charité: au curé récipiendaire, à la Maison Ignace Bourget dont la caisse achève de se vider.

Les urnes sont exposées à la librairie du Devoir. Le prix est à débattre.

Emile BENOIST

Bloc-notes

Double épreuve

Nous parlions, à propos du conflit entre les nationalistes indiens et les autorités britanniques, d'épreuve de force. Il faut bien ajouter aujourd'hui ce qui était d'ailleurs sous-entendu dans la première formule: et d'ingéniosité.

Le gouvernement britannique dispose évidemment de ressources énormes, et nul ne saurait douter aujourd'hui de la parole de lord Willingdon: il est résolu à les utiliser à fond. Les Indiens font intervenir les femmes, les Anglais les emprisonneront comme les hommes. Mme Gandhi, Mlle Patel, annoncent les dépêches de ce matin, viennent d'être arrêtées tout comme Gandhi et Patel le père. Les ordonnances se multiplient et paraissent couvrir toutes les tactiques possibles. On interdit les souscriptions aux campagnes du congrès.

La session provinciale

L'abus des lois générales pour régler des cas particuliers

Exemple: le bill de la "Montreal Light Heat" — "La session Dillon" — Projet de replâtrage du ministère Taschereau — La rivalité Perrault-David, et les chances de l'"outsider" Francoeur — Légitime ambition de M. Vautrin

(Par Alexis GAGNON)

Les vacances de Noël finies, la Chambre reprend ce soir ses travaux législatifs. On adoptera ainsi une centaine de nouvelles lois qui iront s'ajouter à la tour de Babel législative que nos gouvernements édifient avec persévérance pour la plus grande et la plus parfaite complication de la vie humaine.

Barnum affirmait qu'il nait un gobeur à chaque minute. En paraphrase on pourrait ajouter que l'être humain viole au moins une loi ou un règlement à chaque minute, tellement les lois sont nombreuses et envahissantes. Heureusement que les législateurs eux-mêmes ne se souviennent plus des lois qu'ils ont édictées et que l'humanité continue à exister sans trop d'ennuis légaux.

Nous souffrons de la manie de régler les cas particuliers par des lois générales.

Des qu'un ami politique est dans un pétrin sérieux, ou qu'un malaise accidentel se fait sentir, les gouvernements, au lieu de présenter une loi pour régler le cas en litige, présentent une grande loi générale, qui va remédier à un mal individuel pour faire surgir des milliers d'embêtements.

Le dernier exemple en date est le bill de la Montreal Light Heat.

On sait que cette compagnie dont les taux de service électrique sont plus élevés que ne le justifient le capital versé et le coût de production, a imaginé un truc pour maintenir ses positions contre les récriminations de l'abonné. C'est de faire battre la moitié du public contre l'autre moitié, de former une armée de propagandistes. Cette compagnie philanthrope a invité ses clients à partager dans les surplus de la compagnie sous forme d'une émission d'actions communes ven-

on fait séquestrer les dépôts en banque, on prévoit, et l'on commence à appliquer de vigoureuses sanctions contre ceux qui participent à la campagne de désobéissance civile.

Le dernier coup, celui qu'on annonce ce matin, paraît viser à la suppression de toute réunion nationale. Il interdit la réunion de tout groupe de cinq personnes.

On ne peut s'empêcher de se demander, si les nationalistes sont très nombreux à violer ces ordonnances, où l'on finira par les interner.

Du côté gandhiste, on se prépare, paraît-il, à instituer le noyau d'une sorte de gouvernement parallèle au gouvernement britannique et l'on débute par l'établissement d'un service postal indépendant dans la région de Bombay. Si l'entreprise réussit, on l'étendrait à l'Inde entière.

Quelle sera la riposte britannique?

A Chicago Chicago sera, à deux semaines d'intervalle, le théâtre des deux grands congrès politiques américains: le républicain d'abord, le démocratique ensuite.

Chez les républicains, le choix, comme candidat à la présidence, de M. Hoover, paraît à peu près commandé. Chez les démocrates, où l'on entretient de grands espoirs de succès, la situation est fort différente.

Le choix de M. Roosevelt, gouverneur de New-York, paraissait d'abord presque assuré; mais la candidature, formellement annoncée, de M. Ritchie, gouverneur du Maryland, complique les choses. Puis, l'on parle de M. Smith, le candidat défait aux dernières élections, de M. Newton Baker, un ancien ministre, de M. Owen Young, dont le nom reste attaché à la question des Réparations, de quelques autres encore.

Grosse lutte en perspective, avant l'élection présidentielle elle-même.

O. H.

"L'une des plus intéressantes études de l'année"

CE QUE DIT LE PROGRES DU GOLFE DE LA RECENTE BROCHURE DE M. L'ABBE GROULX

Le Progrès du Golfe, qui la reproduit intégralement du reste, comme l'Action catholique et nous-mêmes l'avons fait, dit de la récente conférence de M. l'abbé Groulx sur "La déchéance de notre classe moyenne":

"L'une des plus intéressantes études de l'année, du point de vue canadien-français, est bien cette remarquable conférence que faisait au Cercle Universitaire de Montréal, le 5 décembre, M. l'abbé Groulx, sur la déchéance incessante de notre classe moyenne, le désolant achèvement des petits propriétaires agricoles vers le prolétariat."

Ce lumineux et profond travail de l'éminent écrivain canadien est à lire, à méditer, à conserver.

C'est précisément pour permettre au plus grand nombre possible de gens de conserver facilement et de distribuer cette remarquable étude que nous l'avons reproduite en brochure, dans la collection du Document, de format très maniable, avec couverture de papier fort.

L'événement a prouvé que nous avions deviné les désirs du public. Trois mille exemplaires de la brochure ont été rapidement enlevés. Nous avons fait un deuxième tirage, dont nous venons de commencer la distribution.

Avant à ceux qui désirent conserver ce texte ou faire de la propagande.

La brochure, seize pages compactes, se vend 5 sous, 50 sous la douzaine, franco. Au cent, 83,50, au mille, 830, port en plus.

Adressez toutes les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (tél. Harbour 1241).

De nouveaux dépôts

C'est vendredi soir de cette semaine, 15 janvier, à 8 h. 30 précises, salle du Gesù, que M. Henri Bourassa prononcera sous les auspices et au profit de la Maison Ignace Bourget, une conférence qui s'intitule: "Charité bien ordonnée..."

Les billets, au prix de \$1.00, étaient déjà en vente à la librairie du "Devoir" ainsi qu'au Collège Sainte-Marie. Pour la commodité du public, quelques autres dépôts viennent d'être ouverts aux endroits suivants:

À la Librairie d'Action Canadienne-française, que dirige M. Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis;

À l'épicerie E. Boursier, 1151, rue Laprairie, Pointe-à-Charles;

À l'épicerie E.-H. Montpetit, 3487, rue Gertrude, Verdun.

Une décision importante

Le cas de Joseph Srb — La Cour d'appel décide que l'appel d'une décision d'un agent d'immigration doit être entendu par le ministre lui-même et non pas son sous-ministre

La Cour d'appel a rendu samedi un jugement qui affecte les méthodes administratives du ministère de l'immigration. La Cour a décidé que l'appel d'une décision d'un agent d'immigration doit être entendu par le ministre lui-même et non par le sous-ministre de l'immigration.

La cause dans laquelle ce jugement a été rendu est celle de M. J. M. Langlais, agent d'immigration à Montréal, contre un Tchèque-Slovaque nommé Joseph Srb. Le sous-secrétaire provincial d'Ontario avait porté plainte auprès du ministre de l'immigration le 7 avril 1931 à l'effet que Srb avait été interné dans un asile d'aliénés, et qu'il n'avait pas encore acquis domicile au Canada. Le 10 avril le sous-ministre de l'immigration ordonna l'arrestation et l'examen de Srb et le 17 avril, M. D. H. Reynolds, agent d'immigration à London, où Srb était interné, ordonna sa déportation, après avoir fait une enquête. Srb appela alors de cette décision auprès du ministre de l'immigration comme y pourvoit la loi, et le sous-ministre rejeta l'appel.

Transporté alors à Montréal pour être déporté Srb présenta une requête pour bref d'habéas corpus. M. le juge Patterson accorda la requête en se basant sur deux points. Dans son ordonnance de déportation Reynolds se désignait comme "commissionnaire d'enquête"; d'après la loi d'immigration il y a une commission d'enquête dans chaque port d'entrée, cette commission était composée de trois agents d'immigration; ailleurs que dans les ports d'entrée les enquêtes peuvent être faites par l'agent local. London n'était pas un port d'entrée Reynolds pouvait décider du cas seul, mais il n'était pas pour cela une commission d'enquête, et sa décision est nulle. De plus le sous-ministre a disposé de l'appel alors que le ministre aurait dû le faire lui-même.

M. J.-M. Langlais appela alors du jugement du juge Patterson. M. le juge Bond a rendu samedi le jugement unanime de la Cour d'appel en cette cause, maintenant l'appel mais cassant en même temps l'ordonnance d'arrestation et de déportation et ordonnant que l'appel de Srb soit entendu par le ministre lui-même. La Cour était composée des juges Guerin, Dorion, Léonard, Bond et Saint-Germain.

Voici en résumé le jugement du juge Bond: L'appel de M. Langlais était basé sur deux points. D'abord il prétendait que les tribunaux n'ont pas juridiction dans les causes d'immigration à moins que la personne affectée ne soit un citoyen canadien ou n'ait domicile canadien. Or, Srb est arrivé au pays le 15 mai 1926 et lors de son arrivée l'immigration lui manquait un mois pour avoir acquis le domicile canadien. Le juge passe en revue la jurisprudence et conclut qu'en effet les tribunaux n'ont pas à intervenir là-dedans. Il reste à examiner la prétention de Srb que les procédures suivies ne sont pas conformes à la loi. Comme il est certain que M. Reynolds avait qualité pour décider du cas, cette prétention tombe.

M. Langlais prétendait en outre que le rapport du bref d'habéas corpus ne portait pas mention du fait que Srb était patient dans un hôpital d'aliénés. Mais comme la Cour n'a pas juridiction sur l'enquête de l'agent d'immigration, elle ne croit pas devoir examiner la preuve sur laquelle Reynolds a rendu sa décision.

Enfin, l'intimé a prétendu que l'ordre de déportation est nul parce que son appel n'a pas été entendu par le ministre, comme le veut la loi.

Nécrologie

- BILLARD — A Montréal, le 3, à 4 ans.
BOUCHARD — A Montréal, le 8, à 66 ans.
BROUILLET — A Chambly-Bassin, le 7, à 70 ans.
CLOUTIER — A Montréal-Nord, le 8, à 82 ans.
FORTIER — A Montréal, le 8, à 62 ans.
GÉRALD — A Montréal, le 8, à 85 ans.
HOUE — A Montréal, le 26 décembre, à 49 ans.
NADON — A Montréal, le 7, à 2 ans.
PELLÉTER — A Outremont, le 8, Géraldine Barsalou, femme de J.-Charles Pelletier.
PILON-DE-SENNELLE-DUPONT — A Montréal, le 7, à 63 ans.
RIVARD — A Montréal, le 8, à 80 ans.
SAUVÉ — A Maniwaki, Bois-Franc, le 27, à 76 ans.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. Bélair 1717

La Société Coopérative

Frais Funéraires
RUE SAINT-CATHERINE, 302 EST,
Plateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général

Il aurait bien pu prétendre que son appel n'a pas été entendu du tout, dit le juge, pas même par le sous-ministre. Srb a donné avis d'appel. Mais son appel n'a pas été entendu. Un officier du ministère a fait un rapport écrit recommandant le rejet de l'appel et un autre officier l'a appuyé. Quelqu'un a écrit au crayon vert en travers du rapport, les mots: "Oui, appel rejeté, W. G. E."; ces initiales sont celles du sous-ministre M. W.-G. Egan.

Un appel, a dit le juge Bond, signifie ce que le mot veut dire. Il n'y a pas de clause spéciale dans la loi sur la procédure à suivre, mais les principes élémentaires de justice semblent exiger que l'appelant soit avisé du moment et de l'endroit où son appel sera étudié, et on doit lui donner l'occasion de présenter son appel personnellement ou par un représentant. Dans cette cause on n'a rien fait de tel, et sur représentations d'officiers du ministère le sous-ministre a rejeté l'appel sommairement. L'appel n'a donc pas encore été entendu.

Mais il y a plus; le sous-ministre n'avait pas autorisé pour entendre l'appel. Ce pouvoir est conféré seulement au ministre, et la loi est claire à ce sujet. En conséquence, l'appel est encore pendante et jusqu'à ce qu'il ait été décidé par le ministre toutes les procédures sont arrêtées comme y pourvoit la loi, et toutes les ordonnances du sous-ministre, subséquentes à la décision de M. Reynolds comme enquêteur, sont illégales et nulles.

En attendant la décision du ministre l'intimé devra rester sous la garde de l'appelant. Il doit être bien entendu qu'il n'y a dans ce jugement aucune approbation ni désapprobation de la décision de M. Reynolds. Cette question ne peut être décidée que par le ministre lui-même. Pour ces raisons la Cour maintient l'appel et casse le bref d'habéas corpus, annule les mandats d'arrestation et de déportation de Srb et remet Srb à la garde de M. Langlais jusqu'à ce que le ministre ait entendu son appel.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

En marge de l'école agricole de village

(par A.-H. TREMBLAY)

Depuis quelque temps l'opinion publique est agitée par cette importante question, d'une école agricole, ou du fils du cultivateur pour, sans frais, s'instruire de sa profession, prendre plus profondément racine au sol qu'il ne peut quitter en masse, sans désorganisation sociale. L'idée est toute logique et ne peut se présenter à l'esprit sans évoquer et pousser de l'avant le grand principe de la "ruralité" de l'enseignement dans nos campagnes. En technicien averti par dix années de vie en contact continué avec notre petite école rurale, je ne puis admettre qu'il soit possible, à peu d'exceptions près, d'organiser présentement dans nos campagnes des écoles quelque peu complémentaires à base agricole sans gaspillage inutile des deniers publics, s'assurer les services de professeurs compétents et surtout trouver des élèves assez développés pour les fréquenter.

L'apathie de notre peuple est immense pour l'école primaire. Il est grandement excusable par les petits rendements qu'elle donne, en général, par le peu de progrès réalisés chez le garçon de douze ans et plus, lorsqu'il n'a pas la chance, trop rare, de profiter du zèle d'un maître en tous points dignes de ce nom, d'une institutrice religieuse ou laïque capable de maîtriser sa turbulence, son insouciance et même son mauvais vouloir. Les parents, bien que peu instruits, ne manquent pas de constater que trop souvent leur grand garçon ne fait qu'un cours de banc, ne contribue qu'à jeter le désarroi en classe.

Is ne se demandent pas quelle est la cause, ne cherchent pas de remèdes; tout simplement ils acceptent cet état de choses comme inévitable. L'enfant est alors placé en ville, dans une institution qui ne lui convient pas, qui le jette presque toujours en dehors de son milieu, on bien il demeure à la ferme, comme un trop jeune un travail pénible, absorbant toutes les critiques de la profession, toutes les plaintes qui saturer l'atmosphère, surtout en temps de crise.

Enlèves des écoles de nos paroisses la jeune élite qui les quitte chaque année pour les cours classiques et nous ne trouvons que peu d'élèves capables d'entrer en scène un jour. L'école agricole serait donc destinée à ceux qui ont quitté l'école depuis quelques années, sachant à peine bégayer la lecture, accorder le français par occasion, compter

vaillie que vaillie. Ouvrir des écoles agricoles pour les grands garçons me semble peu pratique avant d'avoir soigneusement établi la base: le cours primaire élémentaire et moyen par l'emploi d'une bonne institutrice, plus compétente, plus longuement préparée à cette tâche pénible, ayant profité elle-même, d'abord, d'un enseignement agricole méthodique, ayant été en contact à l'École Normale, d'abord, avec le plager, le verger, le potager, les manuels de classe conformes au besoin de l'école rurale, le cahier de comptabilité, le livre de lecture, où l'on chante les beautés de la campagne; en contact avec un outillage approprié capable d'intéresser l'enfant, de lui donner une part active à son propre développement intellectuel.

Le suis certain qu'un grand nombre de ceux qui discutent ce plan "d'école agricole", qui l'encouragent, parce qu'il réussit ailleurs, ne pensent pas un instant à la situation actuelle, avant d'applaudir aux succès des autres pays, du Danemark, par exemple, et croient que ces institutions porteront tout de suite les mêmes fruits chez nous.

Le Danemark a, certes, une population moins apathique que la nôtre au sujet de l'instruction; il a, certes, une fréquentation scolaire mieux subtile que chez nous; il a, certes, une école primaire rurale qui accuse des résultats plus convaincants que les nôtres, quand on se donne la peine de sonder un peu à la fois, une phalange d'institutrices moins improvisées que les nôtres, en général.

Dans ce pays privilégié, parce qu'il a pris la peine de s'organiser, les manuels de classe peuvent, sans doute, mieux que les nôtres, apprendre aux fils de l'agriculteur les beautés de sa profession, le vrai sens de la vie rurale, sa grande importance dans la vie économique d'un peuple, la nécessité des méthodes pratiques en agriculture, de la coopération, de l'instruction solide chez le cultivateur.

Au Danemark on a, certes, mis au rancart l'institution du Bureau central comme moyen de brétoyer les institutrices, institution qui a rendu, ici, des services, mais qui aujourd'hui, bat en brèche nos écoles normales, réduit leurs efforts à la plus simple expression. Je confesse, en passant, que la diplômée du Bureau central réussit, en moyenne, aussi bien que la normale.

Ceci, cependant, ne prouve qu'une chose; c'est que nos écoles normales sont plus des institutions d'enseignement primaire que des lieux d'entraînement pédagogique et de formation quelque peu secondaire; et cela, parce que les aspirantes y entrent sans préparation suffisante.

Nous tournerons peut-être encore longtemps dans ce cercle vicieux: "Il faut bien enseigner à lire, compter, écrire aux normales; elles ne le savent pas assez; le Bureau central doit continuer d'exister parce que ses diplômées réussissent aussi bien que les autres."

Preions la peine d'approfondir ces questions liées à la hâte pour étayer ma thèse: l'ancien mouvement sérieux vers l'entraînement de nos populations rurales à la terre, vers une instruction plus générale, plus solide, ne peut s'entreprendre sans établir d'abord fermement la base: une petite école donnant de bons résultats, livrant aux écoles complémentaires une jeunesse nombreuse, avertie, heureuse d'agrandir son cercle de connaissances.

Ce sera la gloire de l'institutrice rompre un métier, sérieusement préparée à sa mission, munie de bons manuels, pour intéresser son monde; tableaux agraires, les cartes rurales, albums, petit musée contenant collections d'insectes, herbes, etc., etc.

On dit avec raison: il est impossible d'enseigner l'agriculture aux bambins, la chose a été essayée en Belgique, et sans succès. Oui, certes, chaque chose en son temps, car les essais faits dans la région de Terrebonne, il y a quelques années, ont laissé les mêmes déboires.

Dépendant, que de leçons pratiques de vocabulaire, à composition peuvent se faire sur les choses de la campagne quand on les a sous la main; que de leçons pratiques tirées de bonnes pages de lectures, de bons tableaux agricoles, montrant les différents résultats des procédés modernes d'élevage, de culture, d'organisation de ferme, leur supériorité sur la routine aveugle, méprisant les grands principes sur lesquels se base toute l'agriculture.

L'enfant de douze ou treize ans formé à cette école que le souhâit de longs temps, qui ne verra pas sans une "Crépuscule de tous les "bonnes volontés", comprendra, et ses parents avec lui, qu'il est utile, agréable de s'instruire, continuera son cours sans que l'on soit forcé de le pousser, l'épée dans les reins, parce qu'il n'aura pas été victime d'une école où l'enfant, l'a-pen-près, l'explication obscure, le travail incompris régnent souvent en permanence.

Ouvrir des écoles agricoles telles que peu complémentaires à présent, qu'on ne garde à peu près pas de garçons ayant vaincu les difficultés des premiers éléments, c'est engager un technicien expérimenté pour les bancs, ou le forcer à perdre son temps à un travail par trop élémentaire.

On dira: s'il n'y a pas d'élèves, on n'engagera pas de maîtres; c'est clair. Beaucoup voudront avoir leur école si l'allocation est généreuse, pour voir comment ça ira. On inscra quinze, vingt élèves qui suivent les cours ou qui les ont quittés depuis quelques années. Lorsque ces recrues auront constaté qu'elles ne savent rien; qu'il leur faut épeler pour lire, compter sur leurs doigts pour additionner, elles auront vite repris la cef des champs.

Il se donne dans nos paroisses des cours agricoles du soir avec l'aide de l'agronome, soirées où l'on commente et discute un sujet de première importance contenu dans un bulletin agricole qui a dû être lu dans le mois. Savez-vous qui assiste à ces réunions? quelques agriculteurs de trente à quarante ans, désireux de faire toujours mieux, quelques vieux ren-

tiers, ou villageois intéressés: la jeunesse, spécialement invitée, se place près des portes pour mieux jaser et sortir quand bon lui semble, se sentant plus attirés vers le restaurant ou le coin de la rue. On dit qu'au Danemark, qu'en Belgique, les cours du soir sont remplis d'élèves. Heureux pays!

On parle du succès des cours abrégés d'hiver; j'y applaudis de des premiers, mais il ne faut pas négliger les trois facteurs qui sont un peu cause du succès: pension payée, allocation d'un dollar par jour, représentations cinématographiques après les séances. Enlève tout cela et comptez... les assistants.

Faisons crédit aux moins pessimistes que nous au sujet de la soif d'instruction de nos jeunes gens, et cherchons le professeur qui va diriger, cette école désirable et souhaitée à son heure. Quoique licencié en sciences agricoles, le jeune B.S.A. a-t-il la préparation pédagogique nécessaire pour contrôler une troupe de grands garçons, continuer ou relancer leur instruction sans s'exposer à des faux pas coûteux? A-t-il les manuels, l'outillage indispensable pour les intéresser?

Quand il est prouvé chaque année que malgré trois années d'études pratiques, à peine la moitié des Normaliens réussissent bien dans l'enseignement, serions-nous assez naïfs pour croire que ces professeurs, techniciens agricoles, très dispendieux, à cause de leurs longues études, réussissent sans notions de pédagogie, sans avoir approfondi les méthodes et les procédés d'enseignement?

Le professeur de cette école agricole de village doit être un normalien, mais un normalien d'une école normale appropriée, où il se sera manié de l'enseignement, muni de connaissances agricoles assez complètes, familiarisé avec de bons manuels, et un outillage scolaire complet et instructif.

Autrement, c'est nier l'importance de l'entraînement pédagogique. Notre programme d'études, avec ses cours complémentaires agricole, à tout ce qu'il nous faut pour combler le vide, pourvu que nous sachions lui fournir un maître compétent, non pas formé tel qu'actuellement pour la ville où vont toutes ses aspirations.

Ce professeur pourra rendre, avec l'aide de l'agronome, de précieux services à la population par les cours du soir aux cultivateurs, cours agrémentés de représentations cinématographiques toujours très populaires et très instructives. Ainsi organisée, notre école primaire rurale avancera sur le terrain ferme, sans piétiner dans la boue, sans perdre en deux mois ce qu'elle avait gagné pendant six mois de l'année.

Le professeur de cette école agricole de village doit être un normalien, mais un normalien d'une école normale appropriée, où il se sera manié de l'enseignement, muni de connaissances agricoles assez complètes, familiarisé avec de bons manuels, et un outillage scolaire complet et instructif.

Autrement, c'est nier l'importance de l'entraînement pédagogique. Notre programme d'études, avec ses cours complémentaires agricole, à tout ce qu'il nous faut pour combler le vide, pourvu que nous sachions lui fournir un maître compétent, non pas formé tel qu'actuellement pour la ville où vont toutes ses aspirations.

Ce professeur pourra rendre, avec l'aide de l'agronome, de précieux services à la population par les cours du soir aux cultivateurs, cours agrémentés de représentations cinématographiques toujours très populaires et très instructives. Ainsi organisée, notre école primaire rurale avancera sur le terrain ferme, sans piétiner dans la boue, sans perdre en deux mois ce qu'elle avait gagné pendant six mois de l'année.

Le professeur de cette école agricole de village doit être un normalien, mais un normalien d'une école normale appropriée, où il se sera manié de l'enseignement, muni de connaissances agricoles assez complètes, familiarisé avec de bons manuels, et un outillage scolaire complet et instructif.

Autrement, c'est nier l'importance de l'entraînement pédagogique. Notre programme d'études, avec ses cours complémentaires agricole, à tout ce qu'il nous faut pour combler le vide, pourvu que nous sachions lui fournir un maître compétent, non pas formé tel qu'actuellement pour la ville où vont toutes ses aspirations.

Ce professeur pourra rendre, avec l'aide de l'agronome, de précieux services à la population par les cours du soir aux cultivateurs, cours agrémentés de représentations cinématographiques toujours très populaires et très instructives. Ainsi organisée, notre école primaire rurale avancera sur le terrain ferme, sans piétiner dans la boue, sans perdre en deux mois ce qu'elle avait gagné pendant six mois de l'année.

Le professeur de cette école agricole de village doit être un normalien, mais un normalien d'une école normale appropriée, où il se sera manié de l'enseignement, muni de connaissances agricoles assez complètes, familiarisé avec de bons manuels, et un outillage scolaire complet et instructif.

Autrement, c'est nier l'importance de l'entraînement pédagogique. Notre programme d'études, avec ses cours complémentaires agricole, à tout ce qu'il nous faut pour combler le vide, pourvu que nous sachions lui fournir un maître compétent, non pas formé tel qu'actuellement pour la ville où vont toutes ses aspirations.

Ce professeur pourra rendre, avec l'aide de l'agronome, de précieux services à la population par les cours du soir aux cultivateurs, cours agrémentés de représentations cinématographiques toujours très populaires et très instructives. Ainsi organisée, notre école primaire rurale avancera sur le terrain ferme, sans piétiner dans la boue, sans perdre en deux mois ce qu'elle avait gagné pendant six mois de l'année.

Le professeur de cette école agricole de village doit être un normalien, mais un normalien d'une école normale appropriée, où il se sera manié de l'enseignement, muni de connaissances agricoles assez complètes, familiarisé avec de bons manuels, et un outillage scolaire complet et instructif.

Autrement, c'est nier l'importance de l'entraînement pédagogique. Notre programme d'études, avec ses cours complémentaires agricole, à tout ce qu'il nous faut pour combler le vide, pourvu que nous sachions lui fournir un maître compétent, non pas formé tel qu'actuellement pour la ville où vont toutes ses aspirations.

En marge de la crise

La Tuque, 7 janvier 1932. Si l'on regarde un peu en arrière, en ce début de l'année, l'on constatera que la situation financière du pays est d'au moins 30 pour cent plus mauvaise qu'en 1930 et que l'année 1932 verra la faillite d'une grande partie des industriels et des autres producteurs d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse de l'Etat, sous toutes ses formes, en commençant par le gouvernement central provincial, municipal et scolaire.

Si l'on se donne la peine d'étudier un peu la question, l'on conclura que la population qui produit aujourd'hui ne pourra résister longtemps à l'effort que les dirigeants du pays lui imposent. Que M. Bennett ait assuré que nous puissions envisager l'avenir avec confiance, cela ne veut pas dire nécessairement que M. Bennett ait découvert le fond de sa pensée.

M. Taschereau, pour sa part, proclame que la province de Québec supporte mieux que n'importe quelle des provinces sœurs, la crise actuelle. Mais, nous savons tous que M. Taschereau n'est pas un homme de haute finance, elle affiche très haut son optimisme. Evidemment, ce ne sont pas eux, les grands financiers, qui ont le plus à souffrir de la dépression des affaires. Ils ont toujours une corde à leur arc et font en sorte que ce leur coûte le moins cher possible.

La crise dure toujours. Le président Hoover, qui il y a deux mois, disait que la crise était sur le point de finir, demande aujourd'hui deux milliards. Un économiste anglais — autorité en la matière, paraît-il — prédisait, il n'y a pas longtemps, la faillite, avant trois mois, de tous les pays. Trois semaines plus tard, le même financier affirmait que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes, que la crise était passée et que nous pouvions nous attendre à une nouvelle et plus grande prospérité. Il semble y avoir de la part de cet homme un manque de sincérité quelque part.

La crise n'est pas finie; l'industrie n'a jamais été en plus mauvaise posture. L'on ouvre peut-être encore de nouvelles manufactures, mais c'est pour en fermer à côté. C'est ainsi que le développement de certaines inventions peut même tuer des choses déjà existantes, ce qui n'améliore pas les choses. Prenons, par exemple, nos grands chemins de fer qui faisaient autrefois notre gloire et étaient considérés comme l'un des meilleurs actifs au monde. La multiplication des routes automobiles, leur amélioration, tuent lentement nos chemins de fer, et ceux-ci sont aujourd'hui dans le marasme. Il en est de même dans l'industrie, où le développement de la machinerie chasse la main-d'œuvre. Il en résulte une surproduction si grande que l'équilibre devient impossible, et l'on voit alors des centaines de familles crever de faim à côté de montagnes de blé.

Outre le développement trop poussé de l'industrie, il est une autre cause pour ainsi dire directe de la crise actuelle: ce sont les dépenses extravagantes de nos gouvernements en construction folles d'impensables. L'on construit, l'on construit encore, et comme on n'a pas d'argent suffisant pour se permettre le luxe de telles constructions, et bien, on emprunte, voilà tout. Voilà tout pour le moment, oui! mais un jour ou l'autre il faudra trouver l'argent pour rembourser ces emprunts, et l'on imposera alors de nouveaux impôts au peuple qui n'en peut plus.

Il est plus que temps que nos gouvernements réagissent et adoptent une ligne plus ferme. Songeons à notre jeunesse qui est l'avenir. Songeons à nos jeunes de 18 à 30 ans. Qu'avons-nous à leur donner? Combien trouvent un emploi pour leurs énergies et leurs jeunes forces? Une légion de nos fils sans emploi et gaspillent les plus belles années de leur vie dans la nonchalance pour ne pas dire dans le désespoir. Et ce sera ainsi, tant que durera la crise.

Deux moyens sont à la portée de nos chefs d'Etat pour régler cette crise. Le premier, c'est que ceux qui ont prêté à l'Etat, à gros intérêts et qui ne sont pas affectés par l'impôt le soient à l'avenir et contribuent de leurs impôts eux aussi et que tous leurs efforts soient concentrés afin de donner un travail plus efficace.

Le second moyen, le plus important, c'est, en l'état actuel, de partout le retour à la terre. Il faut cesser les petites luttes entre les partis, s'unir pour arriver à ce retour à la terre, sans quoi les choses ne pourront qu'aller de mal en pis. Nos gouvernements semblent avoir bien compris que la seule solution, dans la terre, est la salut; mais qu'attendent-ils pour faire une action efficace?

Les 100 millions avancés par l'Etat pour des secours directs ou pour des travaux plus ou moins urgents n'ont été affectés à l'achat de terres improductives actuellement ou presque, (ces terres, divisées par dix acres, coûteraient environ 82,500 aménagées et prêtes à produire, que le gouvernement pourrait avancer aux colons sous forme de prêt avec fonds d'amortissement), et dont le prêt affecté est argenti de tels achats, nous ne serions pas en face d'une situation aussi grave; mais nous en avons la preuve en constatant que c'est encore la partie agricole du pays qui supporte le mieux la crise.

Nous espérons donc que nos gouvernements sauront réagir pendant qu'il en est temps encore et appliquer tout ce dont ils peuvent disposer en faveur du développement agricole du pays. Bien à vous. J.-Ernest DESBIENS

risera l'agiotage sur grande échelle.

Le premier ministre annonce que la session ne pourra prendre fin avant la mi-février. Cela signifie que le gouvernement n'a pas encore mis au point ses projets d'impôts.

Le gouvernement se trouve dans une situation fort délicate. Malgré les nombreux avertissements donnés, il a édifié tout un système permanent d'assistance publique et d'éducation qui reposait uniquement sur les ressources de la Commission des liqueurs. Or la prospérité de la région des alcools ne reposait que sur la durée des régimes prohibitionnistes ontarien et américain. Ontario non seulement ne veut plus s'abreuver chez nous, mais elle abreuve les touristes américains et leur fournit la grosse somme de contrebande qui venait auparavant de la province de Québec.

Aussi les revenus ont-ils dégringolé rapidement, cependant que l'organisation reste aussi coûteuse, qu'il faut maintenir un personnel aussi considérable. Le gouvernement a perdu les revenus, mais il reste avec l'organisme social et éducationnel permanent créé avec ces revenus; et il faut pour maintenir celui-là remplacer ceux-ci.

La morale de l'aventure c'est qu'il faut imposer des taxes, non seulement pour combler le déficit, mais pour empêcher une nouvelle diminution des revenus. Il est relativement facile d'imposer une taxe, mais un gouvernement doit imposer que les taxes qu'il affecteront le contribuable qu'indirectement et légèrement et qui soient quand même productives.

On croit que les taxes, d'où qu'elles viennent, sont plus onéreuses, que les revenus individuels ont diminué et que toute charge supplémentaire, si faible soit-elle, pèsera lourdement. Le gouvernement a déjà majoré la taxe sur la gasoline, et sans lever de protestations. Il y aura aussi la taxe sur les repas. On réduira aussi les dépenses, le plus possible, surtout dans les crédits de colonisation.

Décidément, le métier de pasteur des peuples est peu alléchant de ces temps-ci. La Chambre va entrer directement dans la période de travail. Les deux concours d'éloquence que sont les débats sur l'adresse et le budget sont terminés.

Le débat sur la canalisation du Saint-Laurent tire à sa fin. Il ne reste plus que la discussion des bills et des crédits, ce qui est en somme la partie la plus importante de la session. Le budget sera discuté en trois points.

Le travail de la Chambre avant le jour de l'an peut se résumer comme suit: Adoption de la loi Dillon sur les élections contestées; Adoption des lois de chômage; Fin des débats sur le budget et sur l'adresse; Etude du bill de Montréal; Augmentation de la taxe sur la gasoline; Le bill de M. L. H. & P.

Il reste à étudier les bills du gouvernement sur les nouvelles taxes, quelques grands bills privés comme celui de la cité de Québec, de la Montreal Tramways, création d'une commission de contrôle sur les emprunts municipaux, vote des crédits d'administration.

A moins d'imprévu, le bill Dillon aura été le grand événement de la présente session, laquelle sera désormais appelée "La session du bill Dillon", gloire que M. J. Dillon ambitionnait fort peu assurément. Il est devenu l'une des victimes les plus typiques de la "solidarité ministérielle".

La présente session aura été aussi le réveil brutal de rêves ambitieux et impossibles. Après la faillite de la politique, nous assistons au retour à la terre érigée désormais en politique de salut national. Finies aussi les orgies de dépense et de gaspillage. Avec un vigueur dont il faut le féliciter sans réserve, le premier ministre a déclaré que le temps de l'économie était venu, et de l'économie la plus austère; avec la présente année prennent fin les grands travaux de chômage et chacun devra compter sur son initiative et son activité au lieu de recourir sans cesse au paternalisme gouvernemental.

Comme nous sommes à un lendemain d'élection, il est peu probable que l'opposition fasse une lutte fort acharnée. Suivant la tactique adoptée jusqu'ici, elle énoncera les arguments qu'elle croit devoir souligner, sans plus.

D'ailleurs, eile manque de cohésion et d'ensemble sous la direction d'un chef qui est un fort honnête homme mais qu'aucune qualité transcendante n'impose à ses collègues. Il en était autrement avec M. Houde. Avec lui, la droite était toujours sûre qu'il y aurait de la bataille, sa parole orageuse qui faisait rapidement s'affronter les adversaires montés au paroxysme de la colère.

Par ailleurs, tout ne va pas à merveille également chez les libéraux. L'excès même de leur victoire devait entraîner de graves ennuis. Le gouvernement doit satisfaire les 79 députés qu'il a fait élire; il doit partager entre 79 comtés la manne électorale, ce qui fait les parts bien maigres.

Devant l'attaque vigoureuse de M. Houde, qui leur avait inspiré les pires craintes, l'union s'était faite dans les rangs, en vertu de l'admirable discipline de parti que M. Taschereau a réussi à imposer à ses soldats. Mais la victoire acquise, le plus dangereux adversaire sur le flanc, l'opposition faible et surtout

divisée, les ambitions ont commencé à se réparer au grand jour.

Plusieurs escomptent que M. Taschereau s'en ira bientôt et qu'il y aura chambardement ministériel ou plusieurs nouveaux auront voix.

Ce n'est rien moins que certain. Tout d'abord le premier ministre n'aura que 65 ans cet hiver, et il jouit d'une excellente santé. Or, il n'est guère d'autre poste qu'il puisse ambitionner. Trop jeune pour se retirer et trop âgé pour que la magistrature l'intéresse maintenant (d'autant plus que la Cour suprême lui est fermée) le meilleur poste est encore celui qui occupe. Si le premier ministre travaille beaucoup, il a une puissance de travail remarquable et comme il n'a jamais fait autre chose que de la politique, il s'y trouve dans son élément naturel.

D'ailleurs, M. Taschereau reste la plus grande force de son parti. Chaque fois que M. Duplessis est en train de rosser un ou deux ministres, c'est le premier ministre toujours qui sauve la situation, ou qui pallie la défaite. Dès qu'il s'absente, on sent le ministère inquiet, flottant, un peu désorienté. Et puis, faut-il ajouter que le premier ministre veille sur l'avenir de son fils. L'un des plus remarquables députés ministériels, par ailleurs. Personne songerait à l'en blâmer; c'est une ambition bien légitime pour un père dont la famille s'est illustrée dans l'histoire politique de son pays de rêver une haute fortune pour l'un de ceux qui continueront à porter son nom.

Rien n'empêche, cependant, les candidatures de surgir au poste de premier ministre. M. Athanas David a son crédit dans la foudroyante victoire du parti dans la région de Montréal, où pourtant l'échec apparaissait le plus certain. On ne saurait nier qu'un homme politique capable de réclamer le crédit d'une telle action a des titres sérieux.

Par ailleurs M. J.-E. Périault a aussi des ambitions et il a remporté un succès non moindre dans les Cantons de l'est. En plus sa politique de voirie électorale a été l'un des facteurs décisifs de la victoire de l'aveu général. Il reste MM. Francoeur et Mercier. Ce dernier, parfait gentilhomme, est considéré comme celui qui cimenterait l'union dans les rangs du parti.

M. Francoeur s'est révélé, d'autre part, un homme politique brillant. Dans un temps où l'esprit de partisannerie a fait trop de mal, il se voit un chef d'une grande largeur de vues et ambitionnerait de laisser un grand nom, d'une parfaite intégrité.

Il faut compter aussi les aspirants aux ministères. M. le Dr A. Plante a été souvent mis de l'avant comme ministre de l'hygiène, bien que le poste encore dans le devenir, soit convoité par MM. le Dr Ernest Poulin, le Dr Bergeron, MM. T.-D. Bouchard, le plus rude debater de la Chambre, et Irénée Vautrin, assistant-orauteur ambitionnant légitimement le poste de ministre.

Comme on le voit, il y a beaucoup d'appelés ou de députés qui s'appellent. Reste à fixer le nombre des élus! Du côté de l'opposition en Chambre, l'homme le plus en vue est certainement M. Maurice Duplessis. C'est le parlementaire le plus accompli de toute la Chambre. Pour avoir le nez... un peu long, il a fort subtil et il n'est pas un bill important à l'allure innocente qui l'ait pris en défaut.

D'ailleurs l'opposition, numériquement faible, contient de très bons éléments qui, une fois alignés et disciplinés, peuvent accomplir beaucoup de grandes choses. Alexis GAGNON

Les troubles dans l'Inde

A Srinagar, une foule d'environ 12,000 personnes libère trois prisonniers — La police emploie le bâton à Karachi

Bombay, Inde, 11 (S.P.A.) — Des troubles attribuables à la campagne nationaliste ont éclaté à deux endroits, dimanche. A Srinagar, une foule d'environ 12,000 personnes a libéré trois prisonniers que la police avait arrêtés pour tentative d'incendie. A Karachi, une manifestation déclarée illégale a eu lieu et la police a employé des bâtons pour disperser les manifestants. Vingt-huit manifestants ont été blessés.

On n'a pas signalé de désordres hors de ces deux villes. D'aucuns croient que le calme relatif qui règne dans le reste du pays n'est qu'une accalmie avant la tempête. D'autres croient que ce calme est une justification de la ferme politique du gouvernement. L'arrestation des principaux chefs du Congrès, disent ceux-ci, a ralenti le mouvement nationaliste, de sorte qu'il serait possible de poursuivre dans une certaine mesure de paix les travaux dont les grandes lignes ont été tracées à la conférence de la table ronde.

Il y a quelques heures, les nationalistes de Jubbulpour ont reçu du magistrat de l'endroit l'ordre d'évacuer la chausmée de la rue principale, où ils étaient assis depuis mardi dernier, pour protester passivement contre l'interdiction de défiler. La police a dû intervenir à coups de "lathis" pour faire exécuter l'ordre du magistrat. Trois des chefs ont été arrêtés.

Des femmes ont réussi à faire fermer la Bourse de Bombay, samedi. Elles avaient formé un cordon pour faire observer le boycott de la bourse et le président de l'institution a ordonné la fermeture pour éviter des conséquences pénibles.

Docteurs, Consultez !!
ETABLISSEMENTS GAFFE.
3

Demain: MARDI, 12 janvier 1932

Saint Ferréol, évêque et martyr.

Le lever du soleil, 7 h. 33.
Le coucher du soleil, 4 h. 31.
Le lever de la lune, 10 h. 58.
Le coucher de la lune, 9 h. 13.

Nouvelle lune, le 7, à 6 h. 29 m. du soir.
Premier quartier, le 15, à 3 h. 55 m. du soir.
Pleine lune, le 23, à 8 h. 44 m. du matin.
Dernier quartier, le 30, à 4 h. 32 m. du matin.

MOINS FROID, VENT DE L'OUEST

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 0.
Minimum aujourd'hui 10.
Même date l'an dernier 25.
Minimum l'an dernier 15.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.54. 11 heures a.m. 30.57.

Midi: 30.36.

Chiffres fournis par la station météorologique de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Le nouveau traité de commerce Canada-Nouvelle-Zélande

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 11. (S.P.C.) — Le premier ministre Forbes a déclaré aujourd'hui que dès qu'il sera en possession de toutes les précisions nécessaires, le cabinet néo-zélandais débattre la ratification du traité de commerce que les représentants de la Nouvelle-Zélande et du Canada viennent de négocier à Honolulu.

M. Forbes a donné cette information à une délégation de marchands qui demandaient la mise en vigueur immédiate du traité. Il a ajouté que pour éviter un trop grand retard, il se peut que le nouveau traité soit mis en vigueur au moyen d'un arrêté ministériel. Il a expliqué que le nouveau traité est semblable à celui qui existe présentement entre le Canada et l'Australie.

Le problème des réparations

L'Allemagne se déclare incapable de payer — La conférence de Lausanne s'ouvrira le 25 — L'attitude de la France et de la Grande-Bretagne — Approbation de la Banque des règlements internationaux

Londres, 11 (S. P. A.). — Le cabinet britannique a réaffirmé aujourd'hui que la conférence des réparations que l'on projette de tenir à Lausanne est d'une nécessité encore plus grande du fait de la déclaration du chancelier Brüning que l'Allemagne n'est plus capable de payer les réparations de guerre.

On fait remarquer que tous les pays créanciers de l'Allemagne, à l'exception de la France, ont accepté l'invitation que leur a faite le premier ministre MacDonald de commencer la conférence de Lausanne le 25 de ce mois. Et l'on estime que la France a acquiescé facilement à cette proposition.

C'est le remaniement du cabinet qui a empêché la France de répondre d'une manière formelle, explique-t-on, et il est peu probable que la France passe à l'exécution de la menace que renfermaient les paroles du ministre des finances, M. Flandin, lorsque celui-ci a dit que la déclaration du chancelier Brüning rendait inutile la tenue d'une conférence à Lausanne.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui en premier lieu pour étudier la politique gouvernementale relative à la Birmanie. Mais la déclaration que M. Brüning a faite samedi a fourni aux ministres l'occasion de remettre sur le tapis la question de la situation financière de l'Europe.

M. MacDonald a pris l'initiative de convoquer la conférence de Lausanne pour le 25 janvier parce que cette date convenait à la France.

L'intention de révéler d'une manière précise, avant l'ouverture de la conférence, l'attitude qu'il prendra au sujet des réparations. Cette attitude dépend en une certaine mesure des négociations que sir Frederick Leith-Ross poursuit avec le gouvernement français.

A une autre réunion qu'il tiendra mercredi, le cabinet étudiera sous tous leurs aspects les questions des réparations et du désarmement.

Les journaux londoniens du matin sont unanimes à affirmer que l'Allemagne se trouvera incapable de continuer les paiements des réparations à l'expiration du mois de janvier, mais ils diffèrent d'opinion sur la possibilité éventuelle que l'Allemagne soit en mesure de faire ces paiements.

Représailles
Paris, 11. (S. P. A.) — La déclaration du chancelier Brüning a provoqué en France une réaction en grande partie favorable au premier ministre Laval. Les journaux parlent de représailles contre l'Allemagne.

Le ministère Laval
Le premier ministre poursuit des négociations ministérielles qui, d'après certains observateurs, aboutiront à la formation d'un gouvernement de coopération nationale. Son programme de la journée comprend des conversations avec le président Paul Doumer, M. Aristide Briand, l'ex-premier ministre André Tardieu et M. Edouard Herriot, chef de l'opposition parlementaire.

M. Briand a reçu dans sa chambre de malade, aujourd'hui, le sénateur Joseph-Paul Boncour, dont il a été question comme prochain ministre des affaires étrangères. Toutefois, il n'est pas du tout sûr que M. Briand quitte ce ministère, mais, même s'il y restait, c'est le premier ministre qui en exercerait les fonctions aux conférences des réparations et du désarmement.

Crédit renouvelé
Bâle, Suisse, 11 (S. P. A.) — Les directeurs de la Banque des règlements internationaux ont approuvé aujourd'hui le rapport du président du comité consultatif du plan Young, M. Beneduce, concluant à l'incapacité de l'Allemagne de continuer le paiement des réparations. Ils ont aussi renouvelé le crédit de \$25,000,000 à court terme que la Banque a accordé à l'Allemagne et des crédits à court terme à accorder à l'Autriche, à la Hongrie et à la Yougoslavie.

Il paraît que les directeurs considèrent la déclaration du chancelier Brüning comme "très intéressante, mais irritante pour la France, bien que non de nature à entraver le projet de conférence à Lausanne".

En Grande-Bretagne
Londres, 11 (S.P.A.) — Le premier ministre MacDonald a dit, il

à quelques heures, que la déclaration du chancelier Brüning que l'Allemagne est incapable de continuer à payer des réparations accentue la nécessité d'une conférence à Lausanne. M. MacDonald est sûr que les gouvernements qui seront représentés à cette conférence auront à envisager de durs faits.

Sir Walter Layton, l'économiste bien connu, croit que ces paroles de M. MacDonald signifient que le premier ministre est convaincu de la nécessité d'apporter au plan Young des modifications importantes.

Le chef de l'opposition travailliste, M. George Lansbury, s'est engagé, au nom de son parti, à appuyer toute mesure que le gouvernement pourrait prendre pour supprimer les réparations et les dettes de guerre.

Le premier ministre a expliqué qu'il est "impossible de laisser les choses en leur état actuel". "La présente situation, a-t-il dit, est le résultat d'ententes internationales, de sorte que pour la régler, il faut une conférence internationale. Je suis sûr que tous les gouvernements que la question concerne comprendront qu'il est nécessaire d'envisager de durs faits pour assurer le rétablissement et l'apaisement de l'Europe".

M. MacDonald a ajouté que la politique et le point de vue du gouvernement britannique seront annoncés en temps et lieu.

En Allemagne
Berlin, 11 (S.P.A.) — Un membre du ministère des affaires étrangères a qualifié de "tentative de torpillage de la conférence de Lausanne" l'attitude qu'on a prise en France au sujet de la déclaration du chancelier Brüning.

Le ministère des affaires étrangères soutient que dans une récente conversation entre sir Horace Rumbold, ambassadeur de Grande-Bretagne, et dans une interview accordée à l'agence Wolff, il n'a pas du tout parlé de la volonté de l'Allemagne en matière de réparations. Les réparations, déclare le ministre, échappent tout à fait à la volonté de l'Allemagne: le pays est tout simplement incapable de payer.

C'est dans cette conversation et dans cette interview que le chancelier, invoquant le rapport du comité consultatif du plan Young, a déclaré l'Allemagne incapable de continuer le paiement des réparations.

La réélection de Hindenburg
Berlin, 11 (S. P. A.) — Le chef fasciste Hitler a déclaré aujourd'hui que son parti, le national-socialiste, n'a pas encore pris une décision finale au sujet de la demande qui lui a faite le chancelier Brüning d'assurer la réélection du maréchal von Hindenburg à la présidence du pays. Hitler dit que les fascistes fonderont leur décision sur les intérêts de la nation allemande et sur leur considération de la dignité du président von Hindenburg.

L'inhumation de M. Maginot
Revnigny, France, 11 (S.P.A.) — M. André Maginot, ministre de la guerre, a été inhumé dans le caveau de sa famille, aujourd'hui.

Nouveautés canadiennes
FIGURES ET PAYSAGES, par Louise de Bienville, préface de M. Edouard Montpetit. Volume de 240 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00.

NORD-SUD, roman canadien, par Léo-Paul Desrosiers. Volume de 200 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00.

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE, par Robert Rumilly. Volume de 225 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00.

MOMENT DE VERTIGE, par Maxine. Volume de 285 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00.

BLANCHE D'HABERVILLE (drame), par Georges Monarque. Volume de 165 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00.

L'ÈVEIL DE LA RAGE. — Un épisode de la résistance franco-ontarienne (Pembroke, 1923-1927), par Alfred Longpré, préface de Victor Barrette, éditeur au Droll. Brochure de 63 pages, ornée de cinq photographies hors-texte. Au comptoir et par la poste .35\$. Au cent \$30.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Funérailles de Mme J.-C. Pelletier

A Saint-Germain d'Outremont

Les funérailles de Mme J.-Charles Pelletier, née Barsalou (Géraldine), ont eu lieu ce matin, à neuf heures, en l'église Saint-Germain. La levée du corps a été faite par le B. P. Paul Desjardins, S.J. M. l'abbé Aimé Prud'homme a chanté le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, par MM. les abbés Roger Marien et Lucien Marien. Assistants dans le chœur: les RR. PP. André-Marie, O.M.I., J.-A. Roy, G. S. V., Georges Mongeau, S.J., Georges Lebel, S.J., MM. les abbés G.-E. Boileau, curé de la paroisse du Christ-Roi, J.-B. Lebrun, J.-C. Lacasse, Léonidas Desjardins, et plusieurs autres.

Conduisant le deuil: le mari de la défunte, M. J.-Charles Pelletier, ses fils Marc, ses frères Lionel et Jos Barsalou, ses oncles Charles Merrill, Alexandre Merrill, James Cowan et Ernest Vézina, ses beaux-frères Georges, Achille, Dominique et Rosaire Pelletier, Jean Rolland et le Dr M.-H. Lebel, ses neveux Roméo, Jean-Paul, Marc et Jacques Rolland, Marcel, Hector et Jacques Barsalou, Narcisse Pelletier, ses cousins Roch Normandin, Louis Normandin, J.-P. Garneau, Edmond Desaulniers, J.-D. Ostell et Aimé Cousineau.

Suivaient dans le cortège: MM. Antoine Limoges, J.-A. Lambert, Nap. Taillon, Omer Lapièrre, Pierre Rolland, le major Eugène Bourassa, Eugène Beaulac, le Dr A.-A. Foucher, A. Barsalou, Emile Lionais, James-E. Conway, F.-H. Phelan, James-R. Elliott, Narcisse Ducharme, Georges Ducharme, Marcel Barsalou, André Rolland, Hector Barsalou, J. Meloche, J.-E. Morier, Hervé Hébert, Alexandre Charette, T.-R. Trudeau, Léo Conway, le colonel Piuze, préfet du pénitencier Saint-Vincent de Paul, J.-A. Létourneau, Rodolphe Tourville, Albert Hudon, le colonel J.-T. Ostell, J.-D. Camirand, le recorder Wilfrid Bessette, Henri Quevillon, Henri Lacroix, le notaire Edmond Desaulniers, Hector Desjardins, Roméo Bourbeau, Arthur Levesque, C.-H. Desjardins, le Dr Elzéar Pelletier, L. Beauchesne, Henri Brault, Alfred Duchesneau, J. Ginq-Mars, Roméo Groulx, A. Laurendeau, avocat, Gustave Adam, avocat, J.-M. Bergeron, A. Prieur, le Dr J.-A. Saint-Pierre, L. Laliberté, E.-J. Chartier, J.-A. Lacroix, Guy Clerh, Henri Clerh, R.-R. Tourville, le Dr Charles Mathieu, Georges Bernier, J.-H. Bender, Gustave G. de Tonnoncourt, J. Bibeau, R. Doin, Hector Laliberté, Ovide Gauthier, Alphonse Gauthier, A.-F. Dechaux, T.-E. Brégent, H. Bélanger, Roger Gagnon, Ernest Gohier, P.-A. Mailloix, P.-L. Mailloix, O. Mailloix, E. Vallières, Paul Saint-Amour, Paul Guibault, G.-E. Beaupré, J.-E. Mercille, Alphonse Pelletier, S. Marwood, J.-G. Bellemare, Ernest Bélanger, Joseph Dazé, Paul Benoist, Henri Viger et plusieurs autres.

La chorale de la paroisse, sous la direction du Dr Augustin Gratton, a chanté la messe de Perosi. M. Auguste Descares accompagnait à l'orgue. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

La loi des assurances
Refonte de la législation provinciale à la prochaine session — Québec attend Ottawa

Québec, 11. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial fera, lors de la prochaine session, une refonte de la loi des assurances.

Il attend la nouvelle loi des assurances que le gouvernement fédéral va faire cette année.

Cette nouvelle loi fédérale a été rendue nécessaire par le dernier jugement du Conseil privé sur la loi des assurances.

Il y a eu trois grandes décisions par le Conseil privé à propos de la loi des assurances et les trois sont défavorables à la juridiction fédérale.

La première date de 1916. Il s'agissait d'une référence du gouvernement fédéral à la Cour suprême du Canada, dont appel fut porté au Conseil privé. Me Charles Lacroix, assistant procureur général de la province de Québec, représentait la province avec Me Aimé Geoffrion, et les raisons qu'ils soulevèrent devant le Conseil furent maintenues. Le Conseil privé décida en effet que l'assurance est une matière civile et donc du ressort provincial, et que la forme du contrat d'assurance était aussi matière civile, et que toute loi fédérale qui défendait l'émission d'une licence aux compagnies dont les polices ne sont pas conformes au contrat spécifié par la loi fédérale, se trouvait ultra vires.

Il convient de noter qu'en cette cause, M. R. B. Bennett représentait le groupe des compagnies d'assurances.

Il y eut ensuite une autre décision dans la cause des Reciprocal Insurers. De nouveaux les droits provinciaux furent maintenus.

Il y eut enfin la dernière cause plaidée à Londres par MM. Taschereau et Lacroix pour le compte de la province de Québec, dans une référence présentée par la province. Il s'agissait d'une référence sur la compétence du gouvernement fédéral à réglementer les compagnies

d'assurances étrangères et les rapports des compagnies d'assurance à charte fédérale. Le Conseil privé a décidé que les compagnies étrangères une fois admises à exercer leurs activités au pays tombaient comme toutes les autres compagnies sous la juridiction provinciale, et que les compagnies fédérales traitant d'affaires qui étaient matières civiles étaient aussi sujettes à la juridiction provinciale dans les matières civiles.

Il ne reste donc plus grand-chose au gouvernement fédéral, sauf quelques droits.

Ottawa est donc obligé de modifier sa loi actuelle. Quant au gouvernement de Québec, il attend pour agir ce que fera le fédéral.

En plus, comme notre loi provinciale date de quelques années, on veut la mettre complètement à date, mais, la chose ne se fera pas avant que le gouvernement fédéral ait adopté d'abord sa loi.

Le magistrat Monet parlera en temps et lieu
Le magistrat Amédée Monet a déclaré ce matin à l'un de nos représentants qu'il demandait s'il avait quelque chose à dire au sujet des attaques lancées contre lui par un journal du matin: "Pour le moment, je n'ai rien à dire. D'ici quelques jours, je ferai une déclaration à ce sujet. Je ne puis que protester contre les faussetés qu'on répand dans le public. Je parlerai en temps et lieu."

Les banques prêteront

Les travaux de chômage commenceront dès demain matin, à Montréal — Le maire Houde a assisté au caucus des échevins, ce matin

Les travaux de chômage commenceront demain matin. Les banques ont accepté de prêter immédiatement \$1,200,000 à la ville pour commencer ces travaux. On commencera dès demain matin, par les travaux que la ville fera en régie.

M. HOUDE A L'HOTEL DE VILLE
Cette décision a été prise ce matin par les échevins réunis en caucus. A cause de l'importance de la question, le maire Houde s'est rendu à l'hôtel de ville et a pris part au caucus.

Les assurances sociales

Les membres de la Commission provinciale ont signé ce matin la première partie du rapport qui a trait à l'assistance aux mères nécessiteuses et aux orphelins

Le rapport de la Commission des assurances sociales, portant sur la première partie de l'enquête qu'elle a poursuivie à travers la province au cours des quinze derniers mois, à savoir l'assistance publique générale et spécialement des mères nécessiteuses et des orphelins, a été signé définitivement et unanimement ce matin par les membres suivants de cette Commission: Edouard Montpetit, président; S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski; l'archidiacre Scott, de Québec; le Dr Alphonse Lessard, directeur du bureau provincial d'hygiène; Gérard Tremblay, sous-ministre des travaux publics et ancien secrétaire général des Syndicats catholiques et nationaux; J. T. Foster, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal; Georges A. Savoy, industriel, et Emile Doucet, avocat, secrétaire.

M. Montpetit a expliqué, en annonçant aux journalistes que le rapport était signé, qu'il ne pouvait faire le rapport public avant de l'avoir fait parvenir à Québec, aux autorités qui ont constitué la Commission et qui lui ont délégué les pouvoirs d'enquête et de faire rapport. Il a ajouté que tout en étant signé ce matin, il y aura quelques corrections de détail à faire au rapport avant de l'adresser à Québec, mais les membres ne seront pas obligés de se réunir à nouveau. Ces légères corrections faites, il ne restera plus qu'à adresser le rapport aux autorités provinciales qui l'étudieront et le rendront public quand bon leur semblera.

Durant la dernière campagne électorale provinciale, M. L. A. Taschereau, premier ministre, a répété à chaque fois qu'il a dit un mot de la politique sociale de la province, que le gouvernement avait chargé une commission de faire enquête et que lorsque son rapport serait prêt les conclusions dudit rapport seraient transformées en lois.

S'il en est ainsi, les montants requis pour allocations aux mères nécessiteuses et pour les autres moyens d'assistance mentionnés dans le rapport, entameront le prochain budget provincial d'une couple de millions.

La deuxième partie de l'enquête traitera de l'hygiène industrielle. Les séances d'enquête sur cette deuxième partie sont déjà commencées. Viendra ensuite la série de séances sur les assurances-maladie, assurances-accident, assurance-chômage, etc.

Ces rapports ne seront soumis qu'à la prochaine session.

Prasad est condamné aux travaux forcés
Patna, Inde, 11 (S.P.A.) — Rajendra Prasad, qui a été arrêté mardi, peu après que Vallabhai Patel l'eût choisi comme son successeur à la présidence du Congrès nationaliste, a été condamné à six mois de travaux forcés, aujourd'hui.

Autour d'un drapeau
Karachi, Inde, 11 (S.P.A.) — Une femme nommée Parbatigwani, désignée comme "dictatrice", est au nombre de six chefs nationalistes qui ont été arrêtés dans cette ville, il y a à quelques heures, au cours d'une manifestation.

Avant de commencer à disperser les manifestants, la police avait tenté de conduire toutes les femmes à une bonne distance de l'endroit de la manifestation. Mais, les hommes dispersés, on a constaté qu'une cinquantaine de femmes étaient restées assises près d'un drapeau nationaliste, objet de la manifestation.

Après le départ de la police, la foule est revenue et a de nouveau hissé le drapeau nationaliste.

M. Armand Lavergne
M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, est encore à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, où il a subi une opération il y a quelques semaines. Il se porte mieux, disent ses médecins.

La Mandchourie, zone neutre
Peiping, 11 (S.P.A.) — Les journaux chinois annoncent que M. Eumen Chen, ministre des affaires étrangères à Nankin, a câblé à M. Henry L. Stimson, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, pour lui suggérer, qu'en fosse de la Mandchourie une zone neutre permanente.

Mort de l'évêque de Valence
Paris, 11 (S.P.C.) — Mgr Pagey, évêque de Valence, département de la Drôme, est décédé aujourd'hui. Il était âgé de 71 ans.

Rassemblements interdits

Une nouvelle ordonnance rend illégales les grandes manifestations et réunions nationalistes dans l'Inde — Un noyau de gouvernement parallèle — Un bureau de la S.D.N. à Bombay — Arrestation de la femme de Gandhi

Bombay, 11 (S. P. A.). — Dans une nouvelle ordonnance spéciale contre la campagne de désobéissance civile, le gouvernement vient d'interdire tous les rassemblements de plus de cinq personnes. Cette mesure rend illégales, par le fait même, les grandes manifestations et réunions nationalistes.

Les nationalistes ont inauguré aujourd'hui ce qu'ils appellent "un noyau de gouvernement parallèle" en instituant un service postal entre Bombay et divers endroits. Ils ont déclaré que si la tentative réussit, ils organiseront un service pour le port de lettres dans toute l'Inde à un tarif inférieur de moitié à celui du gouvernement.

Le "conseil de guerre" nationaliste annonce en outre qu'il fera une campagne dans tout le pays pour persuader les Indiens de retirer les dépôts postaux et bancaires qu'ils ont confiés aux institutions gouvernementales et de porter ces dépôts à des banques indiennes.

Le gouverneur de Bombay, sir Frederick Sykes, a invité plus d'une centaine des principaux hommes d'affaires de la ville à conférer avec lui sur la présente situation politique.

La Société des Nations a établi aujourd'hui un bureau dans cette ville, afin de corroborer ses relations avec l'Inde. La direction de ce bureau est confiée à M. A. C. Chatterjee, ex-journaliste indien, qui sera chargé de tenir les Indiens au courant des travaux et des desseins de la société.

L'association des courtiers en ce qui a été adopté à l'unanimité une proposition contre l'arrestation de Gandhi, arrestation qu'elle déclare "une insulte à l'Inde entière". Les membres de l'association sont invités à lutter contre l'emploi et le négoce des marchandises étrangères et à repousser complètement tous les produits des pays hostiles aux aspirations indiennes. Ils ont aussi invités à placer leurs capitaux dans l'Inde, au bénéfice d'industries locales, à lutter contre l'exportation de l'or et à convertir en or leur avoir, afin de mieux sauvegarder la richesse du pays.

Arrestation de Mme Gandhi
Surat, Inde, 11 (S. P. A.) — La femme du chef nationaliste Gandhi, une sexagénaire, et deux autres femmes qui jouent un rôle important dans la campagne nationaliste ont été arrêtées aujourd'hui. L'une de ces deux femmes est Mlle Maniben Patel, fille de Vallabhai Patel, président du Congrès nationaliste, qui est présentement emprisonné avec Gandhi. La troisième appartient à une riche famille parsi. Les trois arrestations ont été faites au village de Savadla, près de cette ville. Les trois femmes sont accusées d'avoir incité les Indiennes à participer à la révolte non-violente.

Prasad est condamné aux travaux forcés
Patna, Inde, 11 (S.P.A.) — Rajendra Prasad, qui a été arrêté mardi, peu après que Vallabhai Patel l'eût choisi comme son successeur à la présidence du Congrès nationaliste, a été condamné à six mois de travaux forcés, aujourd'hui.

Autour d'un drapeau
Karachi, Inde, 11 (S.P.A.) — Une femme nommée Parbatigwani, désignée comme "dictatrice", est au nombre de six chefs nationalistes qui ont été arrêtés dans cette ville, il y a à quelques heures, au cours d'une manifestation.

Avant de commencer à disperser les manifestants, la police avait tenté de conduire toutes les femmes à une bonne distance de l'endroit de la manifestation. Mais, les hommes dispersés, on a constaté qu'une cinquantaine de femmes étaient restées assises près d'un drapeau nationaliste, objet de la manifestation.

Après le départ de la police, la foule est revenue et a de nouveau hissé le drapeau nationaliste.

M. Armand Lavergne
M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, est encore à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, où il a subi une opération il y a quelques semaines. Il se porte mieux, disent ses médecins.

La Mandchourie, zone neutre
Peiping, 11 (S.P.A.) — Les journaux chinois annoncent que M. Eumen Chen, ministre des affaires étrangères à Nankin, a câblé à M. Henry L. Stimson, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, pour lui suggérer, qu'en fosse de la Mandchourie une zone neutre permanente.

Mort de l'évêque de Valence
Paris, 11 (S.P.C.) — Mgr Pagey, évêque de Valence, département de la Drôme, est décédé aujourd'hui. Il était âgé de 71 ans.

Les doyens du Clergé de Québec

L'abbé Apollinaire Gingras célébrera les noces de diamant de son ordination sacerdotale en juin 1933 — Mgr Feuillault est le doyen des prêtres en exercice — Il est curé de Ste-Marie de Beauce depuis 36 ans

Québec, 11. (D. N. C.) — Neuf prêtres, parmi lesquels se trouvent un prêtre, un chanoine, deux vicaires forains, célébreront, cette année, le 50ème anniversaire de leur ordination. Quatorze autres membres du clergé fêteront également leur 25ème anniversaire de prêtrise.

Le doyen du clergé de Québec est l'abbé Apollinaire Gingras qui célébrera l'an prochain, le 7 juin, les noces de diamant de son ordination. Le doyen actuel du clergé est né le 7 mars 1847.

Toutefois, le doyen des prêtres en exercice est Mgr Joseph Edouard Feuillault, né à Lambton en 1855. Mgr Feuillault est prêtre depuis le 28 septembre 1879 et curé de Sainte-Marie de Beauce depuis 36 ans.

Parmi les heureux jubilaires qui célébreront leurs noces d'or, on remarque Mgr J. F. Dupuis, curé de Plessisville, (né le 20 juin 1858); M. le chanoine A. E. Maguire, curé de Sillery, (né le 20 septembre 1854); M. l'abbé Alexandre Lafrance, aumônier du Juvénat du Bon-Pasteur à N.-D. des Laurentides, (né le 6 février 1856); M. l'abbé J. H. Fréchette, curé de Ste-Claire de Chester, (né le 28 octobre 1858).

Tous ont été ordonnés prêtres le 3 juin 1882; M. l'abbé Alphonse Tétu, ancien aumônier de l'Académie Commerciale, aujourd'hui retiré au Collège Sainte-Anne de la Pocatière (né le 10 octobre 1858), dont la date d'ordination est le 5 mars. M. l'abbé Charles Guoin et M. l'abbé Arthur Guoin, retirés à Grandines de Portneuf, (nés tous deux le 12 janvier 1855 et frères de feu sir Lomer Guoin). M. l'abbé Louis L. Paradis, ancien curé de St-Louis de Lobinière où il vit retiré du ministère, (né le 28 février 1859). MM. les abbés Guoin et Paradis ont été élevés à la dignité sacerdotale le 30 avril 1880.

La candidature de M. Biggar

L'échevin de Notre-Dame de Grâce déclare que rien ne s'oppose à ce qu'il se présente de nouveau — La réponse appartient à ses électeurs

M. W. H. Biggar, échevin de Notre-Dame-de-Grâce, a fait ce matin la déclaration suivante: "Il est temps de mettre fin aux rumeurs au sujet de ma candidature comme échevin de Notre-Dame-de-Grâce."

"Je tiens à déclarer qu'il n'y a dans mes affaires personnelles aucun empêchement à ce que je continue à être échevin; lorsqu'en octobre dernier j'ai rompu avec la firme légale à laquelle j'appartenais depuis dix ans, j'ai cherché naturellement ailleurs un emploi permanent, car ce qui reste à un échevin de son indemnité comme tel ne suffit pas à assurer la sécurité financière, et lorsque j'en ai eu l'occasion de continuer à représenter mon quartier à l'hôtel de ville.

"Le travail d'un échevin est néanmoins, même dans ce qu'il a de meilleur, loin d'être une sinécure, et si l'on tient compte qu'aujourd'hui il faut ajouter aux circonstances ordinaires celles qui résultent de la crise du chômage, et le fait que je représente un quartier assez considérable que le mien, on peut réaliser qu'il s'agit pour moi d'une tâche énorme.

"Il est évident qu'un homme qui occupe une telle position doit avoir l'appui de la grande majorité de ses électeurs, bien qu'il soit difficile de satisfaire tout le monde. Autrement les conditions deviennent intolérables parce que, même dans les circonstances les plus favorables, il n'y a pas beaucoup de repos pour vos représentants, soit à la maison, soit durant les heures de travail au bureau.

"J'ai eu cet appui durant quatre années, et ce fut intéressant pour moi. J'ai la conviction d'avoir passé ces quatre années pour le plus grand bien du quartier Notre-Dame de Grâce et de ses citoyens.

"Si l'on tient compte du fait que l'échevin doit beaucoup à ses électeurs, il faut aussi considérer que ceux-ci lui doivent quelque chose en retour. La réponse à ma candidature comme représentant du quartier dont je suis l'échevin est entre les mains de mes électeurs."

Fondateur et ancien président de Daly et Morin, limitée, M. Daly avait épousé Mlle Alice Labelle, sœur de l'ancien supérieur provincial de Saint-Sulpice, qui lui survit.

Son fils, M. Georges Daly lui avait succédé à la présidence de la campagne Daly et Morin. Lui survivent: le R. P. Hector Daly, évêque actuellement à Dunblair, Irlande; Mme James Hearn (Mrs Daly), Mme Louise Daly, Dame du Sacré-Coeur, M. George Daly, déjà nommé, Mlle Alice et Madeleine Daly.

Le défunt était le frère du R. P. Daly, redemptoriste, de Sœur Daly, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de Mme Dan Byrne, et de Mlle Aline Daly.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à Saint-Léon de Westmount.

Le Devoir prie la famille d'agréer ses respectueuses condoléances.

La semaine de M. Bennett

Le premier ministre, de retour de l'Ouest, ce matin, présidera plusieurs séances de son cabinet au cours des prochaines journées et recevra de nombreuses délégations

Ottawa, 11 (D.N.C.) Le premier ministre est arrivé ce matin de l'Ouest et presque tous les ministres, à quelques exceptions près, sont à Ottawa pour assister aux nombreuses réunions du cabinet qui auront lieu cette semaine. M. Stevens revient de Honolulu et il arrivera à Vancouver à son retour. M. Weir est à Winnipeg où il assistera à une conférence sur le blé Garnet. M. Robertson s'embarquera vendredi à Boston pour se rendre à la Jamaïque dans l'intérêt de sa santé.

Les autres ministres sont au poste pour étudier les questions financières de l'heure, pour faire les nominations pendantes, pour reviser les crédits ministériels et pour préparer le programme sessionnel.

La semaine sera très occupée. Demain, à 11h. de l'avant-midi, M. Bennett recevra une délégation de la Société Canadienne de la Ligue des Nations qui lui soumettra un mémoire en faveur du désarmement.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 11 janvier

Irradiation des cérémonies de célébration du deuxième centenaire de la naissance de George Washington, à 2 heures 30, poste WABC. Surveiller les postes locaux.

Inauguration d'une série de concerts par des instruments électriques inventés par le savant et musicien russe Leon Theremin. Poste WABC à 3 heures 15. Surveiller les postes locaux.

Deuxième programme "Allo Europe!" à 4 heures 15, poste WABC. Ce programme est irradié en Grande-Bretagne et dans les autres pays de l'Europe en même temps qu'en Amérique. Orchestre sous la direction de Freddie Rich. Artistes: Toscha Seidel, violoniste; Morton Downey, ténor; Howard Barlow, chef d'orchestre et autres.

Les demi-heures universitaires

Reprise ce soir des demi-heures universitaires suspendues pendant les vacances de Noël et du Jour de l'An. Il est à noter que ces programmes, comme nous a prié M. Jules Derome, du poste CKAC, de la faire remarquer, seront désormais émis à 5 heures 30 et non plus à 5 heures comme avant Noël. L'émission de lundi est confiée au Conservatoire Lassalle et se fera sous la direction de Mme Eugène Lassalle, avec les concours de Mlle Gabrielle Dupuis, Yvette Loranger, Marie-Anne Poitevin et Camille Séguin et de M. Charles Colonnier, dans un programme varié de poésies d'auteurs français.

Lawrence Tibbett, baryton, sera de nouveau l'hôte d'honneur au programme irradié à 8 heures 30 par les postes WEAF et CFCF. Plusieurs autres artistes figureront au programme. Orchestre sous la direction de Merrigan Daly.

Mildred Hunt, chanteuse, figurera au programme du poste WABC à 9 heures 15. Orchestre sous la direction de Harry Salter.

Le programme de la "Parade des Etats" irradié par le poste WEAF à 9 heures 30 sera consacré cette fois à l'état de New-York et le développement de cet Etat sera symbolisé par une sorte de pageant musical. Orchestre sous la direction d'Ermo Rache.

Adèle Stern, chanteuse, sera la vedette du programme irradié à 9 heures, poste WABC. Pierre Brunon chantera également. Orchestre sous la direction de Max Smolien.

Demi-heure française du Canadian National à 9 heures 30, poste CKAC, pour la région de Montréal. Les détails manquent.

M. le sénateur Robert M. La Follette, républicain-progressiste du Wisconsin, accordera une entrevue à William Hard, journaliste, au microphone du poste WEAF à 10 heures. Il exposera son attitude sur les questions qui seront débattues au Congrès.

La Gendarmerie à cheval — I. Morris Longstreth, chroniqueur officiel de la Gendarmerie à cheval du Canada, a préparé une série de récits dramatiques sur les faits et gestes de cette gendarmerie qui seront irradiés par le poste WJZ. Premier programme ce soir à 10 heures 30. Surveiller les postes locaux.

Alex Gray, baryton, chantera de nouveau au poste WABC, à 10 heures 30. Orchestre sous la direction de Nat Shilkret.

L'opérette "El Caballero", sorte d'histoire musicale de l'Argentine, sera irradiée pour la première fois à 10 heures 30, poste WEAF. Morris Hamilton et Grace Henry en sont les auteurs. Chanteront: Veronia Wiggins, soprano; Fred Hu-smith, ténor; T. Webb, baryton; Carson Robinson, et un choeur.

Ludwig Laurier présentera son programme ordinaire de musique semi-classique à 11 heures, poste WJZ. Les détails manquent.

Toscha Seidel, violoniste de concert, jouera à 11 heures 15, poste WABC, la Symphonie concertante, de Mozart, avec les concours d'Egon Kornstein, violoniste, et de l'Orchestre Columbia; l'Orchestre jouera ensuite la Marche turque, de Mozart; et une troisième pièce de Mozart sera interprétée par Seidel et l'Orchestre; la finale du Concerto n° 6 en mi bémol.

Mardi, 12 janvier

Demi-heure universitaire

La demi-heure universitaire de ce soir irradiée à 5h, 30 par le poste CKAC, sera confiée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. En voici les détails: *Causerie* sur "Le pittoresque de notre parler populaire", par le chanoine Emile Chartier, doyen de la faculté des Lettres. *Lecture* par Mlle Eliane Lefebvre, élève de la faculté. Extraits de "Ancien Temps" d'après Les Rapallanges de l'abbé Lionel Groulx.

Programme musical — Chansons du folklore canadien-français, interprétées par M. Rosaire Duceppe, ténor, élève de la classe de chant du professeur Arthur Laurendeau au conservatoire National de Musique. Au piano d'accompagnement, Mme Arthur Laurendeau.

Charles Gilchrist, chroniqueur de la radio du *Daily News* de Chicago, parlera au poste WABC à 5 heures 45.

Extraits de l'opérette "La comtesse Maritza" à 6 h 45, poste WABC. Orchestre sous la direction de Frank Stretz. Aussi Feuilleton d'album, de Kreisler et Tango espagnol.

David Buttolph dirigera l'orchestre du programme du poste WGY à 7 h. Antoinette Halstead, contralto, chantera.

Retour au microphone de H. V. Kaltenborn, critique averti des événements courants, retenu par la maladie depuis deux mois à l'hôpital et à sa chambre, Kaltenborn a atteint le record de 1583 causeries consécutives. Même lorsqu'il est tombé malade il a continué à parler de sa chambre, mais une opération chirurgicale l'a forcé d'interrompre ses critiques. Son ami, Robert E. MacAlarney, l'a

remplacé. Kaltenborn parlera au poste WABC à 7h. 30.

Charles G. Ross, correspondant à Washington du *Post Dispatch* de Saint-Louis, parlera à 8h. au programme des électeurs américains sur les problèmes qui seront débattus au congrès.

L'HEURE PROVINCIALE

Programme musical avec le concours de Mlle Anna Malenfant, mezzo-soprano, de MM. Léopold Fortin, basse, et Lionel Renaud, violoniste (âgé de 13 ans), à l'Heure provinciale irradiée par le poste CKAC, à 8 heures:

1. Causerie: "Les Nouvellistes", M. Marcel Bernard. 2. Ouverture: "Coriolan", de Beethoven, par l'Orchestre "La Canadienne", 30 Chant, "Couplets de Vuleain (*Philemon et Baucis*), de Gounod, par M. Léopold Fortin. 4. Violon solo: "Sicilienne et Rigaudon", de Kreisler, par M. Lionel Renaud, (13 ans). 5. Chant, a) "Fleur", de Mathé, et b) "Avril pose ses pieds légers", de Gaston Paulin, par Mlle Anna Malenfant. 6. Orchestre: "Danse macabre", de Saint-Saëns. 7. Chant: Air de "Boris Godounov", de Tchaikowski, 8. Solo de violon: "Perpetuum mobile", d'Olto Navaček, par M. Lionel Renaud. 9. Orchestre: Premier mouvement de la Symphonie en sol mineur, de Mozart, par l'Orchestre "La Canadienne".

Mme Frank C. Henderson, de la haute société de New-York, accordera une entrevue à Margaret Santry, journaliste, à 8 h., poste WABC. Orchestre sous la direction de Frank Ventree et chant par Barbara Maurel, contralto, et par un choeur masculin.

Adaptation radiophonique de "Red Aces" écrit par Edgar Wallace, écrivain anglais, présentée à 9h. 30, poste WABC.

Francis Hunt fera le portrait de Newton D. Baker, fils de médecin, maire de Cleveland et secrétaire de la guerre dans le cabinet Wilson, au poste WJZ à 9h. 30. Il est question de M. Baker comme candidat à la présidence des Etats-Unis.

Chant par Alex. Gray à 10h. 30, poste WABC avec orchestre sous la direction de Nat Shilkret.

Ludwig Laurier présentera son programme régulier à 11 h., poste WJZ. Les détails manquent.

A 11h. 15, poste WABC, Howard Barlow fera exécuter les pièces suivantes: Ouverture de la Force de la Destinée, de Verdi; Aragonaise, de Bizet; Bonne nuit, de Nevin; Fandango des Asturies, de Rimsky-Korsakoff.

Alfred AYOTTE

Postes locaux

LUNDI, LE 11 JANVIER

CKAC

11.00 Poèmes symphoniques: "Traverses" de Schumann.

11.10 Le cheveu de Valkyrie, Wagner. Concerto pour piano, Rimsky-Korsakoff.

11.20 Ouverture de "Orphée aux enfers", d'Offenbach.

11.30 Valse Nalka, de Delibes.

11.40 Mlle Blanche Archambault, soprano, et Alice Sainte-Marie, pianiste.

12.30 Conte de la Bourne.

12.45 Herbert Saunders, organiste.

1.00 Appréciation sur la musique, par M. J. Mackintosh Bill. Sujet: "Le conflit sino-japonais".

1.15 Orchestre de concert de l'hôtel Royal York, sous la direction de Rex Battie.

1.30 Déjeuner Club Canadien. Conférencier: M. J. Mackintosh Bill. Sujet: "Le conflit sino-japonais".

2.00 Emission du Conseil national d'éducation.

2.45 Clôture de la Bourse de Montréal et de la Bourse de New-York, annonce.

4.00 Orchestre de l'Université de Montréal.

4.30 Emission de l'Université de Montréal.

7.00 L'Oncle Joe.

7.30 Orchestre de concert du Royal York.

8.00 Chant et musique.

8.30 Programme du C. N.

10.30 Trio de concert des frères Kellert.

11.00 Les nouvelles.

11.15 Vaudeville.

11.30 Réception d'orgue.

11.30 Orchestre Jack Denny.

9.45 Programme CFCF.

10.00 Heures des dames.

11.45 Orchestre Mariani, NBC.

12.00 Disques.

12.45 Orchestre Rosebrook, NBC.

1.00 Bourse.

1.30 Orchestre NBC.

2.00 Disques.

5.45 Orchestre Colombo, NBC.

6.00 Disques.

7.00 Dialogue nègre, NBC.

7.15 Disques.

7.45 Variétés.

8.30 Lawrence Tibbett, NBC.

9.00 Studio.

10.30 Trio de concert.

11.00 L'heure d'actualité.

10.45 Lotteice Howell, soprano, NBC.

11.00 L'heure du coucher, NBC.

MARDI, 12 JANVIER

CKAC

7.00 Réveil.

7.45 Culture physique.

8.00 L'heure du déjeuner.

9.00 C.B.S.

9.00 Mélodies vocales.

9.30 Disques.

10.00 "Bonjour, Madame, Jovette Bernier.

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Heures des courses aux magasins.

11.00 Poèmes symphoniques.

"La Navarraise" (Le Cid) Massenet.

"Chant qui terroir" Vaughn Williams.

"Sous le ciel" Pierne.

"L'Entrée des Chèvre-Pieds" Beethoven.

"Marche turque" Mozart.

"Le mouvement de la Symphonie en la mineur" Brahms.

11.30 La bonne chanson française.

12.00 Trio de concert.

12.30 Cotes de la Bourse.

12.45 Herbert Saunders, organiste.

1.00 Orchestre de concert au Royal York.

1.15 L'heure du club Rotary.

2.00 Emission du Conseil national d'éducation.

2.45 Permettue de la Bourse. Température.

4.00 Oreil, du Ritz-Carlton.

5.30 Emission de l'Université de Montréal.

6.00 Derniers morceaux de danse.

6.15 "A l'heure Fontaine".

6.30 Comédie.

7.00 Disques.

7.30 Oreil de concert de l'hôtel Royal York, Toronto.

7.45 Comédie.

8.00 L'Heure Provinciale.

9.00 Chant et musique.

10.00 Mme Maubourg-Roberval et Dantes Belleau.

10.30 Annonce.

11.00 Nouvelles.

11.05 Résultat des parties de hockey disputées dans la N.H.L.

11.05 Musique de danse.

11.30 Oreil, Billie Bisset de l'hôtel Mont-Royal.

9.30 Cheriou, NBC.

9.30 Refrains favoris.

9.45 Programme nègre, NBC.

10.00 Disques.

10.45 Programme NBC.

12.30 Oreil, Rosebrook, NBC.

1.15 Variétés classiques, NBC.

2.00 Disques.

6.45 Cotes de la Bourse.

7.15 Disques.

9.00 Chant et musique.

10.15 Fanfare, NBC.

10.30 Oreil d'actualité.

10.45 Musique du Choeur Laurier.

11.00 Chant et musique.
11.30 Oreil, Jack Denny.

Longueuil onces en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.5	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.8	1100
WTIC	282.8	1000

Soyez aux écoutes, ce soir

Poste C.K.A.C. — à 7 heures
Programme "Pastilles Valda"
Paco Marcos
Oublie (valse chantée)
Je ne veux que son amour (chant)
Les Kélauteurs (marche)

La lettre de démission du maire Brais

Longueuil, 11 — Voici la lettre de démission du maire de Longueuil adressée à M. J.-A. L'Heureux, secrétaire-trésorier de la municipalité:

Mon cher Monsieur,

J'ai le regret d'avoir à vous offrir ma démission comme maire de la Cité de Longueuil.

J'occupe cette position depuis sept ans.

J'ai toujours donné, aux affaires de la ville, toute l'attention, le temps et la considération dont j'étais capable.

Malheureusement, ma santé est, dans le moment, gravement affectée et je dois suivre le conseil de mon médecin de famille qui me prescrit un repos au moins partiel.

J'ai en outre tellement négligé mes affaires personnelles depuis ces dernières années que j'ai besoin d'y revenir.

Je remercie les électeurs de Longueuil de la confiance absolue qu'ils m'ont manifestée et dont je trouve la preuve évidente dans mes quatre élections par acclamation à la mairie et dans la votation de tous les règlements que j'ai soumis à l'approbation des électeurs qui ont voté ces règlements avec des majorités si considérables.

Je remercie mes collègues de leurs bons procédés à mon égard et de l'appui qu'ils m'ont donné.

Je remercie tous les employés de la Cité pour leur bienveillance à mon sujet.

J'ai accepté la candidature au mois de février dernier, j'avais surtout en vue le règlement de la question du transport sur la Rive Sud. J'ai eu l'orgueil de croire, qu'à raison de certaines circonstances, je pouvais aider au règlement de cette question. Je la crois maintenant définitivement réglée par l'adoption du règlement que nous venons d'adopter.

Il est vrai que ce règlement n'est pas encore voté, mais il ne fait de doute à personne qu'il sera favorablement voté par les électeurs.

Je n'ignore pas que des problèmes de la plus haute importance devront recevoir de la part du Conseil une solution satisfaisante.

Si mon état de santé était meilleur et si j'en avais la force et le temps, il me ferait plaisir de collaborer, avec mes collègues, à la solution de ces problèmes.

Je souhaite, à mes collègues, tout le courage nécessaire pour mener à bonne fin le règlement de toutes les questions qui intéressent la Cité de Longueuil, et je prie les électeurs de bien vouloir donner à leur Conseil l'appui, la confiance et la considération si nécessaires dans les circonstances difficiles dans lesquelles nous vivons.

J'ai l'honneur d'être, mon cher monsieur,

Votre bien dévoué,

L.-J.-E. BRAIS

Les élections municipales à la campagne

Avec janvier revenait la date des élections pour les municipalités rurales. Cette année, l'élection ne se fera que pour les conseillers, les maires ayant été élus, l'an dernier. Huit jours avant le deuxième mercredi de janvier, dit la loi, les secrétaires-trésoriers doivent donner avis public relatif à la mise en nomination des candidats aux élections municipales (art. 257 code municipal). C'est donc mardi que ces avis ont dû être affichés dans les diverses paroisses. Mercredi prochain le 13, les candidats seront mis en nomination.

Depuis d'assez récents amendements à la loi, l'élection des conseillers doit avoir lieu au scrutin secret dans toutes les municipalités qui n'ont pas décrété le scrutin à vote ouvert au moyen d'un règlement approuvé par les électeurs.

Dans les municipalités qui ont passé un tel règlement, la votation a lieu le lendemain de la mise en nomination. Cette année ce sera jeudi le 14. Dans les autres — c'est le grand nombre — la votation a lieu le lundi suivant. Cette année, ce sera le 18.

Décisions de la Cour d'appel

Liste des jugements rendus samedi en Cour d'appel:

Hanmond et le Roi — appel maintenu et condamnation cassée, MM. les juges Howard et Hall étant dissidents;

Fontaine et le Roi — appel maintenu et condamnation cassée; Jutra et le Roi — appel renvoyé avec dépens;

Electric Motor et la Banque de Montréal — appel rejeté avec dépens, MM. les juges Lévesque et Saint-Germain étant dissidents;

Commission des Liqueurs de Québec et Beaven — jugement cassé et l'intimé est condamné à un mois de prison, M. le juge Saint-Germain étant dissident;

Gagnon et Dufour — appel maintenu et exception maintenue avec dépens;

Northern et Feltus — appel rejeté avec dépens;

Gatineau Power et McGee — appel maintenu et le jugement de la Cour supérieure est réduit à \$500;

Gatineau Power et Bertrand — appel maintenu et le jugement de la Cour supérieure est réduit à \$6,251. MM. les juges Dorion et Hall étant dissidents pour ce qui est du montant;

Moreau et Labelle — appel rejeté avec dépens;

Herbert et Whittaker — appel maintenu avec dépens;

Service municipal et village de Sainte-Adèle — appel maintenu avec dépens;

Lacroix et Black — appel maintenu avec dépens, MM. les juges Hall et Guerin étant dissidents;

Décarie et Parc St-André d'Argenteuil — appel rejeté avec dépens;

Le Roi et Walsh — appel maintenu et l'accusé est condamné à \$1,000 d'amende et à six mois de travaux forcés ou à défaut de paiement à six autres mois de travaux forcés;

Chaffoux et Dupras — appel maintenu avec dépens;

Langlais et Srb — appel maintenu et bref d'habeas corpus annulé ainsi que mandat d'arrestation et de déportation de Srb, l'intimé devant être remis à la garde de l'appelant jusqu'à ce que le ministre de l'immigration ait pris une décision sur l'appel;

Bell Telephone et Fontaine — appel maintenu avec dépens;

Gougeon et Ouellette — appel maintenu avec dépens;

Radley et Briffa — appel maintenu avec dépens, M. le juge Guerin étant dissident;

Pacifique Canadien et Mitchell — appel maintenu avec dépens;

Palangio et Cousineau — appel rejeté avec dépens;

Le jugement n'a pas été rendu dans les causes suivantes: Davy et MacKay, Joseph et Hershon (deux causes); Curran et Davis (deux causes).

La Finlande est antiprohibitionniste

Helsingfors, Finlande, 11. — La computation des bulletins de referendum sur la prohibition en Finlande, montre 70.45 pour cent de voix en faveur de l'abrogation de la loi de prohibition, 28.14 pour son maintien et 1.41 pour la modification en faveur du vin et de la bière.

Un autre emprunt roumain

Paris, 11. — M. Constantin Argetoianu, ministre des finances de Roumanie, est arrivé à Paris, dans le but probable d'obtenir le troisième emprunt depuis la stabilisation de la lei roumaine.

Un convoi de secours

POUR LES NOTRES DE LA SASKATCHEWAN
Ottawa, 11. — En réponse à l'appel au secours fait en novembre dernier par l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan, au nom de nos compatriotes du sud-ouest de cette province, qui sont dans le dénûment le plus complet à la suite de trois grandes sécheresses consécutives, l'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario a décidé de dépêcher à la

Le Page Féminin

Conte des Rois D'un oubli à la royauté

Notre génération n'est guère traditionnelle, c'est connu. Néanmoins, il reste quelques traditions qui nous restent encore joyeusement le gîte et le couvert.

Si le roi de la Fête a un régime très éphémère, il n'a pas, du moins, à se protéger contre les conspirateurs, et, surtout, il peut choisir une reine sans qu'on lui objecte des raisons d'Etat.

Jeannine, la gracieuse Jeannine, a des goûts d'artiste; c'est donc elle que madame X a priée de décorer le gâteau des Rois. La jeune fille a lu naïvement un conte des Rois qui l'a fait réfléchir et c'est en pensant à ce conte qu'elle est venue à concevoir une originale décoration de circonstance.

Juste au moment où elle commençait à exécuter son projet, sa grand-mère entra. "On dirait un gâteau de nocces", dit l'aïeule.

"Un gâteau de nocces... Mes cousines disent que j'aurai plus tôt fait d'être une artiste célèbre que d'être demandée en mariage", dit un peu mélancoliquement la jeune fille.

"Ah! vraiment?"

"Oui, grand-maman, elles prétendent que je suis trop indépendante et trop timide, que je ne me fais pas assez valoir, que sais-je encore?"

Ah! oui, elles disent qu'aujourd'hui, ce n'est pas comme dans l'ancien temps, que je ne suis pas à la page... Et voilà, grand-mère, pour quoi, parait-il, notre petite-fille n'a pas eu, à vingt-deux ans sonnés, l'occasion de refuser auant de demandes en mariage que ces demoiselles".

Grand-mère hochait la tête: "Qu'est-ce que ça vaut tant des demandes en mariage qu'elles doivent refuser? Petite, tu es charmante, ne change pas, je t'en prie... Je pense, d'ailleurs, qu'on calomnie les jeunes gens d'aujourd'hui et qu'il reste des hommes sensés qui désirent pour compagnie une femme sage... A la place, je continuerais de bien faire et de laisser dire..."

"Le dernier mot est à la Providence, aujourd'hui comme dans l'ancien temps!" dit grand-mère en se retirant.

"Chère grand-mère, comme elle a toujours un bon mot à nous dire", pensa tout haut Jeannine, tout en se hâtant de reproduire son dessin.

Peu après, Paul et Cécile arrivaient en discutant, jetant un coup d'oeil admiratif sur le gâteau, ils posèrent dans un moment, en même temps, la même question: ils désiraient savoir si, dans la vie pour vrai, il arrive souvent un visiteur inattendu juste à l'heure de manger le gâteau des Rois, comme il en arrive tant dans les contes. Et Jeannine, pensant à la dernière réflexion de grand-mère, répondit: "Cela se peut..."

Cela se pouvait et cela se réalisait — à deux heures près — car, le jour des Rois, vers cinq heures, un étranger se présentait chez les X. Monsieur X reconnut en lui un jeune homme revenu d'Europe sur le même paquebot que lui, quelques mois plus tôt. Ils avaient beaucoup causé durant la traversée; c'est ainsi que M. X avait appris que ce jeune médecin interrompait ses études pour revenir au Canada remplacer son père malade.

Dans la hâte du débarquement, le jeune homme avait oublié de remettre le livre prêté et il n'avait constaté son oubli qu'en refaisant sa malle, le lendemain du jour de l'an. Son père était rétabli, il retourna étudier à Paris; arriva à Montréal la veille des Rois, il en rapportait le lendemain, il rapportait donc le livre en priant monsieur X d'agréer ses excuses et ses remerciements.

"Mon cher docteur, dit monsieur X, je suis d'autant plus heureux de vous revoir que depuis nos causeries du paquebot, j'ai appris par mon père que vous êtes le petit-fils d'un de ses amis d'enfance; nos familles se sont fréquentées du début de la colonie jusqu'au départ de monsieur votre grand-père maternel pour les Cantons de l'Est..."

Mon père désire vous connaître; il vient ce soir dîner avec nous; si vous êtes libre, nous me ferez plaisir en me donnant l'occasion de renouveler les agréables relations de nos familles..."

Le docteur Jean-Pierre B. accepta cette si cordiale invitation et ajouta que sa mère lui avait aussi

parlé de l'amitié d'autan entre les deux familles.

"En apprenant l'arrivée d'un visiteur inattendu, Paul et Cécile s'écrièrent: "C'est comme dans les contes, Jeannine; tout à coup ce monsieur serait roi... alors, ce serait tout à fait pareil!"

La jeune fille sourit pensivement...

La présence du jeune étranger au dîner des Rois porta d'ailleurs toutes et vieilles à se souvenir des contes qui les avaient charmés dans leur enfance et, quand arriva le gâteau, on fit silence... oh! silence vite rompu, car la décoration du gâteau intriguait tout le monde... Que pouvait bien symboliser cette femme qui, du sommet d'une minuscule tour antique, semblait scruter l'horizon?"

"Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?" dit un jeune homme.

"La belle-soeur de Barbe-Bleue était-elle vêtue à l'orientale?" dit quelqu'un qui voyait le gâteau de plus près.

"Sauf le costume, cela fait penser à une femme du moyen âge attendant le retour d'un croisé", dit un autre.

"Interrogeons l'artiste!" proclamèrent quelques voix.

L'artiste, émue, rougissante, déclara: "J'ai voulu tout simplement représenter la mère d'un roi Muge quittant le retour de son fils, parti depuis si longtemps à la suite de l'étoile du grand Roi."

Le ban et l'arrière-ban des cousines à la page sourirent d'un air de penser: "C'est bien elle!"

Jeannine était bien intimidée; elle ne paraissait que plus charmante et grand-mère avait un petit air de triomphe... Grand-mère, elle, n'observait ni les cousines, ni le gâteau; elle semblait lire quelque chose de très intéressant sur la physiologie du jeune convive étranger.

Après avoir bien admiré le gâteau, on le partagea et la fête eût tout à fait comme dans les contes — un nouveau-venu.

Proclamé roi, le jeune homme pria Jeannine d'accepter la couronne de reine. Ce choix ne dut personne; on le savaît tout indiqué et on acclama hautement les souverains.

On passa au salon...

Musique, chants, cartes, propos graves ici, joyeux là, tout cela était bien intéressant certes, mais rien ne l'égalait pas (ce spectacle-là, les cousines n'avaient pas l'air de le trouver tout indiqué, mais pas du tout...) rien n'était plus intéressant, dis-je, que la conquête du roi Jean-Pierre par la reine Jeannine.

Un roi conquis, il s'en est vu souvent dans l'histoire des peuples, mais un roi conquis, heureux de l'être, c'est plutôt rarissime; cependant, on en rencontre parfois chez les humains qui écoutent les raisons que murmure leur coeur...

Magdeleine GÉHELLES
Montréal, 6 janvier 1932.

Quelques recettes de sauces

SAUCE TAÏTAÏE
Hacher très fin deux échalotes, du cerfeuil, de l'estragon, quelques cornichons, des câpres. Préparer d'autre part une sauce mayonnaise bien crémeuse. Quand elle sera faite, y incorporer, en tournant tout le temps, tous les condiments ci-dessus, et vous ajouterez une petite pincée de poivre de Cayenne. Cette sauce est excellente avec une anguille grillée.

COULIS DE POISSON
Mettez dans une casserole un bon morceau de beurre, quelques tranches de carottes; ajoutez alors des têtes, des débris, des arêtes de poisson. Après avoir fait gratiner un peu de vos légumes sans les brûler, mouillez avec de l'eau bouillante, laissez bouillir et liez avec un roux léger, que vous aurez fait à part et que vous verserez dans la casserole.

SAUCE POIVRADE
Mettez dans une casserole du persil en branche, de la cibouille, une feuille de laurier, une tranche d'oignon, un demi-verre de bon vinaigre, du poivre en grains et du sel. Posez votre casserole sur un feu vif, laissez réduire votre vinaigre, mouillez avec un peu du jus que vous aurez fait réduire, et laissez bouillir sept à huit minutes. On dégraisse et on passe au tamis.

SAUCE PIQUANTE
Faites un roux blond et clair, mouillez-le avec du bouillon, hachez menu cinq échalotes, faites-les bouillir un instant dans la sau-

La fantaisie des manteaux



ce. Mettez du sel, du poivre, un bouquet garni, un clou de girofle. Retirez du feu après une demi-heure de cuisson; ajoutez des cornichons coupés en tranches minces et une cuillerée de vinaigre. La sauce piquante est commode pour accommoder des restes.

Feu Madame P.-L.-N. Beaudry

Mme P.-L.-N. Beaudry, née Hélène-Joséphine Pominville, de Montréal, est décédée à l'âge de 73 ans.

Lui survivent: outre son mari, quatre fils: Paul, Lionel, Arthur et Léonce Beaudry; trois filles: Mme Raoul Gauthier, Mme Emile Chevalier et Mme Raoul Bourassa.

Les funérailles auront lieu demain à Notre-Dame, à 8 heures 45.

AU ST-DENIS CE SOIR

Madame SIGRID ONEGIN, contralto de renommée mondiale, qui donnera un récital au théâtre Saint-Denis ce soir, à 8 h 30.



Madame SIGRID ONEGIN, contralto de renommée mondiale, qui donnera un récital au théâtre Saint-Denis ce soir, à 8 h 30.

Les samedis de l'Ecole d'action sociale

LE TRAVAIL FEMININ par Mlle M.-C. Daveluy

Aux origines: Le travail est une loi imposée dès l'origine du monde et qui existait dans l'économie sociale du paradis terrestre.

Le péché rend la loi du travail dure et honteuse.

De nos jours, la malédiction prend une forme nouvelle: "Vous n'aurez même pas, ô hommes, ce que vous surproduirez".

Les diverses formes du travail doivent concourir au bonheur social.

Le travail féminin chez les barbares: Toutes les tâches domestiques sont laissées aux femmes, y compris l'agriculture.

Chez les Peaux-Rouges, elle construit la tente, cueille le bois mort, poursuit le gibier, etc. Paul le Roy Beaulieu dit: "A cet âge du monde, la femme, l'être faible, est toujours le porte-foix, la bête de somme". — Règne de la force.

Encore de nos jours dans le Haut-Nil: les femmes attelées pour le labour à côté d'un âne. — Proverbe du Monténégro: "Nos femmes sont nos mules".

Dans la civilisation égyptienne: Les femmes pouvaient se livrer au commerce et à l'industrie et avaient accès aux professions libérales (femmes médecins). Elles ont toujours les libertés d'une personne indépendante, peuvent vendre et emprunter, faire des contrats, intentionner des procès et présenter elles-mêmes leur défense, etc.

Chez les Hébreux: La liberté économique de la femme juive est restreinte. Celle-ci est toujours soumise à l'autorité du père ou du mari et dans la vie civile est assimilée à l'esclave.

Il y eut quelques rares exceptions: par exemple en faveur des sages-femmes rendues si nécessaires à cause de la sévère réclusion imposée aux femmes juives.

En Grèce: a) A la femme des classes élevées, le rôle de mère, et de ménagère. — A l'homme, les affaires publiques et le souci d'acquiescer la richesse.

La situation de la femme est dépendante: est immédiatement au-dessus de l'esclave, mais de beaucoup inférieure à l'homme.

D'après la loi, la femme grecque n'a pas de droits.

Les moeurs la confinent au gynécée.

b) Les femmes du peuple et les pauvres ont beaucoup plus de latitude, peuvent exercer le commerce, être médecins des autres femmes.

c) Les courtisanes peuvent devenir lettres, musiciennes, philosophes et exercer leur influence sur les affaires publiques.

À Rome: Les hommes méprisent l'exercice d'un métier. Ceux-ci étant tous confinés aux esclaves: hommes ou femmes. Les femmes esclaves sont professeurs, médecins, actrices, couturières, lingères, gouvernantes; la fonction de la courtisane est au dernier rang.

Avec l'Empire les femmes, même de nobles familles, se mêlent aux affaires publiques.

DANS LES TEMPS MODERNES

Le christianisme a proclamé l'égalité morale de l'homme et de la femme.

Dès les premiers siècles, les diacesses exercent des fonctions publiques sacerdotales et relèvent des seuls évêques.

Des abbesses dirigent des couvents importants, même d'hommes! à Fontevault en 1100, à Chelles, près Paris.

Il y eut des femmes médecins et chirurgiens au moyen âge; au XVIIIe siècle, l'hôpital fondé par sainte Radegonde et dirigé par des femmes.

Elles possèdent des fiefs et deviennent commandants d'armées. Elles sont employées dans l'industrie, le commerce.

La Renaissance en ressuscitant les traditions antiques a contrebalancé ce mouvement; il ne restera plus aux femmes que la domesticité et les professions les moins rétribuées: elles sont même exclues des métiers.

Au XVIIIe siècle, Saint François Régis prend la défense des dentellières contre le parlement de Toulouse.

Le XIXe siècle ouvre grandes les portes de l'usine aux femmes et aux enfants, mais avec salaires inférieurs.

cesse pour le jeune homme, malgré la réserve étrange de Mme Delmarre, malgré la confiance paternelle au sujet de la chère grand-mère, malgré une atmosphère d'hostilité latente qu'elle dévina, du général à la mère d'André, malgré toutes les difficultés qui se dressaient contre son amour, et elle le chérissait, cet amour, comme Jacqueline, autrefois avait cheri le sien; mais Jacqueline était devenue Mme Louis Delmarre...

Cependant, ce n'étaient point les oppositions entrevues qui décourageaient Marguerite; avec la confiance de la jeunesse en la vie, elle imaginait, comme l'avait imaginé Jacqueline jadis, que tous les obstacles disparaîtraient avec facilité parce qu'elle ignorait le seul qui fût irréductible: la haine de son père envers celle qui l'avait abandonné. Plus vive, plus poignante était la crainte de la jeune fille devant l'attitude indifférente d'André. Il ne l'aimait pas! Il ne l'aimerait jamais!... Correct, aimable même, de cette amabilité jamais prise en

acquiescement distrait, et, chaque jour, l'heure "délicieuse" était sur-tout pour Marguerite. Eternel recommencement! De même que, vingt ans plus tôt, Jacqueline était allée sans retour vers le beau cavalier aperçu sur le pont-levis du château, de même cette enfant n'oublierait jamais l'image de vaillance et de dévouement du jeune homme, luttant avec la bête emportée... Par quel secret destin ces deux coeurs de femmes, de femmes tendres et bonnes, douces et fidèles, devaient-ils subir le même attrait et se trouver devant les mêmes impossibilités? Nulle solution ne se peut donner à ces énigmes troublantes, posées en ce monde par des décrets éternels... Marguerite aimait André... Pourquoi? Certes, le fait de la bravoure du jeune homme en était la cause première, mais aussi, mais surtout, par ces raisons impossibles à définir: "Parce que c'était lui, parce que c'était moi", eût-elle pu dire.

Elle l'aimait, malgré les paroles de blâme que son père avait sans

Messe d'action de grâces de l'Aide à la Femme

Demain, à 9 heures a.m., il y aura une messe d'action de grâces à l'église Notre-Dame de Bonsucours, à l'occasion du premier anniversaire de la fondation de l'AIDE A LA FEMME. Le sermon sera donné par le R. P. Alexandre Dugré, S.J. Tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre sont cordialement invités.

Peu à peu, les diverses carrières libérales se sont ouvertes à elles dans tous les pays, mais non sans lasses et sans difficultés.

— Donné à l'Institut pédagogique, 4873, avenue Westmount.

Les Ecoles Ménagères Provinciales

Le mardi, 12 janvier, à 2h. p.m. aux Ecoles Ménagères provinciales, il y aura démonstration culinaire: MENU DE BRIDGE

Crème aux champignons, Gâteaux au fromage, Sandwichs "rubans", Salade multicolore, Biscuits glacés, Mousseline aux pêches.

Un article du R. P. Doncoeur

Nous reproduisons avec plaisir un bel article du R. P. Doncoeur, paru dans les *Etudes*, la grande revue des Pères de la Société de Jésus, du 20 décembre, sur le livre de M. Rumilly: "Sir Wilfrid Laurier, Canadien".

... Ce que la Nouvelle-France nous rend, je le vois en ce vibrant: "Sir Wilfrid Laurier, Canadien" que M. R. Rumilly vient d'écrire à Paris. Oui, je sais que ce titre de Sir et ce prénom sont anglais, mais, je vous prie, qu'ils n'offusquent pas à nos regards ce nom tout français, Charles Laurier, paysan canadien, l'avait reçu de ses pères venus en 1641 de la Charente, et allié au nom d'une paysanne de même sang, Marcelle Martheau. Vous voyez que les Anglais n'ont rien à voir là-dedans. Les fils s'appellent Wilfrid, c'est domage.

Qu'un jour il devint Sir Wilfrid, ce fut par droit de conquête. Pour la première fois un Canadien français avait à Ottawa reçu la souveraineté autorisée sous le couvert de la reine d'Angleterre. Sa race, son génie d'orateur et de politique, l'avaient rangé parmi les plus grands hommes d'Etat de l'Empire.

M. Rumilly nous raconte avec une émotion naïve, pleine de charme, le cours de ces destinées. Député fédéral en 1873, chef de parti, et, en 1896, premier ministre. Je n'ai pas qualité pour arbitrer les débats parlementaires où fut mêlé Laurier. Trop Anglais? Trop Français? Trop catholique? Trop libéral? Je laisse aux Canadiens à définir. Ce qui apparaît à nos yeux amis, c'est la hauteur et la noblesse d'une âme qui força les administrations même étrangères à sa foi, à son sang et à son parti. On comprend que le Canada ait été si fier de ce grand représentant du pays. Lorsqu'il mourut, le 17 février 1919, âgé de 78 ans, la vie canadienne entière s'arrêta d'un océan à l'autre dans une minute de deuil et de prière. Les discussions politiques, les conflits d'intérêts, les querelles de nationalités, firent silence. Seule s'exhalait l'unanimité d'une vénération où l'on percevait chez les uns plus de tendresse et chez les autres comme une secrète envie de ne l'avoir pas eu pour un des leurs.

Tel sera le sentiment du lecteur français. Il est des attitudes que des rives de la Seine ou de la Manche, on ne comprend pas aisément. Il est des problèmes qu'on voit diversément posés aux rives du St-Laurent. Il faut en revenir à ce que nous avons essayé de préciser, naguère, ici même.

Ce n'est pas politiquement que les Français des deux mondes sont réunis. L'histoire de cent cinquante ans ne s'abolit pas en un geste d'impatience ou de passion. C'est par le sang, c'est par l'esprit que les Canadiens français sont nos frères. Il faut souhaiter que la communauté spirituelle s'affirme de plus en plus intime et vivace. Je ne sais pas si, de la sorte unis, nous aurons une grande partie politique à jouer dans le monde. Ce peut être. Mais à coup sûr, nous avons une cause supérieure à servir ensemble, une civilisation, née d'une même tradition séculaire, faite de valeurs humaines infiniment précieuses et qui échappent aux conventions économiques ou guerrières. Je souhaite que le beau livre de M. Rumilly travaille dans ce sens.

Paul DONCOEUR
SIR WILFRID LAURIER, CANADIEN, par R. Rumilly, préface de René Doumic. Volume de 210 pages, format bibliothèque.

Au comptoir et par la poste 75c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

A Saint-Arsène

Ce soir, à 8 h. 30, assemblée régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Arsène au sous-sol du presbytère, 1015, rue Bélanger.

Feu Monsieur O.-P. de Montigny

M. O.-P. de Montigny, l'un des pionniers du commerce de la chaussure à Montréal, est décédé samedi matin à l'hôpital du Sacré-Coeur. Sa déposition mortelle est exposée chez son fils, M. S.-A. de Montigny, au no 4308 rue Saint-Arsène. Ses funérailles auront lieu demain matin à Saint-Laurent, à 9 heures 30. Le cortège funéraire partira de la demeure du fils du défunt, à 8 heures 30.

M. de Montigny laisse, outre sa femme, née Marie-Alphonse Durresne, et sa fille Marguerite, cinq fils: le R. P. Alphonse de Montigny, C. S. C., missionnaire au Ben-

gale; le R. P. Jean de Montigny, C. S. C., du Collège Saint-Laurent; M. Augustin de Montigny et M. André de Montigny, et sa belle-fille, Mme S.-A. de Montigny.

Conférence-concert

Ce soir, à 8h. 30, au studio de M. Alfred Brunet, septième conférence sur les musiciens donnée par le professeur Alfred Lamoureux, avec le concours de Mlle Marguerite Prud'homme, pianiste, de MM. La Lamoureux, ténor, et Bernard Liogère, diseur.

Sujet de la conférence: "Beethoven, sa vie, son oeuvre".

Pour renseignements s'adresser au studio, 6767 rue Saint-Denis, tél. Dollard 9152.

Société de linguistique

Demain soir, à 8h., à la Palestra Nationale, réunion mensuelle de la Société de Linguistique du Canada. M. Casimir Hébert parlera de l'origine des noms propres d'hommes anglais.

Il y aura aussi élection des officiers.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1241*.)

EATON

SALON ELYSÉE

Ondulation permanente
Eugène ou Elysée
7.50

Un grand spécial de janvier au Salon Elysée. Rég. \$10.00.

Economisez 2.50 sur une ondulation permanente connue et éprouvée. Les ondulations Eugène et Elysée sont deux de nos marques les plus populaires. Fixez une heure maintenant! Cette offre n'est que pour le mois de janvier seulement!

Au Salon Elysée, cinquième étage
THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Dictionnaire Général

DE BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE ET DES ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

CANADA

PAR LE REV. PÈRE L. LE JEUNE
Oblat de Marie-Immaculée
Bachelier es lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa
Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

ment précieuses et qui échappent aux conventions économiques ou guerrières. Je souhaite que le beau livre de M. Rumilly travaille dans ce sens.

Paul DONCOEUR
SIR WILFRID LAURIER, CANADIEN, par R. Rumilly, préface de René Doumic. Volume de 210 pages, format bibliothèque.

Au comptoir et par la poste 75c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Feu Monsieur O.-P. de Montigny

M. O.-P. de Montigny, l'un des pionniers du commerce de la chaussure à Montréal, est décédé samedi matin à l'hôpital du Sacré-Coeur. Sa déposition mortelle est exposée chez son fils, M. S.-A. de Montigny, au no 4308 rue Saint-Arsène. Ses funérailles auront lieu demain matin à Saint-Laurent, à 9 heures 30. Le cortège funéraire partira de la demeure du fils du défunt, à 8 heures 30.

M. de Montigny laisse, outre sa femme, née Marie-Alphonse Durresne, et sa fille Marguerite, cinq fils: le R. P. Alphonse de Montigny, C. S. C., missionnaire au Ben-

gale; le R. P. Jean de Montigny, C. S. C., du Collège Saint-Laurent; M. Augustin de Montigny et M. André de Montigny, et sa belle-fille, Mme S.-A. de Montigny.

Conférence-concert

Ce soir, à 8h. 30, au studio de M. Alfred Brunet, septième conférence sur les musiciens donnée par le professeur Alfred Lamoureux, avec le concours de Mlle Marguerite Prud'homme, pianiste, de MM. La Lamoureux, ténor, et Bernard Liogère, diseur.

Sujet de la conférence: "Beethoven, sa vie, son oeuvre".

Pour renseignements s'adresser au studio, 6767 rue Saint-Denis, tél. Dollard 9152.

Société de linguistique

Demain soir, à 8h., à la Palestra Nationale, réunion mensuelle de la Société de Linguistique du Canada. M. Casimir Hébert parlera de l'origine des noms propres d'hommes anglais.

Il y aura aussi élection des officiers.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1241*.)

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

47 (Suite)
IX

Les semaines passaient. Ce fut l'hiver, mais l'hiver de ce beau pays. Les roses embaumaient toujours les massifs, s'enroulaient aux troncs des palmiers; toujours des dégringolades de plantes grimpanes, aux fleurs de toutes nuances, ornaient la pergola, les balcons, les murs; toujours Jacques, étendu sur sa chaise longue, faisait sa cure de soleil au jardin, où, très exactement, André venait le rejoindre, pour

nombreux des visiteurs de l'après-midi; distractions forcées par les allées et venues des arrivants et des partants, etc. En réalité, elle ne pouvait lui fournir la véritable raison de ce changement. C'est que son père était d'habitude absent le matin et n'assistait plus aux démonstrations scientifiques d'André, naturellement traversées de courts entretiens, réflexions, aperçus, où le général trouvait constamment prétextes à blâmer, avec acrimonie, les paroles du jeune homme. Marguerite en éprouvait une peine singulière, et rien ne lui parut plus heureux que de n'entendre, au contraire, que les louanges de Jacques à propos de son cher "camarade".

Bientôt, elle prit l'habitude d'assister régulièrement à ces leçons, par les claires matinées, sur la pelouse inondée de soleil ou dans la chambre de Jacques, si un coup de mistral ou une petite pluie chassait du jardin. Elle en avait demandé l'autorisation à André, tout ému, craignant d'être indiscret; mais il s'était simplement incliné, dans un

quelques instants de travail, instants délicieux! assurait son élève.

Désormais, la "leçon" avait lieu à dix heures, en absolue quiétude, entre le professeur, son jeune élève et Marguerite. Devant l'éloignement à peine dissimulé de son père pour André Delmarre, elle demanda au jeune homme de vouloir bien changer l'heure de sa visite chez eux; André y consentit aisément, acceptant avec indifférence ce que la jeune fille lui dit timidement à ce sujet: ennui de Jacques, de travailler devant le cercle toujours

nombreux des visiteurs de l'après-midi; distractions forcées par les allées et venues des arrivants et des partants, etc. En réalité, elle ne pouvait lui fournir la véritable raison de ce changement. C'est que son père était d'habitude absent le matin et n'assistait plus aux démonstrations scientifiques d'André, naturellement traversées de courts entretiens, réflexions, aperçus, où le général trouvait constamment prétextes à blâmer, avec acrimonie, les paroles du jeune homme. Marguerite en éprouvait une peine singulière, et rien ne lui parut plus heureux que de n'entendre, au contraire, que les louanges de Jacques à propos de son cher "camarade".

Bientôt, elle prit l'habitude d'assister régulièrement à ces leçons, par les claires matinées, sur la pelouse inondée de soleil ou dans la chambre de Jacques, si un coup de mistral ou une petite pluie chassait du jardin. Elle en avait demandé l'autorisation à André, tout ému, craignant d'être indiscret; mais il s'était simplement incliné, dans un

quelques instants de travail, instants délicieux! assurait son élève.

Désormais, la "leçon" avait lieu à dix heures, en absolue quiétude, entre le professeur, son jeune élève et Marguerite. Devant l'éloignement à peine dissimulé de son père pour André Delmarre, elle demanda au jeune homme de vouloir bien changer l'heure de sa visite chez eux; André y consentit aisément, acceptant avec indifférence ce que la jeune fille lui dit timidement à ce sujet: ennui de Jacques, de travailler devant le cercle toujours

nombreux des visiteurs de l'après-midi; distractions forcées par les allées et venues des arrivants et des partants, etc. En réalité, elle ne pouvait lui fournir la véritable raison de ce changement. C'est que son père était d'habitude absent le matin et n'assistait plus aux démonstrations scientifiques d'André, naturellement traversées de courts entretiens, réflexions, aperçus, où le général trouvait constamment prétextes à blâmer, avec acrimonie, les paroles du jeune homme. Marguerite en éprouvait une peine singulière, et rien ne lui parut plus heureux que de n'entendre, au contraire, que les louanges de Jacques à propos de son cher "camarade".

Bientôt, elle prit l'habitude d'assister régulièrement à ces leçons, par les claires matinées, sur la pelouse inondée de soleil ou dans la chambre de Jacques, si un coup de mistral ou une petite pluie chassait du jardin. Elle en avait demandé l'autorisation à André, tout ému, craignant d'être indiscret; mais il s'était simplement incliné, dans un

quelques instants de travail, instants délicieux! assurait son élève.

Désormais, la "leçon" avait lieu à dix heures, en absolue quiétude, entre le professeur, son jeune élève et Marguerite. Devant l'éloignement à peine dissimulé de son père pour André Delmarre, elle demanda au jeune homme de vouloir bien changer l'heure de sa visite chez eux; André y consentit aisément, acceptant avec indifférence ce que la jeune fille lui dit timidement à ce sujet: ennui de Jacques, de travailler devant le cercle toujours

Bientôt, elle prit l'habitude d'assister régulièrement à ces leçons, par les claires matinées, sur la pelouse inondée de soleil ou dans la chambre de Jacques, si un coup de mistral ou une petite pluie chassait du jardin. Elle en avait demandé l'autorisation à André, tout ému, craignant d'être indiscret; mais il s'était simplement incliné, dans un

quelques instants de travail, instants délicieux! assurait son élève.

Désormais, la "leçon" avait lieu à dix heures, en absolue quiétude, entre le professeur, son jeune élève et Marguerite. Devant l'éloignement à peine dissimulé de son père pour André Delmarre, elle demanda au jeune homme de vouloir bien changer l'heure de sa visite chez eux; André y consentit aisément, acceptant avec

COMMERCIE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Les wagons chargés
Le total de wagons chargés pendant la semaine terminée le 4 janvier a été de 30,721 contre 31,253 la semaine précédente.

Les baissiers
D'après un rapport de la Bourse de New-York, le nombre d'actions prêtées aux baissiers à Wall Street n'était que de 2,842,072 à la fin de décembre comparativement à 3,745,642 à la fin de novembre.

Le cuivre
Le marché du cuivre se maintient avec fermeté et on refuse les commandes à un prix moindre de 7 3/4 cents la livre.

U. S. Steel
Le volume des commandes en carnet de la U. S. Steel n'est plus que de 2,735,353 tonnes, une diminution de 198,538 tonnes sur le mois précédent.

Le papier
Des courtiers représentant un groupe de producteurs scandinaves offrent présentement le papier-journal aux consommateurs de l'ouest américain au prix de \$41 la tonne comparativement à \$50 la tonne pour le papier canadien et américain.

Le coton
D'après un rapport du ministère américain de l'Agriculture, la production du coton, en dehors des Etats-Unis, sera approximativement d'un million de balles de moins que l'an dernier.

Les renouements
Brazilian Traction 1.00 1134 8.51
Brit. American Oil 80 12 8.12
B. C. Power "A" 2.00 10 7.71

Les renouements (suite)
Canadian Car 1.00 7 14.28
Canadian Car priv. 1.75 10 10.94
C. Fairbanks priv. 8.00 6 9.85

Les renouements (suite)
Dom. Glass 1.00 10 10.94
Dom. Glass priv. 7.00 12 8.76
Dom. Stores 1.20 17 6.70

Les renouements (suite)
International Petroleum 1.00 11 8.38
Jatavics P. S. priv. 7.00 10 6.30
Lake Shore 2.50 28 8.70

Les renouements (suite)
Mackay-C. W. 1.00 10 10.94
Mackay-C. W. priv. 6.50 6 10.85
McKinnon priv. 7.00 9 7.39

Les renouements (suite)
Montreal Cottons 6.00 9 5.34
Montreal Cottons priv. 1.00 10 11.00
Montreal Power 1.50 38 3.94

Les renouements (suite)
National Breweries 1.00 11 8.38
National Breweries priv. 1.75 31 5.33
National Steel Car 2.00 12 16.00

Les renouements (suite)
Ogilvie priv. 7.00 11 6.31
Page Hersey 5.00 6 5.73
Ottawa Power 6.00 9 5.34

Les renouements (suite)
Quebec Power 2.50 29 6.90
Shawinigan 1.00 20 3.45
Sherwin Williams priv. 7.00 11 5.99

Les renouements (suite)
Steel of Canada 1.75 21 8.04
Steel of Canada priv. 1.75 29 3.45
Tock Hughes 7.00 6 5.10

Les renouements (suite)
Tuckett Tobacco priv. 7.00 12 8.76
Vau. priv. 6.00 23 6.99
Walk. Gooderham 25 23 9.99

Le marché des changes
Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change:

Cours moyens le 11 janvier 1932
Angleterre, liv. st \$4.86 2/3 84.04
France, franc 13.9 1/2 68.13

Activité de la Sun Life
Montréal, le 11 janvier — Pendant l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1931, la Sun Life of Canada a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de quatre-vingt-dix millions de dollars, ce qui porte à cinq cent quatre-vingt-dix millions de dollars le total des versements ainsi effectués depuis que la Compagnie existe. En 1931 la Compagnie a émis des polices pour plus de cinq cents millions de dollars.

LE MARCHE DES VIVRES

LES CEREALES
Avoine no 2 40
Avoine no 3 38
Avoine d'engrais:
No 1 extra 39
No 2 37
No 3 36

PRIX DE GROS A MONTREAL
FARINES
(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

ENGRAIS
(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

FOIN
(Prix la tonne.)
Extra no 2 112
No 2 111
No 3 108

BEURRE
(Prix la livre aux détaillants.)
De crémérie, en boîtes 23 à 24
De crémérie, en blocs 24 à 25

FROMAGE
D'Ontario 9 1/2 à 9 3/4
OEUFS
(Prix la douzaine aux détaillants.)

FRAIS
Spéciaux 38
Extras 36
Premiers 32
Seconds 25

D'ENTREPOTS
Extras 30
Premiers 27
Seconds 24

LES FRUITS
Oranges de Californie, Sunkist: nos 126, 150, \$6.00; 176, 200, \$5.75 la caisse; no 216, \$5.50; nos 250, 288 et 324, \$5.25; et no 344, \$4.50.

POMMES DE TERRE
N.-Brunswick, 80 lbs 50 à 55
Montreal, 80 lbs 30 à 40

LES LEGUMES
Oranges de Californie, Sunkist: nos 126, 150, \$6.00; 176, 200, \$5.75 la caisse; no 216, \$5.50; nos 250, 288 et 324, \$5.25; et no 344, \$4.50.

LES FRUITS (suite)
Fruits californiens: poires Winter Nellie, boîte, \$4.75; raisin Emperor, \$4.50.

LES LEGUMES (suite)
Pommes: Spy Northern, No 1, \$6.50, no 2, \$5.50; Baldwin, \$6, et \$5.50; McIntosh et Fameuses, No 1, \$7, 00; McIntosh Red, de fantaisie, la boîte, \$2.75; Extra de fantaisie, \$3.00.

LES LEGUMES (suite)
Pois verts, \$9.50.
Céleri, 2, 3 et 4 douz., la caisse, \$3.75.

LES LEGUMES (suite)
Tomates de Californie, 30 lbs nettes, \$5.75.
Patates sucrées, \$2.00.

LES LEGUMES (suite)
Oignons espagnols, la caisse, \$5.50; la 1-2 caisse, \$3.00.
Oignons rouges, sac de 100 lbs, \$3.25.

LES LEGUMES (suite)
Laitue Iceberg, 5 1/2 douz., \$7.00.
Haricots verts, 28 lbs, \$5.50.
Haricots blancs, 28 lbs, \$5.50.
Endives belges, boîte, \$1.75.

Cours des trusts fixes
Can. Am. Trust 2 1/2
Can. Int. Trust 4 1/2
First Custodian 4 1/2

Sur le Curb
Cours officiels par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 471 rue Saint-François-Xavier

Sur le Curb (suite)
210 Imperial Oil 10 1/2
230 Imp. Trust 10 1/2
125 Int. Petrol. 10 1/2

Sur le Curb (suite)
25 Service Can. 6 1/2
25 Walk. Good. 2 1/2
HINES 400 Susco 52 1/2

Le problème de la vente au détail

Un comité de la Chambre de Commerce internationale a publié récemment à Genève un rapport sur "La distribution aux Etats-Unis et en Europe", et une esquisse des grandes lignes de ce rapport a paru dans l'Economist, livraison du 14 novembre. Il y est signalé que le développement de la capacité productive mondiale et l'accroissement de richesse qui en est la conséquence ont rendu le problème de la distribution beaucoup plus compliqué et difficile qu'en aucune autre période du passé, remarque la Gazette du Travail. Cependant, le commerce de détail demeure, aujourd'hui comme autrefois, dans une large mesure une occupation non organisée et non professionnelle.

Aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe, les magasins de détail sont dans une très grande proportion aux mains des petits détaillants indépendants. Par contre, aux Etats-Unis comme en Europe, l'expérience prouve que l'établissement de détail indépendant typique fait généralement affaires sur une faible échelle, est peu profitable et son existence est de courte durée. Une enquête aux Etats-Unis a prouvé que sur un nombre donné d'établissements de détail indépendants à une époque donnée, pas moins de 50 pour cent des pharmaciens, 85 pour cent des épiciers, 62 pour cent des quincailliers et 74 pour cent des marchands de chaussures, avaient abandonné les affaires ou fait faillite au bout de cinq ans.

Au sujet des faillites chez les marchands, le rapport signale que "un lourd fardeau de dépense est porté par les agences de distribution et la société en général à cause de l'existence de tant de petits établissements de détail imprévisibles et instables... Le détaillant non économique dont le magasin passe tristement de faillite en faillite est un luxe dont le coût est nécessairement à la charge du consommateur".

Le rapport décrit de nouvelles agences de distribution venant en concurrence avec les détaillants non organisés. Le plus important de ces concurrents aux Etats-Unis est le groupe des magasins en série qui contrôlent de 18 à 20 pour cent du total des ventes au détail. Les magasins en rayon, indépendants ou en série, occupent le second rang en importance et contrôlent de 14 à 16 pour cent du total des ventes au détail. Les maisons de vente par correspondance (y compris leurs succursales de détail) font des affaires représentant de 3 à 5 pour cent du volume total des ventes au détail. Les ventes faites par les magasins industriels, les ventes à domicile, par les sollicitateurs ou démarcheurs ambulants représentent environ 3 pour cent du total pour chacune de ces catégories. En Europe, les statistiques disponibles ne sont pas très complètes, mais il semble qu'en général les ventes des magasins à rayons représentent une plus faible fraction du total des ventes au détail (dixièmes à 7 pour cent, contre 14 à 16 pour cent aux Etats-Unis); tandis que les ventes des magasins en série, auxquels on doit assimiler les coopératives européennes, représentent une plus faible proportion du total des ventes au détail qu'aux Etats-Unis. Ces observations ne s'appliquent cependant pas à la Grande-Bretagne où les magasins en série et les coopératives forment ensemble un groupe de 3,500 entreprises distinctes, contrôlant 45,000 établissements de détail dont les ventes représentent de 21 à 23 pour cent du commerce de détail; ces entreprises occupent donc à peu près la même position que celle des seuls magasins en série aux Etats-Unis.

Parmi les autres signes manifestes de changements qui s'opèrent dans les méthodes de distribution, le rapport mentionne les suivants: l'absorption des fonctions du commerce de gros à divers autres stages du procédé de distribution et par suite l'affaiblissement de la position du commerce de gros; le vaste développement de l'annonce en Amérique comme en Europe; la demande croissante pour le marchandage en paquets et les articles standardisés diminue l'effort requis pour la vente et abaisse d'autant le coût de distribution; l'éducation graduelle du consommateur, particulièrement en Amérique, résultant de la publicité sur une échelle nationale de marchandises portant marque de commerce et, dans une plus large mesure, de la diffusion de l'art ménager et son enseignement dans les écoles; et le développement de services de recherches et de renseignements concernant le marché.

Le rapport conclut par l'opinion que les exigences essentielles du problème de la distribution aujourd'hui sont "la disposition et l'estimation des possibilités (potentialités) de chaque marché local sous le rapport de la consommation effective de l'efficacité des débouchés de détail efficients de la marchandise, en conformité avec la demande effective qui est susceptible d'être développée dans chaque marché local".

LES PRIX MINIMA
A partir d'aujourd'hui les prix minima ne seront plus appliqués aux valeurs ci-dessous: Canadian General Investment Trust, Canadian Foreign Investment Corporation, Canadian International Investment Trust, Canadian Vickers (priv.), Commercial Alcohol Ltd., Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., International Paint (Canada) Ltd., Paton Manufacturing Co. (priv.), Reliance Grain Co., Foreign Power Securities Corp., United Securities Ltd.

Des nouveaux prix minima seront appliqués aux titres suivants à partir d'aujourd'hui: Belding-Corticelli priv. de 100 à 90; Canadian Foreign Investment Corp. priv. de 77 à 75; Canadian International Investment Trust priv. de 65 à 50; Canadian Light and Power Co. Ltd. de 19-2 à 25; Power Corporation of Canada priv. de 97 à 90.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market fluctuations in Montreal, listing various stocks and their prices.

Bourse de New-York

Table of stock market fluctuations in New York, listing various stocks and their prices.

Les ventes d'immeubles

COMPILATION D'ERNEST PITT & CIE
La semaine dernière, il y a eu 31 ventes de lots vacants dans les quartiers de la ville pour la somme totale de \$12,422,000.

Les ventes de la semaine précédente
Samedi, on a enregistré 25 ventes dont 18 de \$2,000 et plus, pour la somme de \$186,587.92.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité d'Outremont — Ave Durocher, bâtisses nos 3871 à 3875, lot no moité 25-5; 33; terrain 25 Semeroff à dame S. Astrofsky et al., \$8,500 et autres considérations. J.-A. Savignac, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité de Lachine — Chemin public, vacants, lot no moité 733-778 à 980, G.-R. Wakin & P.-J. Bojday, \$300. J.-H. Ollivier, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité d'Outremont — Ave Durocher, bâtisses nos 3871 à 3875, lot no moité 25-5; 33; terrain 25 Semeroff à dame S. Astrofsky et al., \$8,500 et autres considérations. H.-E. Herschorn, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Ave Davar, vacant, lot no 38-177, terrain 26 x 102 pieds. J.-O. Mousseau à dame H. Laraz, \$2,000. L. Le Coupan, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité de Verdun — 6ère avenue, bâtisses nos 431 à 441, lot nos 471-2, terrain 30 x 90, terrain 37 x 93 pieds, dame R. Martel à R. Hébert, \$16,000. W. Thuot, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
DeLormier — Rue Chapleau, bâtisses nos 4601, 4603, lot nos 2-4-6. P. Passarelli & B. Tutino, \$3,200. R. Biron, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Laurier — Rue Alma, bâtisses nos 6594 à 6598, terrain 40 x 128 pieds, terrain 30 x 90. A. Meunier, \$5,250. P.-A. Lamoureux, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Montreal — Rue Bordeaux, bâtisse no 5412, lot nos 161-655, terrain 25 x 75 pieds. O. Laquerre à J. Leduc, \$1,800. P.-A. Lamoureux, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Notre-Dame de Grâce — Ave Girouard, bâtisse no 4516, lot no partie 66, terrain 120 x 172, terrain 30 x 120, terrain 30 x 120 et autres considérations. H.-E. Herschorn, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Ave Trans-Island, bâtisses nos 3250, 3252, lot nos 50-138, terrain 40 x 128, terrain 30 x 90, terrain 30 x 90. L. Durand à N.-E. Augé, \$12,500. H.-P. Honey, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Ave Pelissier, vacant, lot no partie 2-3, terrain 175-483, 175-484-2; terrain 26 x 98, terrain 30 x 120, terrain 30 x 120. M. A. Tremblay, \$1,692, égale \$600 le pied. E. Cholet, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Rosemont — 19ème avenue, bâtisses nos 3506, 3508, lot nos 177-189, terrain 25 x 72 pieds, terrain 25 x 72, terrain 25 x 72. Dame Gagnon à L. Benoit, \$3,000. A. Chauré, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Saint-Michel — Rue Waverley, bâtisses nos 3511 à 3522, lot no partie 11-331; terrain 16 1/2 x 90 pieds, terrain 16 1/2 x 90. Harpe vend à J. Lod, \$6,500. J.-E. Lebeau, notaire, 1931.

Les examens du barreau

Les candidats à la pratique et à l'étude
Voici la liste des candidats pour l'admission à la pratique et à l'étude du droit aux examens du Barreau qui auront lieu demain.

Candidats pour l'admission à la pratique: Paul et Gérard Raymond, de Lachute; B.-B. Cohen, Hercule Décarly, H.-J. Erdrich, Marcel Jalbert, R.-C. Harvie-Jellie, Emile Latulippe, A. Litovsk, P.-G. Michaud, Robert Millet, H.-D. Mulvena, F.-J. T. O'Reilly, Georges Reid, Jacques St-Jacques, M.-A. Schwartz, et J.-P. Verschelden, tous de Montréal.

Pour l'admission à l'étude: Pierre Bertrand, de Saint-Laurent, D.-L. Abrahamson, Lucien Bourbonnais, Gil Brosseau, W.-B. Cain, Yves Champoux, A.-L. Cohen, Adrien Dumais, L. Feigenbaum, Paul Ferron, S.-H. Fenster, Horace Friedman, Arthur Gendreau, Léo-A. Girard, H.-H. Harris, B. Kofman, S. Kivenko, L.-F. Leblanc, B.-L. Louis, J.-W. McGiffin, J.-W. G. McKay, K.-F. McNamee, Georges-A. Meloche, Honoré-F. Mercier, R.-E. Mondor, Jean Nadon, R.-S. Nicholson, A.-J. O'Meara, S. Parkovitch, Georges Potvin, Marcel Poulain, W. Rothberg, David Segal, S.-B. Sollimon, Maurice Valiquette, Gérard Viau et Jules Archambault, tous de Montréal.

Reprise des ferroviaires

New-York, 11 — Un mouvement de reprise dans les ferroviaires a eu pour effet de rallier un marché qui avait d'abord été faible et nombre des reculs de 1 à 2 points du début furent réduits ou effacés. Santa Fe s'est avancé de 3 points, Rock Island de 2 tandis que plusieurs autres titres de chemins de fer se sont avancés d'un point. U. S. Steel, après avoir reculé de 2 3/8, a réduit sa perte à quelques fractions. American Telephone a repris son premier recul de 1 3/4. L'argent à demande est à 2-2 1/2 p.c.

Les autos roulent sur l'asphalte

Québec, 11 (D. N. C.) — Toutes les routes de la région sont encore ouvertes aux automobilistes. Aux environs de Québec, les autos roulent sur l'asphalte comme en été. Il n'y a pratiquement pas de neige dans les champs. La seule bordée importante que nous ayons eue est celle de l'Immaculée-Conception. La débacle est faite partiellement sur quelques rivières et l'hiver n'a pas encore affirmé ses droits. C'est probablement l'hiver le plus clémente que nous ayons encore eu à Québec. Les autos circulent sans difficulté encore entre notre ville et la métropole. On rencontre médés autos des Etats-Unis portant des licences de 1932.

Les ventes d'immeubles

COMPILATION D'ERNEST PITT & CIE
La semaine dernière, il y a eu 31 ventes de lots vacants dans les quartiers de la ville pour la somme totale de \$12,422,000.

Les ventes de la semaine précédente
Samedi, on a enregistré 25 ventes dont 18 de \$2,000 et plus, pour la somme de \$186,587.92.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité d'Outremont — Ave Durocher, bâtisses nos 3871 à 3875, lot no moité 25-5; 33; terrain 25 Semeroff à dame S. Astrofsky et al., \$8,500 et autres considérations. J.-A. Savignac, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité de Lachine — Chemin public, vacants, lot no moité 733-778 à 980, G.-R. Wakin & P.-J. Bojday, \$300. J.-H. Ollivier, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité d'Outremont — Ave Durocher, bâtisses nos 3871 à 3875, lot no moité 25-5; 33; terrain 25 Semeroff à dame S. Astrofsky et al., \$8,500 et autres considérations. H.-E. Herschorn, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Ave Davar, vacant, lot no 38-177, terrain 26 x 102 pieds. J.-O. Mousseau à dame H. Laraz, \$2,000. L. Le Coupan, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Cité de Verdun — 6ère avenue, bâtisses nos 431 à 441, lot nos 471-2, terrain 30 x 90, terrain 37 x 93 pieds, dame R. Martel à R. Hébert, \$16,000. W. Thuot, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
DeLormier — Rue Chapleau, bâtisses nos 4601, 4603, lot nos 2-4-6. P. Passarelli & B. Tutino, \$3,200. R. Biron, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Laurier — Rue Alma, bâtisses nos 6594 à 6598, terrain 40 x 128 pieds, terrain 30 x 90. A. Meunier, \$5,250. P.-A. Lamoureux, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Montreal — Rue Bordeaux, bâtisse no 5412, lot nos 161-655, terrain 25 x 75 pieds. O. Laquerre à J. Leduc, \$1,800. P.-A. Lamoureux, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Notre-Dame de Grâce — Ave Girouard, bâtisse no 4516, lot no partie 66, terrain 120 x 172, terrain 30 x 120, terrain 30 x 120 et autres considérations. H.-E. Herschorn, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Ave Trans-Island, bâtisses nos 3250, 3252, lot nos 50-138, terrain 40 x 128, terrain 30 x 90, terrain 30 x 90. L. Durand à N.-E. Augé, \$12,500. H.-P. Honey, notaire, 1931.

Les ventes de la semaine précédente (suite)
Ave Pelissier, vacant, lot no partie 2-3, terrain 175-483, 175-484-2; terrain 26 x 98, terrain 30 x 120, terrain 30 x 120. M. A. Tremblay, \$1,692, égale \$600 le pied. E. Cholet, notaire, 1931.

Une nouveauté

MGR IGNACE BOURGET
(par le R. P. F. Langevin, S.J.)
Depuis longtemps, les vieillards qui avaient connu Monseigneur Bourget, et les jeunes qui désiraient connaître sa vie merveilleuse, souhaitaient la publication d'un livre qui, sans être déjà l'Histoire définitive, présenterait à notre génération les oeuvres d'un grand organisateur, d'un grand évêque et d'un grand Canadien.

Le livre de R. P. Langevin, Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, 1799-1885, est en vente à la librairie du Devoir. Prix: 75 sous au comptant, 85 sous par la poste.

Dix chapitres bien clairs et d'une écriture simple racontent des fondations, des épreuves et de la haute histoire: nous fermons l'ouvrage plus fiers de notre foi, qui soustra de tels hommes, et aussi de notre race, qui sait les offrir.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest, H. Harbour 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil, I.C.
Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS
HOPITALS — CONCIERGEES
132, rue St-Jacques O. H.A. 1841
Chambre 518

AVOCATS
BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 216 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R., M. Goudrault, C.R., Antonio Garneau, H. N. Garneau, Marcel Pigeon.

ENCADREURS
Morency Frères, Ltée
458 St-Catherine Est — HARB. 689
Encadrement — Dorure — Matériel

REMBOURSEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations de tous les sortes.
5043-47 ST-DENIS — MONTREAL
Tél. BE. 8328

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Réels Prix Réduits — Service
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1200 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delarocque
AMherst 2123 Cherrier 2191

TENTURES
F. Eugene Therrien
AVOCAT
EDIFICE METROPOLE
4 Notre-Dame est Suite 565
Tél. HA. 0203 1-12-32

BREVETS D'INVENTION
INVENTIONS
BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
94 St. Jacques, Montréal
Albert Fournier, ingénieur, ingénieur-constructeur, ingénieur-électricien, ingénieur-mécanicien, ingénieur-chauffeur, ingénieur-constructeur, ingénieur-électricien, ingénieur-mécanicien, ingénieur-chauffeur.

RELIURE
435, Lagacetière Est L.Anc. 1424
RELIURE FRANCAISE
RELIURE D'ART
SPECIALITE: Reliure de bibliothèque
Tranche dorée
Cuirs et papiers français
DEMANDEZ NOTRE TARIF

MAISON A LOUER
Garnier, 4576, près Mont-Royal, six pièces, peinture, tapisserie, décorations renouvelées dernièrement, \$30.00. Calumet 1532. J.N.O.

Position demandée
Comptable, expérience consommée, meilleures références, fera votre comptabilité, jour ou soir, bas prix. Téléphonez pour entrevue, Dollard 8643. 25-1-32

Tables de billards et de pool à vendre
Plusieurs tables usagées de billards et de pool sont à vendre. Très bonne condition. S'adresser à "LA PALESTRE DU NATIONAL", 840, rue Charlier, Montréal. Très bonne occasion pour institutions scolaires. Informations à Frontenac 311-1-32

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agrégé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 Ouest, rue Craig
Téléphone: HARBour 5990

Larue & Trudel
COMPTABLES AGRES
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur Larue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
J. Wilfrid Boulton, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Emile Desrosiers, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Maurice Bélanger, C.A.
LARUE & TRUDEL & PICHÉ
Société de Liquidateurs
Edif. Banque Canadienne 721, Edif. Immeuble National
71, rue St-Pierre 270, St-Jacques O.

ENCADREURS
Morency Frères, Ltée
458 St-Catherine Est — HARB. 689
Encadrement — Dorure — Matériel

REMBOURSEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations de tous les sortes.
5043-47 ST-DENIS — MONTREAL
Tél. BE. 8328

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Réels Prix Réduits — Service
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1200 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delarocque
AMherst 2123 Cherrier 2191

TENTURES
F. Eugene Therrien
AVOCAT
EDIFICE METROPOLE
4 Notre-Dame est Suite 565
Tél. HA. 0203 1-12-32

BREVETS D'INVENTION
INVENTIONS
BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
94 St. Jacques, Montréal
Albert Fournier, ingénieur, ingénieur-constructeur, ingénieur-électricien, ingénieur-mécanicien, ingénieur-chauffeur, ing

LA VIE SPORTIVE

Montréal l'emporte samedi soir

Le Montréal est en train d'améliorer grandement sa position dans le classement des équipes de la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale, et tout porte à croire que les Marrons, pour peu qu'ils continuent, participeront aux séries de détails à la fin de la saison.

Après avoir vaincu les Rangers par 4 à 3 jeudi soir dernier l'équipe de Sprague Cleghorn est de nouveau sortie victorieuse samedi soir alors que les protégés du président Strachan ont triomphé des Américains de Bill Dwyer par un résultat de 4 à 2, et cette victoire était bien méritée car les locaux se sont affirmés supérieurs aux New-Yorkais tant sur la défense que sur l'attaque.

Le gros facteur de la victoire du Montréal fut le jeu sensationnel de Nelson Stewart, l'habile compteur des Marrons, qui a mis trois points au crédit de son club, dont deux avec l'appui de Dave Trottier.

Le remaniement fait sur l'équipe montréalaise a démontré une fois de plus que les changements opérés sur les lignes d'attaques sont favorables au club anglais et que les trois "S" sont maintenant mieux paillés qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils étaient ensemble. Stewart, Trottier et Brydson constituent de redoutables adversaires pour les clubs rivaux tandis que la deuxième ligne composée de Hooley Smith, Jimmy Ward et Baldy Northcott est également très efficace et l'on peut s'attendre à de nouveaux succès pour les Marrons.

Les Américains prirent les devants vers la fin de la première période sur un bel effort individuel de Joe Lamb, qui lança un coup de côté, que Walsh ne put parer; assez rapidement, Walsh toucha la rondelle avec son gant, en voulant l'arrêter, puis elle rebondit dans le filet.

A la deuxième période, Wally Kilrea décrocha la première punition de la partie et Montréal ne manqua pas de capitaliser cette ouverture. Sprague Cleghorn envoya la ligne Trottier-Brydson-Stewart sur la glace. Les Marrons pressèrent de suite et Stewart égalait le résultat sur une double passe de ses deux compagnons de l'attaque. Et en moins d'une minute plus tard, Stewart mettait son club en avant, cette fois sur une passe de Trottier seulement.

Un coup en avant les Marrons ont pêché par excès de confiance. Red Dutton fut puni et les Marrons commencent à forcer le jeu mais ils négligèrent de protéger leur défense. Tout à coup Allan Shields sortit d'un peloton, à la suite d'une mêlée près des buts de Worters. Il fonça, força la défense des Marrons à s'ouvrir et lança avec force et rapidité pour déjouer Flat Walsh une deuxième fois.

L'égalité fut brisée aux trois quarts de la troisième période sur un bel effort individuel de Stewart. Ce fut un exploit qui en a valu la peine. Stewart prit la rondelle au centre et fonça. Rendu à la défense il fit comme s'il allait pour donner la rondelle à Trottier, qui montait avec lui. La défense de l'Américain se trouva donc séparée et Stewart laissa partir un coup que Worters n'avait même pas prévu. Une minute plus tard Northcott rendait la victoire plus certaine en prenant une passe de Hooley Smith pour porter le résultat à 4 à 2.

La joute fut dénuée de toute punition et il n'y eut que cinq reprises des joueurs, on se sentait vouloir s'emporter mais les passes d'armes n'allèrent pas plus loin que des paroles ou des regards de travers.

Mardi Montréal retourne à New-York et s'il l'emporte une autre fois il se mettra sur un pied d'égalité avec l'Américain.

Position des équipes:
Montréal but Worters
Walsh déf. Dutton
Conacher déf. Ayers
Stewart centre Burch
Brydson avant Lamb
Trottier avant Conway
Subst. Montréal: Starr, Ward, Siebert, Robinson, McVicar, Phillips, Northcott, R. J. Smith, Norman Smith.
Subst. Américains: Brydge, Shields, Himes, Filmore, McVeigh, Massecar, McInenly, Kilrea, Jeremiah.

SOMMAIRE
Première période
1—Américains, Lamb . . . 15.34
Punition: Aucune.
Deuxième période
2—Montréal, Stewart, Trottier, Brydson . . . 9.44
3—Montréal, Stewart, Trottier 10.26
4—Américains, Shields . . . 14.49
Punitions: Kilrea, Dutton 2.
Troisième période
5—Montréal, Stewart . . . 14.25
6—Montréal, Smith, Northcott 15.16
Punitions: McInenly, R. J. Smith, McVicar.

Avis légal
Province de Québec, District de Montréal, No B-07008
Cour Supérieure
CORINNE LARIVIERE, épouse commune en biens de PÉROY WILLIAMSON. Demanderesse
PÉROY WILLIAMSON, défendeur. Les clés du district de Montréal, Dessinateur, et maintenance de lieux inconnus.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
T. DEPATIE, Député-Protototaire, Montréal, 8 Janvier 1932.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Le LaFontaine a conservé la tête de la Ligue intermédiaire Mont-Royal, en triomphant hier après-midi du Saint-Michel, par un résultat de 4 à 2, dans la dernière partie à l'Affiche, à l'Arena Mont-Royal, disputée en présence de plus de trois mille personnes. Comme le Saint-François-Xavier a fait partie nulle dans la joute initiale avec le Verdun alors que les deux clubs furent impuissants à compter et qu'ils durent quitter la glace avec un résultat de 0 à 0, le club d'Idège Gervais est maintenant une partie en arrière des meneurs.

Le premier match entre Verdun et Saint-François a été marqué d'un méli-mélo à la fin de la dernière période, lorsque le gérant Idège Gervais a menacé d'enlever ses hommes de la glace à moins que l'arbitre Heffernan ne change sa décision.

Le résultat était encore 0 à 0 lorsque Duke Easton traversait la glace et comptait pour les Saints. Heffernan sifflait et n'allouait pas le point prétendant que Gervais, joueur de défense des Saints était hors-jeu.

En dépit des protestations de la grâce des Saints, Heffernan n'a pas changé sa décision et la joute s'est continuée.

PREMIERE PARTIE
Alignement des équipes:
Verdun St-Frs-Xavier
Seed but Gagnon
Bennett déf. Mongeon
Seale déf. Gervais
J. Kelly centre Saunders
K. Kelly avant Easton
Martel avant Gaudette
Subs. Verdun: Gracel, Reeves, Bélanger, Pilon.
Subs. St-François: O'Rourke, Bourgoin, Leroux, Lawton, Unsworth, Shink.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Punition: Easton.
Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Gravel, Gervais, Mongeon.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Seale, Shink, Gravel.

DEUXIEME PARTIE
Alignement des équipes:
St. Michael's Lafontaine
Rowen buts Boulanger
Carter déf. Arcard
H. Lee déf. Shearer
Mullins centre Thomson
Tobin avant St-Jean
Demaine avant Valois
Subs. St. Michael's: Wheeler, Magan, Galbraith, Ahearn, R. Lee.
Subs. Lafontaine: Thibault, Lapointe, Lefebvre, R. Gaudette, Grant, Powell.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Punition: Carter.
Deuxième période
1—Lafontaine, Thomson, Thibault, Valois . . . 20
2—Lafontaine, Valois . . . 4.45
Punitions: Powell 2.
Troisième période
3—St. Michael's, Galbraith, Demaine . . . 2.45
4—Lafontaine, Thomson, Valois . . . 5.45
5—Lafontaine, Grant, Lapointe . . . 8.35
6—St. Michael's, H. Lee . . . 17.35
Punitions: Galbraith, Thibault, Powell.
Arbitres: Heffernan et Campbell.

Le classement des équipes
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Toronto G. P. N. P. C. P.S.
Américains 9 8 5 59 23
Américains 7 10 6 34 52 20
Canadien 8 11 3 41 51 19
Maroons 7 12 3 62 66 17
Section américaine
Rangers 14 3 5 64 32 33
Boston 7 5 8 53 38 22
Chicago 7 6 8 32 37 22
Detroit 7 11 4 35 54 18

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo 11 3 6 37 32 28
Detroit 10 6 5 44 36 25
London 7 7 6 33 25 20
Windsor 8 8 3 41 40 19
Cleveland 8 10 3 49 44 19
Pittsburg 6 10 5 32 50 17
Syracuse 5 11 4 44 53 14
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Boston 9 7 2 51 49 20
Providence 8 4 3 48 32 19
Philadelphie 8 7 3 37 34 19
New York 7 7 4 37 43 18
New Haven 7 9 2 38 37 16
Springfield 6 11 2 38 56 14

LIGUE JUNIOR Q.A.H.A.
M. A. A. A. 4 2 0 22 8 8
Columbus 4 1 0 14 6 8
McGill 4 2 0 14 7 8
St-François 3 2 0 7 9 6
Loyola 1 4 0 3 12 2
Victoria 0 5 0 2 20 0
LIGUE MONT-ROYAL
LaFontaine 6 3 0 21 11 12
Saint-François 3 2 4 11 10 10
Saint-Michel 3 2 3 13 14 9
Verdun 2 4 3 8 12 7
Champêtre 3 6 0 12 18 6
GROUPE SENIOR
McGill 5 0 2 18 10 12
Canadien 5 2 1 25 9 11
M. A. A. A. 4 2 0 15 9 8
Victoria 1 5 2 16 29 4
U. de Montréal 0 6 1 8 25 1

Chicago et Boston font partie nulle

Chicago, 11. — Bien qu'ils aient eu le dessus durant toute la rencontre les Eperviers Noirs n'ont pu défaire les Bruins ici hier soir et ils ont dû laisser la glace après 70 minutes, égaux par un pointage de 1 à 1.

Ce n'est que quatre minutes avant la fin de la troisième période que Cyclone Wentworth a égalisé après que Eddie Burke eut mis les Bruins à l'avant.

Alignement des équipes:
BOSTON
Thompson but Gardiner
Hitchman déf. Graham
Shore déf. Boucher
Chapman centre Ripley
Galbraith aile Gottselig
Burke aile Couture
Substituts:
Boston: Clapper, Weiland, Foster, Barry, Touhey, A. Cook.
Chicago: Abel, March, P. Thompson, Lowrey, Holmes, Wentworth, T. Cook, Adams, Ingram.
Arbitres: Rodden et Daignault.

Première période
Pas de point.
Punition: aucune.
Deuxième période
1—Boston, Burke . . . 19.15
Punitions: Gottselig, Shore.

Troisième période
2—Chicago, Wentworth . . . 16.30
Punition: Clapper.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punition: Boucher.

Association sportive du parc LaFontaine
Environ 8000 personnes assistèrent aux joutes de hockey de l'Association sportive du Parc LaFontaine, hier après-midi.

Le président de cette association, M. A.-E. Saucier, a bien voulu nous honorer de sa présence en assistant à la dernière joute du groupe sénior. Nous adressons un cordial merci à tous nos amis les spectateurs, de l'encouragement qu'ils donnent à la jeunesse, dont nous sommes assurés d'avoir parmi elle des étoiles futures, comme les Moroz, Joliat, Lépine, etc.

Groupe sénior: Dans la première partie, le Laval de Rosemont a vaincu le Varsity par le résultat de 2 à 0. M. Savard, Paquette et Phaneuf furent les héros de la joute. Laval de Rosemont: Phaneuf, Soumis, Vigneault, Phaneuf, Major, Favreau, Savard, Bachand, Chaput et Paquette.

Varsity: Groleau, Payette, Corbeil, Delvin, Bessette, Hachez, Bolduc, Longtin et Brouillette.
Punitions: Laval de Rosemont, 5, Varsity 4.
Dans la deuxième joute le Starr, qui remporta le championnat l'an passé, fut victorieux du St-Louis-Falcons par 4 à 1. Cette équipe est pilotée par M. J.-N. Cossette, sportsman bien connu, qui a conduit à la victoire la saison dernière, Messieurs Cossette, Gibeau, Barsalou et Dufresne comptèrent chacun une fois, tandis que Wilson comptait l'unique point du Saint-Louis-Falcons.

Starr: Bouchard, Marchand, Dufresne, Hudon, Valois, Martel, Gibeau, Barsalou, Cossette et Bilo-deau. — **Falcons-Saint-Louis:** Martin, McNamara, Shepherd, B. Doyle, Barry, Wilson, Barrie, P. Doyle, Gathercole et Ryan.
Punitions: Starr 1, Falcons 6.
Juges des buts: Blouin et Gauthier, Chronométrateur, A. Girouard, Arbitre, B. Barrette.
Résultats des joutes juniors:
Fils d'Italie 2, Mainville 0; Davidson Hardware 6, B. Billiard 1.
Juges des buts, Bergeron et St-Hilaire; chronométrateur, R. Gagnon; arbitre, A. McGowan; secrétaire, J.-L.-A. Girouard.

Les résultats du hockey
SAMEDI APRES-MIDI
Q. A. H. A. JUNIOR
McGill 3, M. A. A. A. 1.
St-François 1, Loyola 0.
SAMEDI SOIR
LIGUE NATIONALE
Maroons 4, Américains 2.
LIGUE INTERNATIONALE
Detroit 0, Windsor 0.
(Temps supplémentaire).
Pittsburg 1, Buffalo 2.
Syracuse 3, Cleveland 4.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Providence 2, Springfield 1.
Philadelphie 0, Boston 2.

HIER APRES-MIDI
LIGUE MONT-ROYAL
St-François 0, Verdun 0.
St-Michel 2, Lafontaine 4.
HIER SOIR
LIGUE NATIONALE
Canadien 1, Detroit 3.
Toronto 0, Rangers 2.
Boston 1, Chicago 1.
LIGUE INTERNATIONALE
SYRACUSE 2, Pittsburg 0.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Philadelphie 1, New Haven 2.
LIGUE PROVINCIALE
Trois-Rivières 3, La Tuque 0.

FORUM WILKINSON
CE SOIR, A 8 HEURES
(Hockey Senior Amateur)
McGILL vs M.A.A.A.
VICTORIA vs U. de M.
Enfants . . . 35
Admission générale . . . 50
Sièges de loges et pensionne . . . \$1.00
Taxe incluse.

Echec pour le Canadien à Détroit

Détroit, 11. — Le Canadien a subi un rude échec hier soir aux mains des Falcons de Détroit alors que les hommes de Cecil Hart ont perdu la partie par un résultat de 3 à 1 dans une rencontre où les punitions ont été néfastes au Bleu Blanc Rouge et ont causé sa défaite.

La joute fut dure et les arbitres ont souvent dû sévir. Il y eut un total de 17 punitions dont des majeures à Young, du Détroit, et Gagnon, du Canadien.

Pit Lépine, sur une passe de Larochelle, a compté l'unique point de la partie au milieu du premier engagement et vers la fin le score a été égalé par Lewis.

A la deuxième période l'égalité fut brisée par Hec Kilrea qui prit une magnifique passe d'Aurie, un peu avant la fin des hostilités. Dans le dernier engagement Sorrell rendit la victoire des Falcons plus certaine en prenant une passe de Carson pour porter le résultat à 3 à 1.

Alignement des équipes:
CANADIEN
Hainsworth but Connell
S. Mantha défense Noble
Burke défense Young
Moroz centre Goodfellow
Joliat aile Kilrea
Gagnon aile Aurie
Subs. Canadien: Mondou, Wasnie, Leduc, Lépine, Munro, Larochelle, G. Mantha et Rivers.
Subs. Falcon: Smith, Cox, Carson, Emms, Sorrell, Lewis, Cooper.
Arbitres: Bobby Hewitt et Jerry Goodman.

Première période
1. Canadien: Lépine-Larochelle . . . 11.21
2. Falcons: Lewis . . . 16.07
Punitions: Kilrea, Gagnon, Noble 2, Moroz, Young (majeure).

Deuxième période
3. Falcons: Kilrea-Aurie . . . 19.47
Punitions: S. Mantha 2, Lépine, Gagnon, (majeure).

Troisième période
4. Falcons: Sorrell-Carson . . . 12.41
Punitions: Goodfellow, Joliat, Aurie, Lépine, Leduc et Kilrea.

Les Rangers ont triomphé du Toronto

New-York, 11. — Les Rangers, de Lester Patrick, ont réussi à faire baisser pavillon aux Maple Leafs, de Toronto, hier soir, à Madison Square Garden. Cefut une belle partie évanouie du commencement à la fin et les Rangers triomphèrent par 2 à 0.

Il n'y eut pas de point dans la première période. A la fin de la deuxième Butch Keeling compta sur un effort individuel. Dans la troisième, Brennan déjoua Chabot.

Sans être brutale, la joute fut assez dure. Dans la dernière période, Charley Conacher a décroché une punition majeure.
Alignement:
RANGERS
Roach but Chabot
Siebert défense Levinsky
Johnson défense Day
Boucher centre Blair
Bill Cook aile Finnegan
Bun Cook ailes Gotton
Mills subs. Horner
Gainer, Dillon Clancy, Primeau
Somers, Brennan Bailey, Jackson
Keeling Conacher
Murdoch Gracie
Desjardins Darragh
Arbitres: George Mallinson et Odie Cleghorn.
SOMMAIRE
Première période
Aucun point.
Punition: Bun Cook.
Deuxième période
1. Rangers: Keeling . . . 16.21
Punitions: Johnson 2, Jackson, Horner et Clancy.
Troisième période
2. Rangers: Brennan . . . 11.53
Punitions: Bill Cook, Conacher, (majeure).

Trois-Rivières victorieux

Les Trois-Rivières, 11. — Le club Trois-Rivières a vaincu le La Tuque hier après-midi, par un résultat de 3 à 0, dans une joute de la Ligue Provinciale, et par cette victoire, les Renards Noirs ont pris la deuxième position dans la course au championnat.

Au bout de cinq minutes de jeu, Larochelle enregistra le premier point des Trois-Rivières sur une passe de Bellefeuille. Une minute après, Sheriff accepta une passe de Pusie qui se trouvait derrière les filets et déjoua Bolduc pour le deuxième point. Le troisième fut compté dans la deuxième période après un effort individuel de Koski.

Alignement des équipes:
TROIS-RIVIERES
Gagnon but Bolduc
Pusie défense Braithwaite
Gariépy défense Mongrain
Bellefeuille avants Banville
Contant avants S. Lajoie
Larochelle avant Charland
Subs. Trois-Rivières: Gauthier, Sherif, Hébert, Koski, Kohlman, Colquhoun et Richardson.
Subs. La Tuque: R. Lajoie, Genuis, Wilkins, Fortin, R. Mongrain et Hanrahan.
Première période
1. T-Rivières: Larochelle-Bellefeuille . . . 5.30
2. T-Rivières: Sheriff-Pusie 6.30
Punitions, Fortin, Hébert, Gariépy, Richardson, Pusie (majeure).
Deuxième période
3. T-Rivières: Koski . . . 17.00
Punitions: Pusie 2, Gariépy et Charland.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Lajoie, Genuis, Hanrahan et Contant.

De nouvelles inscriptions au marathon

La liste des inscrits au quatrième marathon annuel de raquettes de 200 milles augmente toujours. Bien que les inscriptions ne ferment que vers le 27 janvier, les trois quarts des inscriptions n'arriveront que quelques jours avant la date de fermeture, il y a cependant onze coureurs d'inscrits à date pour ce marathon.

Les nouveaux inscrits sont Mel Cohen, de Buffalo, et Frank Smutney, de Toronto. Cohen est le premier coureur hébreu à s'inscrire officiellement au marathon, mais il ne sera certainement pas le dernier, car les frères Richman, deux fameux coureurs sont tel à Montréal s'entraînant assidûment en vue de ce marathon, et bien qu'ils ne soient pas encore officiellement inscrits, il n'y a aucun doute qu'ils le feront sous peu. Cohen fut un inscrit l'an dernier mais fut victime d'un accident dès le départ, se déplaçant un muscle dès le début et il fut forcé d'abandonner après une courte distance. Il possède un record enviable comme amateur. Smutney est aussi un amateur inconnu jusqu'à date, et qui en sera à son premier essai sur les raquettes.

La disparition de la neige à la suite des pluies que nous avons eues, et ceci a forcé un bon nombre des coureurs qui étaient à l'entraînement à s'isoler pour quelques jours. Une cinquantaine de coureurs qui n'ont pas encore fait leurs inscriptions sont à l'entraînement ici et aux environs, y compris plusieurs amateurs de marque qui sont sans travail à cause de la dépression et qui, pour cette raison sont anxieux de tourner leurs capacités athlétiques du côté pratique. Des demandes d'informations ont été reçues du Nouveau-Brunswick, du Maine, et d'Ontario et parmi ceux-ci se trouvent deux coureurs qui étaient considérés comme candidats probables aux marathons des Olympiques cette année à Los Angeles. Les informations leur ont été envoyées mais comme ils sont indécis au sujet de leurs inscriptions, leurs noms sont gardés secrets jusqu'à ce qu'ils prennent une décision.

Le concours de beauté qui précédera le marathon, afin de choisir une "Reine" qui accompagnera les coureurs compte maintenant cinq inscriptions, toutes des Montréalaises. L'inscription d'une beauté new-yorkaise qui a récemment remporté un concours de beauté important aux Etats-Unis a été refusée, car elle ne remplissait pas les conditions qui exigent que les concurrentes soient canadiennes de naissance et résident en Canada.

Ligue Junior

Les clubs McGill et Saint-François Xasier sont sortis victorieux samedi après-midi dans les séries de la Ligue Junior de hockey, le premier triomphant du M.A.A.A. par un résultat de 3 à 1 tandis que le second a vaincu le Loyola par 1 à 0. Ces deux joutes furent très intéressantes et les exhibitions fournies par nos juniors ont été fort goûtées par les nombreux spectateurs présents.

Composition des équipes:
McGILL
Fyfe but Lennox
Crombie déf. Mundie
Newton Currie
McNeil centre McQuisten
Morse aile Kelly
Lamb Davis
Substituts:
McGill: Duff, Wilcox, McLernon.
M.A.A.A.: Olson, Taugher, Doyle, Bissell, Coristine, Batstone.
Arbitre: Léo Heffernan.
Première période
1—M.A.A.A., Munday . . . 10.10
Punitions: Currie, Kelly.
Deuxième période
2—McGill, Morse . . . 20
3—McGill, Lamb . . . 1.20
4—McGill, Morse . . . 9.10
Punitions: Currie, Newton.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: McQuisten, Taugher, Newton, Currie, Munday.
DEUXIEME PARTIE
LOYOLA
Bouvette but Keyes
Marchand déf. Dubé
Raymond McDonnell
Hayes centre McIlhonne
Cormier aile Thiery
Ranger Shaughnessy
Substituts:
Saint-François: J. P. Ranger, Archambault, Thomas, Larochelle, Limoges.
Loyola: Tansey, Létourneau, Aubut, Thomas, Burke.
Première période
Pas de point.
Punitions: Raymond, Thomas 2, McDonnell, Ranger, Létourneau, Archambault.
Deuxième période
1—St-François, Archambault . . . 8.20
Punitions: M. Ranger, J. Ranger, McIlhonne, Aubut majeure.
Troisième période
Pas de point.
Punition: J. Ranger.

Dans la Ligue Amateur de l'Est

Ce soir, la ligue de hockey amateur de l'Est présentera comme première partie le club Charlemagne contre le club Renaud. Lors de leur première partie ensemble, le Renaud avait remporté les honneurs par un résultat de 2 à 1. Depuis ce temps, le Charlemagne s'est réveillé et n'a pas subi aucune autre défaite.

Il va s'en dire que le club de Fernand Séguin essaiera de reprendre sa revanche. Et le Renaud, de son côté, voudrait bien répéter son exploit antérieur. La Laiterie des cultivateurs du Nord fera la joute ensuite contre le Pointe-aux-Trembles. Comme ces deux clubs ont fait partie nulle de 1 à 1 dans leur première rencontre, il sera intéressant de voir lequel est supérieur à l'autre.

Nos étudiants vainqueurs

L'équipe de l'Université de Montréal a fait ses débuts samedi soir, dans la ligue intermédiaire de ballon au panier et nos étudiants ont remporté la victoire par 35 à 30, contre le club Top Notch.

Cette joute eut lieu à la palestra du National en présence d'une assistance nombreuse et enthousiaste. Les étudiants jouèrent cette semaine encore, contre un autre club de la ligue, soit mercredi ou samedi, avis plus tard.

La ligue comprend actuellement: l'U. de Montréal, le Central Y. M. C. A., le Top Notch, McDonald College, P. & B. Tire, Southwestern Y. M. C. A.

UNIVERSITE DE MONTREAL

	Fl.	Fg.	Pts	Fls
Goshoff, a	0	3	6	0
Grossman, a	6	4	14	3
Dupuis, c	1	1	3	4
Trudeau, d	0	0	0	0
Mayka, d	0	0	0	0
Kuzniarik, s	1	2	5	0
Valade, s	1	0	1	1
Kleiger, s	2	2	6	1
Couture, s	0	0	0	0
Totaux	11	12	35	8

TOP NOTCH

	Fl.	Fg.	Pts	Fls
Richer, a	0	3	6	1
Black, a	2	3	8	2
Schacter, c	2	2	6	1
Krasnow, d	1	1	3	2
Parke, d	0	1	2	0
Hornstein, s	0	2	4	1
Gampbell, s	1	0	1	2
Brownstein, s	0	0	0	4
Totaux	6	12	30	13

Eug. Tremblay vs Fred Lebel

Lebel et Tremblay en viendront aux prises ce soir à la salle du marché Saint-Jacques et cette rencontre promet de fournir une lutte intéressante et serrée car les deux hommes sont au meilleur de leur condition.

Carl Van Wurdén, le champion du Canada, poids mi-lourd, se dit prêt à arrêter toute la brutalité qui est la caractéristique du fameux lutteur Graham G. Stockton. Cette rencontre suscite un intérêt aussi vif que la rencontre finale.

Cette rencontre de 45 minutes vaut à elle seule le déplacement. Elle sera suivie d'une préliminaire de 30 minutes entre Ted Bell et Willy Bourque.

Une autre préliminaire entre le fougueux petit Stasiak, Sam Chuck, et Henri Tessier, promet d'être une sensation. Tessier, avec toute sa force et sa longue expérience, réüssira-t-il à vaincre Chuck?

Une cinquième lutte complètera le plus formidable programme de lutte encore organisé par le promoteur Donat Plourde.

Les billets s'envolent rapidement et les amateurs feraient bien de s'en procurer dans le plus court délai possible.

Comme on le sait, la salle du marché Saint-Jacques, où aura lieu ces rencontres, est sise à l'angle des rues Ontario et Amherst, et peut confortablement contenir près de deux mille personnes.

Les six jours de Milwaukee

Milwaukee, 11. — Torchy Peden et son partenaire Polly Parrott ont pris un tour d'avance hier soir sur les équipes Pierre Cachon-Mike de Filippo et l'équipe hollandaise Peto Smessaert-Oscar Van Slambrouke. Le résultat des sprints de 9 heures place l'équipe Stubecke-Schaller en tête des points tandis que Peden et Parrott sont deuxième, dans la course de six jours.

Sprints de 9 heures:
1—Lepage, Stubecke, Cohen, Van Slambrouke.
2—Schaller, Gadou, Smessaert, Zach.
3—Peden, Audy, McClay, Van Slambrouke.
4—Schaller, Smessaert, Zach, Fielding.
5—Stubecke, Cohen, Lepage, Bartell.
6—Schaller, De Filippo, Smessaert, Elder.
7—Peden, Cohen, Lepage, Bartell.
8—De Filippo, Declerk, Elder, Schaller.
9—Peden, Stubecke, Cohen, Bartell.
10—De Filippo, Schaller, Smessaert, Fielding.

Milles Trs Pts
Peden et Parrott . . . 119 220
De Filippo et Gachon . . 118 9 106
Smessaert-Slambrouke . 118 9 204
Stubecke et Schaller . . 118 8 369
Declerk et Audy 118 7 159
Bartell et Zach 118 5 124
Cohen et Elder 118 4 88
Lepage et Gadou 118 2 208
McClay et Fielding . . . 118 1 153

Deslauriers vs Tanguay

La rencontre entre Marcel Deslauriers, de Montréal, champion mondial, et Alfred Tanguay, maître damiste de Montréal, champion de la Ligue Canadienne et aspirant au titre, commencera dimanche le 17 janvier, à 2h. p.m., dans la salle de l'Assistance Publique, sous les auspices de la Ligue du Jeu de Bill d'Amérique dont le champion est membre.

La rencontre se décidera de la façon suivante:
Premier gagnant trois parties; dates: les dimanches après-midi, mercredi et vendredi soir, jusqu'à ce que l'un des adversaires ait gagné trois parties.
Titre de champion mondial en jeu, une bourse de \$400 et la coupe de la Presse.
Les règlements de

Longueuil et le Tramway

Principales clauses du contrat passé entre cette ville et la "Montreal Tramways"

Voici les principales clauses du contrat passé entre la cité de Longueuil et la Montreal Tramways:

Terme et durée du service

30 La Cité a accordé à la Compagnie, aux conditions exprimées dans le présent règlement, le privilège exclusif de construire, outiller, entretenir et exploiter, de la date de l'adoption du présent règlement à la date de l'expiration du contrat passé entre la Compagnie et la Cité de Montréal, devant Me Jean Beaudoin, le 29 janvier 1918, et ratifié par la Loi 8 George V, Québec, chapitre 84, section 75, ou toute prolongation d'icelui, un système de transport dans la Cité tel qu'il existe maintenant ou tel qu'il pourra être modifié plus tard, et la Compagnie convient de construire, outiller, entretenir et exploiter tel système de transport à ses frais, suivant les conditions ci-exprimées et durant le terme ci-haut stipulé.

Service

40 La Commission pourra seule prescrire le genre de services, sa fréquence, les itinéraires et horaires, le modèle des voitures, autobus, ou autres véhicules moteurs.

Entretien et réparations des rues

50 La Cité entretiendra en bon état et à ses frais les rues utilisées par la Compagnie, y compris et entretiendra les pavages nécessaires. La Compagnie devra toutefois réparer elle-même les parties du chemin qu'elle aura endommagées lors de la construction ou de la réparation de ses voies.

Dans les rues où la Compagnie posera des rails, elle devra durant l'hiver tenir la voie ferrée libre de glace et de neige.

La Cité, de son côté, devra enlever, à ses frais, toute cette glace et cette neige d'un trottoir à l'autre sur toute rue ou partie de rue sur laquelle les chars urbains de la Compagnie circuleront, y compris la glace et la neige qui omleront des toits et des maisons ou seront rejetés des trottoirs ou d'ailleurs.

Dans toutes les rues où le transport est fait par autobus, ou par tout autre système ne nécessitant pas le passage d'une voie ferrée, la Cité devra tenir ces rues libres de neige et de glace, à la satisfaction du service d'exploitation de la Compagnie (Operating Department) de façon à lui permettre un service ininterrompu dans ces rues.

Taxes

60 La Cité, en tant qu'elle en a le pouvoir, exempte par les présentes de toutes taxes et cotisations municipales générales, à l'exception des taxes spéciales présentement imposées et qui pourront être imposées à l'avenir par la Cité, tous les biens meubles et immeubles que la Compagnie possédera ou dont elle se servira pour les fins de son exploitation et particulièrement, mais sans limitation, tous ses terrains, salles d'attente, bureaux, chars urbains, autobus, véhicules moteurs, voies ferrées, fils et poteaux.

Tarif

70 Tous tarifs et privilèges de correspondance (transfer) s'il en est accordé, seront réglés par la Commission.

Application des dispositions du contrat entre la Compagnie et la Cité de Montréal

80 Les articles 12, 15, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, (2ème paragraphe), 58, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 70, 73, 74, 75, 76, (4ème et 6ème paragraphes), 79, 80, 92 et 97 du contrat entre la Cité de Montréal et la Compagnie, tel que ci-dessus mentionné, s'appliqueront à la Cité et formeront partie du présent règlement comme si ils y étaient récités au long et lieront la Cité et la Compagnie pendant la durée de son service. Chaque fois cependant que la mot "tramways" se trouvera dans ces articles, il devra être interprété comme comprenant les autobus mis par l'électricité ou autrement, ou tout autre genre de véhicules moteurs que la Compagnie pourra employer pour les fins de son système de transport.

Dispositions diverses

90 La Cité s'engage, en autant que sa Charte et ses amendements ainsi que la loi lui permettent, à adopter, soit par règlement ou autrement, toutes mesures nécessaires pour empêcher dans les limites de la Cité toute concurrence au système de transport qui pourra être établi par la Compagnie; cet article n'affecte pas le service actuellement établi par le Canadian National Railways qui dessert ladite Cité, par sa ligne de chemin de fer présentement établie entre Montréal et Sorel.

100 La Compagnie s'engage à garantir la Cité contre toutes récla-



L'Empereur du Japon, HIROHITO, a échappé à un attentat, vendredi dernier.

La navigation

Optimisme de la C.S.L.

Le congrès annuel d'automne de la Canada Steamship Lines s'est terminé samedi soir à l'hôtel Windsor par un banquet. Ce congrès réunissait tous les représentants et agents du service du fret de la compagnie disséminés sur le bord des grands lacs et du fleuve Saint-Laurent. M. L. A. W. Doherty, gerant genral du service du fret, ouvrit le congrès jeudi et M. N. W. Van Wyck, gerant du service du fret, présida les séances subséquentes. Au cours de ces séances on a discuté des plans à suivre pour rendre la prochaine saison de navigation fructueuse dans le domaine du fret.

Entreux samedi soir, M. Doherty a exprimé l'opinion que les affaires en général demeurent saines d'amélioration et que les propres affaires de la compagnie s'amélioreraient aussi l'an prochain. M. Doherty a ajouté que le printemps prochain toute la flotte du fret et des messageries sera mise en service. Il a déclaré aussi que la conférence avait remporté un plein succès et qu'il avait toujours régné un bel optimisme parmi les délégués.

Canadiens en croisière

New-York, 11. — Parmi les 450 passagers qui ont quitté New-York samedi à bord du Duchess of Bedford, du Pacifique Canadien, pour une croisière de 28 jours aux Antilles, on remarque un grand nombre de Canadiens anglais et français. Il est curieux de noter que de nombreux voyageurs font cette croisière sur le Bedford pour la seconde fois. Même l'impresario F. Ray Comstock, qui fait cette croisière pour la deuxième fois, en fera une nouvelle en février tant il aime les voyages sur mer à bord des navires du Pacifique Canadien. Les principaux Canadiens à bord sont: M. et Mme Léo Bouchard, H. Courtemanche, M. le Dr et Mme Henri Dorval, M. et Mme Victor-A. Fournier, N. H. Lambert, M. et Mme G.-N. Pichel, J.-O. Tétrault, A. Ferrier, le capitaine P.H. Boivin, de Granby, J.-E. Chicoine, Simone et Jeanne Chicoine, de Verchères; M. et Mme Eugène Coderre, M. Hector Coderre, Mme Charles Coderre, Mlle Rose et Thérèse Coderre, tous de Sherbrooke.

Nouvelles brèves

North Bay, Ont., 11. — Le port de mer du nord de l'Ontario ne portera plus le nom de Moose Harbor, mais de Moosonee, tel que les Indiens désignaient depuis de nombreuses années ce port. Le nouveau nom a été adopté à une conférence qui s'est tenue à Toronto.

Ottawa, 11. — D'après un rapport récent du ministère de l'Industrie et du Commerce, il appert que les importateurs et exportateurs se servent de plus en plus des ports canadiens. Le sucre, le thé et le café entrent 100 p. c. par nos ports canadiens, tandis que les bananes, le cacao et la laine brute entrent dans une proportion de 85 p. c. par nos ports. Quant à ce qui regarde les exportations, les chiffres démontrent que les biens ne passent par nos ports que dans une proportion de 54 p. c. tandis que les expéditions de bois se font à 100 p. c. par les ports canadiens.

Ottawa, 11. — Le tonnage des navires qui ont circulé à travers le canal Welland pendant la dernière saison de navigation dépasse celui de 1930 par 1.185.976 tonnes, selon le bureau des statistiques du Dominion. Le nombre de navires a été de 5.810 contre 5.252 en 1930.

Le navire Saint-Jean vient d'être lancé à Newport News, Virginie. Il a été baptisé de ce nom en l'honneur de la ville de St-Jean, N.-B., et sera la navette entre Saint-Jean, Boston et New-York. Il mesure 402 pieds de longueur. Un autre navire du même type sera lancé prochainement sous le nom de Acadie.

À bord du Duchess of York qui a quitté Halifax samedi pour l'Europe on compte parmi les passagers les membres des équipes de ski des universités Oxford et Cambridge; le groupe des danseurs amenés au Canada par lady Cholmondeley.

De nombreux voyageurs se sont embarqués en fin de semaine sur le Prince David, de la flotte du Canadian National, pour la première croisière de 15 jours de ce navire dans les ports de la mer des Caraïbes. Les citoyens suivants de Verdun, Québec, sont à bord: Gaston Allard, T. Valiquette, A. Grew, O. Woodhall et E. Bourdon.

De Montréal, on remarque à bord du Lafayette, de la C. G. T., qui a quitté New-York pour le Havre: Arthur Viau, Arthur Gauthier, M. et Mme F. V. Gariépy et Yves Henry.

Selon un rapport de l'International Apple Association une bonne partie de la récolte de pommes de la Nouvelle-Écosse a quitté le port de Halifax à bord des transatlantiques la semaine dernière pour le continent européen. Un total de 19,970 barils ont été expédiés de Halifax par bateau la semaine dernière à comparer avec 4,234 barils la semaine précédente.

Un certain nombre de Canadiens ont déjà fait inscrire leurs noms sur la liste des passagers du Franconia, de la ligne Cunard, qui entreprendra sous peu une croisière autour du monde. Gordon Sin-

Chez Dupuis

Damas fleuri et Reps uni ou broché pour tentures et draperies



C'est un lot remarquable que celui que nous offrons ici, car vous trouverez plusieurs pièces de tissus à draperies se vendant jusqu'à 5.00 la verge. Certains reps de texture serrée et d'une riche souplesse pourront être employés dans les très luxueuses draperies de salon ou élégants vivoirs.

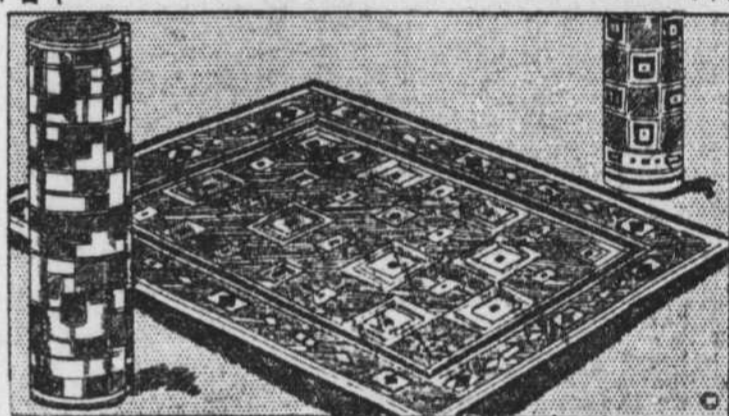
Votre salle à diner, fumoir, chambre à coucher ou chambre d'enfants s'accorderont bien des damas légers d'un fini taffetas ou d'un mince cordé. Largeur 50".

.98

LA VERGE

Les dessins de fleurs sont si riches et les coloris si chatoyants qu'ils s'harmoniseront bien avec le papier tenture et le décor général de chaque pièce.

Au cinquième



Vente de Congoléum, Linoléum et Prélarts avant l'inventaire

Chaque année, propriétaires et locataires attendent cette vente de liquidation avant l'inventaire pour venir choisir ce qu'il leur faut pour renouveler certains planchers de cuisine, chambre à coucher, salle de bain ou même boudoir et salle à diner immédiatement ou à l'époque des déménagements. FAITES-EN VOTRE PROFIT ET VENEZ DES DEMAIN MATIN FAIRE VOTRE CHOIX.

.89

la verge carrée

LINOLEUM INCRUSTE. Garantie parfaite. 1.000 verges en tout. Prix ord. 1.25.

.39

la verge carrée

Solde de pièces de CONGOLEUM et PRÉLARTS sur toile. —Au cinquième

PLateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, coo.-trés.

Carpettes parfaites en 'Congoléum' ou 'Linoléum'

dessins discontinués

Table with 5 columns: Dimensions (e.g., 6' x 9 pieds), Price (e.g., 3.95), and Material (e.g., Congoléum).

clair, du Daily Star de Toronto, sera du nombre. L'itinéraire est des plus intéressants.

Le Sabie L. navire au service de la Clarke Steamship Company, qui fait le service entre la Malbaie, les Sept-Iles et l'île Anticosti, a touché un haut-fond hier à Shelter Bay, à 280 milles en bas de Québec, mais il a pu se remettre à flot sans le secours d'aucun autre navire et sans avoir subi de dommages.

Les 21 sportsmen japonais arrivés il y a quelques jours à Vancouver à bord du Hikawa Maru sont partis ensuite dans un wagon spécial du Canadian National pour Montréal où on les attend ce soir ou demain. Ils se rendront ensuite au Lac Placide où ils prendront part aux jeux olympiques prochains. Parmi le groupe on remarque plusieurs skieurs et patineurs de fantaisie.

Hamilton, Bermudes, 11. — Transformé en exposition flottante, le New Northland, de la Clarke Steamship Company, arrivera aujourd'hui aux Bermudes, première étape de la mission canadienne qui accompagne ce navire destiné à faire connaître les produits canadiens à travers les Antilles. Il y aura réception par le gouverneur général et visite du navire.

Les hauts fonctionnaires de la Canadian National Steamships annoncent que les passagers faisant le voyage aux Bermudes — départs de Boston les 8, 15, 22 et 29 janvier — jouiront du privilège spécial accordé aux voyageurs du temps de Noël. Ce privilège comprendrait le coût de l'hôtel aux Bermudes dans le prix du billet de bateau. Ce privilège cessera d'exister après le 29 janvier.

Mouvement des paquebots

Le Montcalm, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Halifax samedi. Le Duchess of York, ligne du C. P., parti de Saint-Jean, à Liverpool dimanche.

Le Lady Hawkins, ligne du C. N., parti de Demerara, à Saint-Jean le 19 janvier.

Le Cameronia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à New-York aujourd'hui.

Le Pennland, ligne Red Star, parti d'Anvers, à New-York aujourd'hui.

Le Rochambeau, ligne de la C. G. T., parti du Havre, à New-York aujourd'hui.

L'Adriatic, ligne White Star, parti de Liverpool, à New-York demain.

Le Berengaria, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York demain.

Le Paris, ligne de la C. G. T., parti du Havre, à New-York demain.

Incendie à Westmount

Un incendie a éclaté samedi soir, vers 11 heures, dans une maison de l'avenue Grosvenor, à Westmount, forçant trois familles à évacuer leurs logements avec précipitation. Au cours de l'incendie, une explosion a éclaté, entraînant une partie des murs à l'étage supérieur. Personne n'a été blessé heureusement mais les dommages sont importants. Les pompiers ont éteint les flammes sans que les maisons voisines en souffrissent.

Les familles chassées de chez elles sont celles de M. J. L. Carnegie, 342 avenue Grosvenor, de Mme M. Archambault, 344, et de M. H. Nichols, 346.

Sir Henry Wellcome

Le docteur Henry S. Wellcome, chef de "Burroughs Wellcome and Company", de Londres, a été fait chevalier "pour l'intérêt qu'il porte aux recherches médicales et pour sa générosité dans ce domaine".

En 1894, sir Henry Wellcome fondait un premier laboratoire de recherches physiologiques à Londres. Le nombre des laboratoires qui portent le nom de Wellcome s'élevait maintenant à douze. En 1906, la compagnie "Burroughs Wellcome" fondait une succursale à Montréal, et en 1930, cette compagnie faisait construire un vaste établissement à Ville La Salle. Cet établissement de Ville La Salle est le premier d'une série que la compagnie projette de construire au Canada.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241*).

Les élections en Irlande

Le président de l'Etat libre commença sa campagne électorale

Ennis, Etat libre d'Irlande, 11 (S. P. C.). — Le président William T. Cosgrave a prononcé le premier discours de sa campagne électorale, demandant aux électeurs de continuer leur confiance au gouvernement actuel afin que le pays puisse envoyer une forte représentation à la prochaine Conférence économique impériale à Ottawa.

M. Cosgrave a déclaré que le changement que la Grande-Bretagne a opéré dans sa politique commerciale et le développement du commerce entre les différentes parties du Commonwealth sont d'une grande importance pour l'Etat libre d'Irlande et tout spécialement pour les agriculteurs du pays. Il est donc essentiel que les délégués à la conférence d'Ottawa se sentent forts de l'appui du peuple.

Le Daill Eireann, la Chambre des députés de l'Etat libre, se compose de 153 représentants élus pour une période de cinq ans. Le mandat du gouvernement actuel expire au printemps et il faudra bientôt tenir de nouvelles élections dont la date n'a cependant pas encore été fixée. Voici la situation actuelle des partis au Daill Eireann: ministériels, 64; Fianna Fail, 56; travaillistes, 12; indépendants, 11; parti agraire, 6; Ligue nationale, 2; républicains indépendants, 1; le président de la Chambre, 1; total, 153.

Mouvement diplomatique

Paris, 11. — Mouvement diplomatique: M. Labonne, ministre plénipotentiaire de seconde classe, a été nommé ministre à Mexico; M. Le Mallier, consul général chargé de fonctions de ministre résident à La Paz, a été nommé au consulat général de Quito avec les fonctions de ministre résident au Pérou et M. Mongendre, consul général à New-York au consulat général de La Paz, chargé des fonctions de ministre résident en Bolivie. M. Cosme, conseiller d'Ambassade, faisant fonction de ministre résident à Lima, a été nommé sous-directeur à l'administration centrale.

Décès de sir Howard Frank

Londres, 11. (S. P. C.). — Sir Howard Frank, le fameux encanteur qui a vendu ce qui restait des magasins militaires après la guerre et qui a conclu des transactions s'élevant jusqu'à \$300,000,000, est décédé subitement ce matin. Il était âgé de 60 ans. Sir Howard, qui fut fait chevalier en 1914, a fait partie de plusieurs commissions royales qui ont enquêté sur les domaines publics et les propriétés de l'Etat et en 1930 il avait été nommé président de la commission chargée de les administrer.

Identifié

Les détectives ont découvert que l'individu arrêté vendredi soir dernier lors d'une tentative de vol à main armée dans le restaurant Harmony, 1131 rue St-Jacques, est un nommé James E. Smith, 19 ans, de Toronto. Il avait volé une automobile à Oshawa en même temps que les papiers d'identification du propriétaire, M. Edwin O. Webster. C'est ce nom qu'il avait donné à la police lors de son arrestation. L'âge, 26 ans, ne correspondait pas avec celui du prisonnier. C'est pourquoi les détectives ont fait une enquête et ont trouvé que James E. Smith était recherché par les policiers de Toronto, d'Oshawa et de Stratford pour différents vols à main armée.

Décorés par Pie XI

Rome, 11. — Le premier ministre Mussolini a reçu sa première décoration pontificale, l'Ordre de l'Éperon d'or, dont il n'existe que neuf autres titulaires. Les insignes de cette dignité ont été présentés, samedi matin au premier ministre, par le nonce papal, Mgr Borgognini. Le nonce s'est rendu ensuite chez Dino Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, et lui a remis la grand-croix de l'Ordre de Pie IX, honneur conféré également à l'ambassadeur Cesare Maria de Vecchi, envoyé d'Italie près le Saint-Siège.

BULLETIN des VOYAGES BERMUDES Voyage de 6 jours \$70. et plus VOYAGES HONE

Accordez votre confiance à la maison J.-A. DÉSAY, Limitée Importateurs directs de THÉ et CAFÉ et manufacturiers de CONFITURES

MATIERE DE GOÛT Bien que les verres ne soient pas destinés à servir d'ornement, il est facile de choisir une monture qui aille bien à la figure. Nous gardons un assortiment des plus complets et nous pouvons satisfaire le goût des plus exigeants.

ROYAL CLEANERS & DYERS 5058-A Ave du Parc Reg'd NETTOYAGE FRANÇAIS MAINTENANT 1.00 pour Habit Paletot d'automne Manteau Robe de chambre

Le vrai remède Comment guérir la crise économique qui sévit dans notre province? A cette fin il faut connaître les causes de cette crise et proposer des remèdes appropriés.

L'Annonce Vous épargne du temps et de l'argent Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.

PINET & JARRY Nous avons un assortiment complet DES FAMEUX RADIOS —"De Forest Crosley" —"Victor Electrola" —"Marconi"